



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 141 • NUMÉRO 081 • 1<sup>re</sup> SESSION • 39<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 10 novembre 2006**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 10 novembre 2006

La séance est ouverte à 10 heures.

---

Prière

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Traduction]

#### LA LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES

**L'hon. Lawrence Cannon (au nom du ministre des Finances)** propose que le projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la Loi de l'impôt sur le revenu et une autre loi en conséquence, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Mme Diane Ablonczy (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, nous sommes présentement à l'étape de la troisième et dernière lecture du projet de loi C-25. Celui-ci est intitulé Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Le projet de loi propose des modifications à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Ces modifications ont pour but de renforcer la législation canadienne en matière de recyclage des produits de la criminalité et de financement des activités terroristes.

Nous sommes conscients que notre économie se mondialise de plus en plus, que tous les pays interagissent les uns avec les autres pour faire ce qu'ils font de mieux sur les marchés mondiaux et que des frontières ouvertes permettent aux entreprises canadiennes de devenir de plus en plus prospères à l'échelle internationale. Nous nous en félicitons.

Cependant, il y a un revers à toute médaille. Cette ouverture du commerce et des transactions commerciales et financières dans le monde entier favorise également les criminels. En effet, ils tirent parti de ces nouvelles possibilités pour recycler des millions de dollars d'argent sale. Les éléments criminels et terroristes cherchent bien entendu à faire en sorte que les produits de leurs activités criminelles paraissent légitimes. Ils peuvent ainsi utiliser cet argent sans attirer l'attention malencontreuse des agences responsables de l'application des lois. En outre, de plus en plus, ces fonds servent également à financer les activités terroristes. Nous voulons mettre un terme à ces pratiques.

Je n'ai pas besoin de rappeler à la Chambre que les activités criminelles sapent la réputation et l'intégrité des institutions

financières et pervertissent les opérations des marchés financiers. Des mesures adéquates doivent être mises en place pour décourager ce type d'activité.

Je tiens à rappeler à tous les députés que, même si nous avons déjà parlé de cette question, la mesure proposée est d'une extrême importance pour le Canada. Permettez-moi de prendre quelques minutes pour expliquer brièvement en quoi consiste le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, quel en est le fonctionnement, et, surtout, comment cela peut se répercuter sur l'économie canadienne.

Le blanchiment d'argent est le processus auquel ont recours les criminels pour masquer la source des sommes d'argent et des éléments d'actif qui proviennent de l'activité criminelle, qui est très vaste et peut englober le trafic des drogues, la prostitution, la contrebande, la fraude, l'extorsion, la corruption, et une foule d'autres crimes. Dans une large mesure, cette activité engendre de grandes quantités d'argent non retraçable, qui peut néanmoins éveiller les soupçons des organismes d'application de la loi. Les criminels ont recours au blanchiment d'argent et, pour cela, ils doivent exploiter des institutions et des systèmes financiers, dont l'intégrité risque de ce fait d'être compromise. Le blanchiment d'argent peut également faciliter la corruption dans un pays et déstabiliser son économie. Il pose une grave menace à tout pays.

Ce genre d'activité criminelle n'a rien de nouveau. Il existe depuis longtemps sous une forme ou une autre. Récemment, toutefois, les choses ont changé. Le blanchiment d'argent a pris de plus en plus une envergure planétaire en raison des progrès technologiques du commerce électronique et de la diversification à l'échelle mondiale des marchés financiers. Par conséquent, les criminels font appel aujourd'hui à des techniques très raffinées pour mener leurs activités de blanchiment d'argent. Ces techniques offrent d'autres occasions de blanchir des bénéfices illégaux et d'effacer les pistes de transactions pouvant permettre de remonter à l'activité criminelle sous-jacente.

• (1010)

Les méthodes de blanchiment d'argent varient considérablement. Elles sont souvent d'un grand raffinement et d'une grande complexité, mais comportent généralement trois étapes de base. J'en ai déjà parlé à la Chambre, mais, puisque certains députés ne m'avaient peut-être pas entendue, j'y reviens brièvement.

Il y a tout d'abord la phase du placement. À ce stade, les profits illégaux sont injectés dans le système financier, généralement en petites sommes.

La deuxième phase est celle de la dispersion. À ce stade, on effectue une série de conversions par diverses strates de transactions financières qui servent à masquer la piste de vérification ainsi que la provenance et le propriétaire des fonds. Il peut s'agir, par exemple, de l'achat et de la vente d'actions, de marchandises ou de biens. Ce sont là des véhicules habituels de dispersion.

*Initiatives ministérielles*

Enfin, il y a la phase de l'intégration, où les fonds sont réintroduits dans l'économie, dissimulés derrière des activités d'affaires légitimes.

Le financement du terrorisme ajoute une variante du fait qu'il peut mettre en cause des fonds qui ont été obtenus de sources légitimes. Contrairement au crime organisé, les terroristes peuvent faire appel à des activités légitimes de financement comme la sollicitation de dons personnels ou le financement à partir de bénéfices d'entreprises ou d'organismes caritatifs.

Le financement des activités terroristes peut également provenir du processus de blanchiment d'argent que je viens de décrire. Autrement dit, les fonds peuvent provenir de sources criminelles comme le narcotrafic, la contrebande d'armes et d'autres produits, la fraude, les enlèvements et l'extorsion ainsi que d'activités légitimes.

À l'instar des organisations criminelles, les terroristes utilisent des techniques très élaborées de blanchiment d'argent pour échapper à l'attention des autorités. Toutefois, contrairement au blanchiment d'argent par des organisations criminelles, les opérations financières liées au financement des activités terroristes sont en général constituées de petites sommes. Par conséquent, les députés peuvent constater que, lorsque les terroristes recueillent des fonds de sources légales, il est difficile de détecter et de suivre la trace de ces fonds.

Pour faire sortir leurs fonds du Canada ou d'un autre pays, les terroristes ont souvent recours à des systèmes de remise de fonds officieux comme les hawalas. Ces réseaux parallèles existent et fonctionnent à l'extérieur de ce que nous considérons normalement comme le réseau bancaire ou les canaux financiers traditionnels.

Au Canada, le CANAFE constate que, dans le but de dissimuler la destination finale de l'argent blanchi, les fonds servant présumément au financement d'activités terroristes sont transférés à l'extérieur du Canada par l'entremise des centres bancaires habituels vers des pays comptant de très grands centres financiers.

Quelle est l'ampleur du problème du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme? À quoi sommes-nous confrontés? De quoi devons-nous être informés? Comme il s'agit d'activités clandestines, il est assez difficile d'en chiffrer la valeur avec exactitude. On sait toutefois que des sommes considérables sont mises en cause. Le Fonds monétaire international, par l'entremise de ses experts, estime que, à l'échelle mondiale, l'ensemble des activités de blanchiment d'argent représente entre 2 et 5 p. 100 du PIB mondial. C'est vraiment considérable.

Que peut-on faire à cet égard? Le fait est que les activités criminelles et terroristes nécessitent de l'argent. Une des meilleures façons d'empêcher ces gens de nuire, c'est de leur couper les entrées de fonds. Voilà pourquoi nous examinons aujourd'hui le projet de loi C-25. Cette mesure législative améliorerait la capacité du Canada de prendre des mesures décisives et de mettre fin à ces activités criminelles lorsqu'elles sont repérées.

•(1015)

Nous avons déjà pris des mesures en ce sens. Les députés se souviendront que le tout dernier budget du printemps prévoyait, à l'intention de nos principaux partenaires, des fonds supplémentaires pour lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. La GRC, le ministère de la Justice, l'Agence des services frontaliers du Canada et le CANAFE recevront 64 millions de dollars de plus sur les deux prochaines années.

Je rappellerai à ceux et celles qui pourraient se le demander que le CANAFE est l'organisme canadien responsable des renseignements financiers. Il fait partie intégrante de l'engagement du Canada à lutter contre le blanchiment d'argent et le financement des activités

terroristes. Le CANAFE recueille des renseignements sur les transactions financières, il les analyse et s'il constate des irrégularités, il alerte les forces de sécurité afin qu'elles prennent les mesures qui s'imposent.

Comme le ministre des Finances l'a déclaré quand il a présenté ce projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, « le nouveau gouvernement du Canada va continuer à se battre sans relâche contre ceux qui blanchissent des capitaux et financent le terrorisme ».

Comme le projet de loi C-25 s'ajoute aux mesures budgétaires qui augmentent le financement des activités relatives à la sécurité exécutées par la GRC et le SCRS, il contribuera à garantir que le Canada demeure un chef de file dans la lutte contre le financement du crime organisé et des activités terroristes.

Il y parviendra en rendant notre régime conforme aux nouvelles normes adoptées récemment par le groupe d'action financière. Les députés savent que le GAFI est un organisme international de réglementation chargé d'établir et de promouvoir les politiques nationales et internationales de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Nous sommes très fiers que le Canada soit un membre fondateur de cette organisation. Je félicite l'ancien gouvernement du leadership que le Canada a assumé dans ce secteur.

Le Canada s'est engagé à mettre en oeuvre les 40 nouvelles recommandations du GAFI en matière de blanchiment de capitaux ainsi que neuf recommandations spéciales sur le financement des activités terroristes. La réponse du Canada aux recommandations révisées est intégrée dans le projet de loi à l'étude aujourd'hui.

Ce projet de loi donne également suite aux recommandations formulées par la vérificatrice générale en 2004 quant à la façon d'améliorer notre régime. Nous voulons répondre positivement aux recommandations de la vérificatrice générale. En 2004, le Conseil du Trésor a effectué une évaluation du régime et a fait des recommandations que nous voulons également mettre en place.

Récemment, la vérificatrice a témoigné devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Elle a confirmé au comité — et je tiens à en informer la Chambre — que ce projet de loi semble répondre, selon elle, aux principales constatations contenues dans le rapport publié par son bureau en novembre 2004.

En plus de cela, nous avons reçu récemment un rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, qui a mené une étude approfondie du dossier du recyclage des produits de la criminalité et du financement d'activités terroristes. Le rapport recommandait l'adoption de mesures plus rigoureuses pour contrer ces activités.

Les députés remercient les membres du comité sénatorial pour leurs travaux dans ce dossier. Je crois que les sénateurs sont heureux et satisfaits, même s'ils vont se pencher sur ce projet de loi dans les prochains jours, de voir que leurs recommandations ont été inscrites dans ce projet de loi et dans les règlements connexes.

*Initiatives ministérielles*

• (1020)

Voici les principaux aspects du projet de loi. Premièrement, il y a du nouveau dans le domaine du partage des renseignements. À l'heure actuelle, le CANAFE partage ses renseignements avec les organismes d'application de la loi et d'autres organismes canadiens et étrangers. Le projet de loi améliorerait le partage des renseignements en suivant les recommandations de la vérificatrice générale et les demandes des organismes d'application de la loi.

En particulier, cela améliorerait les renseignements que le CANAFE peut communiquer aux organismes d'application de la loi et de sécurité à propos des soupçons en matière de recyclage des produits de la criminalité ou de financement d'activités terroristes. Il n'est pas très utile que le CANAFE possède ces renseignements s'il est incapable d'aviser les organismes qui peuvent faire enquête et agir en conséquence.

Deuxièmement, le projet de loi porte sur un système d'enregistrement. Il propose la création d'un système d'enregistrement pour les entreprises de transfert de fonds ou de vente de titres négociables et les courtiers de change. Auparavant, ces entreprises n'étaient pas enregistrées. Puisqu'elles ont déjà agi comme point de transit pour le recyclage des produits de la criminalité, elles vont maintenant entrer dans le système.

Avec un système fédéral d'enregistrement pour les particuliers et les entités spécialisés dans le transfert de fonds, la vente de titres négociables et les opérations de change, le CANAFE agira à titre de registraire et tiendra une liste publique des entreprises de transfert de fonds et des courtiers de change inscrits auprès de lui, centre.

Troisièmement, le projet de loi prévoit des mesures accrues d'identification des clients. Il comprend des dispositions pour que les entités tenues de faire des déclarations, soit les banques, les sociétés d'assurance, les courtiers en valeurs mobilières et les entreprises de transfert de fond ou de vente de titres négociables, effectuent une surveillance accrue des situations à risque élevé. Autrement dit, nous allons accroître le degré de vigilance dans notre pays. Il faudra ainsi surveiller les transactions des ressortissants étrangers qui occupent des postes publics en vue.

La loi actuelle ne prévoit que des sanctions pénales graves en cas de contravention. Afin d'adopter une approche plus équilibrée et plus progressive à l'égard du respect de la loi, le projet de loi autoriserait le CANAFE à imposer des amendes pour les cas moins graves d'inobservation ou pour les infractions commises par inadvertance. Il autoriserait également le CANAFE à créer un régime de sanctions administratives et pécuniaires, grâce auquel des amendes pourraient être imposées en cas d'inobservation. Cela faciliterait le travail du CANAFE.

Pour ceux qui ont demandé des renseignements à cet égard, le règlement d'application de ce projet de loi viserait également d'autres entités tenues de faire des déclarations, comme les vendeurs de pierres et de métaux précieux avec lesquels elles transigent, et comprendrait des mesures de conformité applicables aux juristes. Des discussions sont en cours avec l'industrie du bâtiment.

Il n'y a pas que le gouvernement, mais aussi tous les députés qui veulent sérieusement gagner la bataille contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Je tiens à féliciter les députés de tous les partis de leur détermination à appuyer ensemble ces mesures. Tous les partis ont fort bien collaboré à la présentation de ce projet de loi, ce qui profitera à tous les Canadiens. Les Canadiens devraient féliciter tous les partis de cette collaboration. Comme vous le savez, monsieur le Président,

cela n'arrive pas souvent à la Chambre, mais, dans les dossiers importants, les députés peuvent unir leurs efforts.

La Chambre devrait savoir que, pour la toute première fois, le Canada a assumé la présidence du GAFI. Nous sommes ravis du rôle de premier plan que nous jouerons dans ce secteur. Le fait que le Canada assume la présidence du GAFI est un autre exemple de notre engagement à assurer la sécurité nationale et internationale, à trouver ensemble des solutions aux menaces qui pèsent sur la planète et à répondre au besoin d'une coopération internationale et d'institutions internationales pour s'attaquer à ce dossier.

• (1025)

Le projet de loi rendra le régime global du Canada conforme aux normes internationales. Il nous aidera à continuer d'avoir une longueur d'avance sur ceux qui profitent de notre système pour financer des activités criminelles et des activités terroristes sur le plan international.

Nous sommes heureux que tous les partis appuient ce projet de loi. Je dirais aux Canadiens qu'ils peuvent être rassurés: le gouvernement, la Chambre des communes et le Parlement du Canada s'occupent de cette question importante avec célérité et efficacité.

**L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.):** Monsieur le Président, compte tenu des propos aimables de ma collègue, la secrétaire parlementaire, qui a félicité non seulement le gouvernement précédent pour avoir créé le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, mais aussi le Sénat non élu pour son rôle positif dans ce dossier, j'hésite à poser une question qui pourrait être perçue comme une critique.

Le devoir m'oblige toutefois à aborder la question de la surveillance parlementaire qui, à la suite d'amendements des libéraux appuyés par les autres partis de l'opposition, fait maintenant partie du projet de loi. Pourtant, les conservateurs se sont opposés au principe de la surveillance parlementaire au comité. Une fois ce principe adopté, nous avons travaillé ensemble afin de déterminer quelle serait la forme appropriée de surveillance parlementaire.

J'aimerais demander au secrétaire parlementaire pourquoi le gouvernement s'opposait au principe de surveillance parlementaire dans le cas du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada.

**Mme Diane Ablonczy:** Monsieur le Président, le gouvernement n'a rien fait de tel. Je déplore que la partisanerie doive toujours reprendre le dessus. Tous les députés sont très préoccupés par le respect de la vie privée des Canadiens et la gestion responsable de ce type d'activités fait l'objet d'une protection de tous les instants.

Le système de surveillance proposé n'était tout simplement pas réalisable. Il aurait considérablement modifié le fonctionnement de certains organismes qui accomplissent des tâches importantes au nom de la sécurité des Canadiens. Toutefois, le ministre des Finances a proposé une méthode de surveillance passant par le bureau du Commissaire à l'information, proposition qui m'avait déjà été mentionnée par des députés du Bloc québécois. Ce type de surveillance nous a permis d'en arriver à un consensus.

Comme je l'ai souligné, tous les députés, de même que le gouvernement, cela va de soi, sont en faveur de la surveillance. C'est pourquoi nous avons présenté la Loi fédérale sur la responsabilité, une loi qui élargirait, d'une façon encore jamais vue, la surveillance de l'ensemble des activités du gouvernement.

Nous sommes très heureux que cette importante disposition du projet de loi C-25 ait fait l'objet d'un consensus.

*Initiatives ministérielles*

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais poser une autre question à la secrétaire parlementaire.

À ma connaissance, l'opposition a présenté une motion visant à instaurer un mécanisme de surveillance parlementaire, et celle-ci a été adoptée. Notre collègue a demandé pourquoi le gouvernement avait rejeté l'idée d'inclure un mécanisme de surveillance parlementaire dans un projet de loi qui, de l'avis presque unanime de la Chambre, constitue une grave ingérence dans les transactions et les affaires privées des Canadiens.

• (1030)

**Mme Diane Ablonczy:** Monsieur le Président, je suis perplexe devant cette fusillade de questions de la part des libéraux. La motion dont parlent nos deux collègues libéraux n'avait rien à voir avec la surveillance parlementaire. La motion aurait eu pour effet de confier la surveillance au CSARS, qui n'est pas un organisme parlementaire. Cet organisme n'a pas été créé pour effectuer ce type de travail. Il a été créé pour exercer une surveillance rigoureuse sur des entités qui ont une capacité d'enquête intrusive comme la GRC et le SCRS, mais pas sur des organismes qui recueillent des renseignements, comme le CANAFE.

Les députés savent très bien que cela aurait gravement perturbé l'important travail du CSARS. Il n'aurait pas été convenable de faire assumer au CSARS un rôle complètement différent en lui demandant de surveiller le CANAFE. C'est pourquoi le ministre des Finances a proposé une méthode de surveillance parlementaire mieux adaptée et plus efficace, je dois dire, qui fait intervenir le commissaire à l'information, lequel relève directement du Parlement.

J'ignore pourquoi mes collègues d'en face sont si mal intentionnés, mais j'espère que la Chambre comprend que, si le gouvernement s'est opposé à quoi que ce soit, ce n'est pas absolument pas à l'idée qu'il y ait une surveillance. Nous voulons certainement qu'il y ait une surveillance et nous avons d'ailleurs mis en place un mécanisme de surveillance très rigoureux avec l'aide de tous les autres partis.

Ce qui n'était pas convenable, c'était de vouloir confier cette surveillance au CSARS. Je crois que, en fin de compte, nous sommes tous d'accord là-dessus.

**L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.):** Monsieur le Président, étant donné que la Chambre avait convenu qu'il n'y aurait qu'un seul intervenant par parti, j'aimerais demander le consentement unanime afin de partager mon temps de parole avec le député de Scarborough—Guildwood.

**Le Président:** Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Le Président:** Le député de Markham—Unionville ne disposera que de 10 minutes.

**L'hon. John McCallum:** Monsieur le Président, que la Chambre ait donné son consentement pour avoir le plaisir d'entendre mon collègue ou pour ne pas avoir à m'écouter aussi longtemps, je remercie tous les députés dans les deux cas.

DeNous, de ce côté-ci de la Chambre, appuyons le projet de loi. En effet, celui-ci reprend en grande partie les recommandations que le ministère des Finances avait formulées du temps où nous formions le gouvernement, ce qui fait que nous sommes certes en faveur du projet de loi modifié.

Il est évident que le recyclage des produits de la criminalité et le financement d'activités terroristes comportent des coûts économiques et sociaux à l'égard desquels il nous faudra toujours nous montrer

vigilants. Il est vrai qu'il faut être aux aguets de ce type d'activité aux quatre coins du monde, car, si on en néglige certains, c'est là que les criminels et les responsables du financement d'activités terroristes iront se cacher.

Il est également évident qu'une mesure législative comme celle-ci doit constamment être revue et mise à jour, car les terroristes et les recycleurs, d'une part, et les autorités gouvernementales, de l'autre, se livrent pour ainsi dire une course technologique, les premiers s'efforçant tout le temps d'avoir une longueur d'avance sur les autorités de réglementation, sous le rapport des moyens techniques et technologiques qu'ils utilisent. Cela nous force donc à nous engager dans une course sans fin en vue de les devancer. À mon avis, le projet de loi apporte des améliorations notables et il permet de faire de grands progrès en vue d'atteindre cet objectif dont tous les députés, j'en suis sûr, souhaitent l'atteinte.

J'aimerais également souligner, à l'instar de la secrétaire parlementaire, que nous avons été très influencés par le bon travail effectué par le Sénat, sous la direction du sénateur Grafstein, et par le rapport qu'il a publié à cet égard sous le titre « Comment endiguer l'hémorragie de l'argent illicite: Une priorité pour le Canada ». Il est agréable d'entendre les députés du Parti conservateur vanter le travail du Sénat et je tiens à les en remercier. Il est clair toutefois que ce rapport contient un grand nombre d'excellentes recommandations qui n'ont pas toutes été prises en compte dans le projet de loi.

Par exemple, l'une des bonnes recommandations que l'on trouve dans le rapport du Sénat et qui n'a pas été retenue visait à obliger les vendeurs de métaux précieux et de bijoux à signaler toute transaction majeure au CANAFE. Cette mesure n'était pas prévue dans le projet de loi original. À mon avis, c'est une faille. Les criminels ne sont pas stupides. Si l'argent est surveillé, mais que les bijoux et les diamants ne le sont pas, les criminels se serviront de diamants au lieu d'argent comptant. Je crois que c'est une des échappatoires que ce projet de loi aurait dû couvrir, mais cela n'a pas été fait.

Personne ne veut imposer un fardeau excessif aux entreprises canadiennes, et il est vrai que l'obligation de rapporter ces transactions au CANAFE risque de créer un fardeau supplémentaire pour les entreprises en cause, mais si les criminels jugent que les entreprises de ce genre sont un bon endroit pour blanchir de l'argent, ils pourraient bien y avoir recours. Je crois qu'il s'agit là d'une lacune importante.

Mon collègue, le député de Saint-Léonard—Saint-Michel, a proposé des amendements en comité qui auraient inclus les vendeurs de métaux précieux et de bijoux dans le projet de loi. Malheureusement, la présidence a jugé ces amendements irrecevables, affirmant qu'ils allaient au-delà de la portée du projet de loi. Lorsque viendra le temps de faire des mises à jour, j'espère qu'on fera des amendements dans ce domaine.

Il ne faut pas oublier non plus la très importante question du respect de la vie privée et de la surveillance parlementaire. Je crois que le projet de loi initial assurait un délicat équilibre entre deux bonnes choses. D'un côté, le projet de loi doit être assez strict pour permettre de combattre les blanchisseurs d'argent et les gens qui financent le terrorisme. D'un autre côté toutefois, il doit protéger les droits des Canadiens à la vie privée. Je crois que le projet de loi original assurait un bon équilibre entre ces deux objectifs parfois contradictoires.

*Initiatives ministérielles*

•(1035)

Le nouveau projet de loi renforce comme il se doit les dispositions portant sur l'application de la loi. De ce côté-ci de la Chambre, nous avons souscrit à ces mesures, mais nous pensons également que pour conserver un certain équilibre, si nous renforçons l'application de la loi, nous devrions également nous demander s'il ne faudrait pas faire de même avec tout ce qui touche la protection des renseignements personnels ou des droits individuels.

C'est pourquoi, dès le départ, notre parti et les autres partis d'opposition, sauf erreur, ont cherché à ce qu'il y ait un contrôle du Parlement, chose qui était absente du projet de loi initial et du projet de loi présenté par le gouvernement. Dans le cadre des audiences du comité, les ministériels n'ont manifesté aucun intérêt pour quelque forme que ce soit de contrôle parlementaire. Ils étaient satisfaits du statu quo.

Ensuite, au comité, les libéraux ont présenté un amendement basé sur le travail du comité du Sénat, afin de prévoir une surveillance par le CSARS, accompagnée de rapports annuels au Parlement, et c'est le point que la secrétaire parlementaire a négligé. On aurait ainsi, pour la première fois, appliqué le principe d'une surveillance parlementaire annuelle, qui était absente du projet de loi précédent et qu'on ne retrouve pas non plus dans le projet de loi du gouvernement.

Le fait est que quatre conservateurs ont voté contre notre amendement lorsqu'on s'est prononcé sur sa recevabilité. Ce n'est que lorsque les députés de l'opposition ont uni leurs efforts pour soumettre cet amendement, que le gouvernement a accepté le principe d'une surveillance parlementaire.

Je répète ce que j'ai dit dans ma question et mon observation. Le gouvernement s'est opposé au principe d'une surveillance parlementaire du CANAFE. Une fois que nous avons présenté notre amendement, nous avons eu d'autres discussions et nous nous sommes entendus avec les ministériels pour dire que cette autre forme de surveillance parlementaire, par l'entremise du commissaire à la protection de la vie privée plutôt que par le biais du CSARS, était acceptable.

Si j'ai donné mon accord et reconnu que c'était une amélioration, c'est surtout parce que j'ai consulté le sénateur Grafstein, qui avait au départ recommandé une surveillance parlementaire par l'entremise du CSARS. Il pensait que c'était une proposition raisonnable de la part du gouvernement et c'est ainsi que, de ce côté-ci, nous avons accepté cette proposition, à l'instar des autres partis d'opposition.

Cela n'enlève rien au fait essentiel, soit que la surveillance parlementaire est importante dans le cas du CANAFE. Cet organisme a des pouvoirs vraiment étendus qui pourraient nuire à la protection des renseignements personnels. Les ministériels ont accepté à contrecœur ce principe et il a fallu pour cela que les trois partis d'opposition unissent leurs forces.

Cela dit, je tiens à préciser que, de notre côté, nous appuyons le projet de loi. Nous sommes certes les créateurs de cette institution. Nous croyons qu'elle est nécessaire. Nous pensons qu'elle doit être mise à jour continuellement. Mes principales réserves portent sur les diamants et les bijoux, sur lesquels on devra se pencher à l'avenir, et la surveillance parlementaire que le gouvernement a été forcé d'accepter est également une partie importante de ce projet de loi amendé.

•(1040)

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Monsieur le Président, comme mon collègue, le député de Markham—

Unionville l'a dit, nous, de ce côté-ci de la Chambre, allons appuyer le projet de loi, car il améliore le travail amorcé par le gouvernement précédent.

Nous avons, ces dernières années, appris des choses depuis l'établissement du CANAFE, et le projet de loi apporte une solution à un certain nombre de problèmes et d'échappatoires mis au jour par le Sénat dans son excellent rapport rédigé sous la direction du sénateur Jerry Grafstein. Je voudrais commencer par examiner une des recommandations du rapport, qui concerne la profession juridique.

Aux audiences du comité, un témoin, M. Horst Intscher, nous a montré un tableau indiquant le cheminement de l'argent. Malheureusement, le Règlement m'empêche de montrer ce tableau aux députés, monsieur le Président, mais vous trouveriez incroyablement complexe et détaillé ce cheminement ayant pour point de départ un compte bancaire à Kingston. Je suis convaincu qu'il n'y a pas d'activités terroristes ou suspectes à Kingston, c'était simplement un exemple théorique. Cet argent, donc, partait de Kingston pour être transféré dans d'autres pays, puis il revenait au Canada, pour ensuite être envoyé dans un autre pays comme les États-Unis, puis un autre, avant d'être en dernier lieu utilisé pour des activités terroristes ou quasi terroristes. Suivre ce cheminement était incroyablement complexe.

Le Sénat a préparé un rapport très utile sur ce projet de loi et, comme je l'ai dit, il a fait des recommandations concernant particulièrement la profession d'avocat, au sujet de laquelle il y avait des lacunes dans la loi précédente. Je pense que les députés des deux côtés de la Chambre sont d'avis, en gros, que nous avons remédié à ces lacunes grâce aux négociations avec les barreaux du Canada.

J'aimerais lire aux députés un extrait des points de vue exprimés par les sénateurs:

[...] selon eux, les avocats devraient être assujettis aux dispositions de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes. Le ministère des Finances avait ceci à dire: « Nous comprenons que notre régime comporte une grande lacune. Il est certain que la vérificatrice générale l'a remarquée et a insisté là-dessus.

J'aimerais féliciter le gouvernement de s'être occupé de ce dossier. Je sais que, lorsque nous étions au pouvoir, nous étions en train de travailler sur cette question en particulier, parce qu'il y a effectivement une contraction avec le droit fondamental de tout Canadien de pouvoir consulter un avocat ou un autre représentant juridique en sachant que ses échanges avec lui sont confidentiels et que le sceau de la confidentialité ne peut être brisé.

Le ministère de la Justice a dit au comité qu'il s'agissait d'une grande difficulté et qu'une pareille obligation pour les avocats, constituerait « une violation fondamentale du droit à un avocat, du secret professionnel ou même de la justice fondamentale ». Selon la GRC, « l'exclusion de la profession de juriste crée une brèche importante dans le régime canadien ». Aux yeux de l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, « la plus grande erreur [...] a été de concéder aux avocats le droit de ne pas être assujettis [aux] dispositions ».

Tous les membres du comité ainsi que tous les partis représentés à la Chambre souscrivent à ces observations, je crois, et le gouvernement a résolu en partie le problème dans le projet de loi. Je m'inquiète maintenant des retombées qu'auront les décisions prises dans les hautes sphères du pouvoir sur le cabinet d'avocats moyen. Je vais me servir de mon milieu, à Scarborough, comme exemple.

*Initiatives ministérielles*

Comme les députés le savent, il passe beaucoup d'argent en une seule journée dans les comptes en fiducie des avocats qui règlent des transactions immobilières, en particulier certains jours où il y a beaucoup de transferts de propriétés. Il reste encore des craintes. J'espère qu'à mesure qu'on prendra de l'expérience dans l'application de la loi, pour ainsi dire, ou à mesure que des précédents seront établis, on précisera ce qui constitue vraiment une transaction suspecte.

• (1045)

Je ne me souviens plus si vous avez déjà exercé le droit ou non, monsieur le Président. Moi oui. Il est arrivé qu'on me demande de faire certaines transactions. Souvent, je ne connaissais pas mon client, mais il pouvait me fournir des pièces d'identité.

On a pu lire récemment dans les journaux des histoires à propos d'avocats mêlés à des transactions hypothécaires frauduleuses. Cette situation peut se produire aisément. Prenons l'exemple de M. Tremblay.

M. Tremblay obtient un engagement d'une banque. Son avocat, innocemment, fait ce que la banque lui demande. L'avocat prépare les documents, fait la recherche de titres, s'assure que les assurances sont adéquates, vérifie les taxes, etc. M. Tremblay signe les documents, et l'avocat lui avance les fonds. Quelques mois plus tard, Mme Dupuis, qui est la vraie propriétaire de la maison, apprend que M. Tremblay a pris une hypothèque sur sa maison et qu'elle doit un gros montant à la banque. C'est une fraude relativement facile à commettre dans le domaine de l'immobilier. L'avocat est autant une victime que Mme Dupuis. L'avocat n'a aucun moyen de savoir qui M. Tremblay est vraiment.

Le projet de loi sur le CANAFE présume que l'avocat connaît son client. En théorie, cela semble très bien. À première vue, cela semble merveilleux. Toutefois, ayant exercé le droit pendant 20 ans, je peux dire que c'est parfois difficile pour un avocat. D'après mon interprétation du projet de loi, l'avocat aura une certaine responsabilité dans le genre de transactions que je viens de décrire à la Chambre, c'est-à-dire la fraude. C'est une fraude très grave pour le propriétaire, mais il n'y a pas nécessairement de lien avec des activités terroristes ou le blanchiment d'argent ou quelque chose du genre. Le gouvernement de l'Ontario a dû sévir contre ce type de transactions.

Je suis un peu sceptique quant à ces prétendues transactions suspectes. Tout dépend du point de vue où on se place. Les cabinets d'avocats vont-ils se mettre à faire du profilage? Par exemple, si une personne est originaire d'une certaine région du monde, l'avocat devra-t-il se montrer plus méfiant par rapport à la transaction qu'on lui demande de faire?

Allons-nous nous diriger vers d'autres méthodes de vérification de l'identité des clients? Si une personne ne peut produire un certificat de naissance prouvant qu'elle est née au Canada, mais peut produire un visa de résident ou un autre document de ce genre, est-ce que cela constitue quelque chose de douteux? Les avocats seront-ils tenus de connaître encore mieux leurs clients? Une fois que l'avocat aura fait le chèque au terme de l'opération, comment pourra-t-il être certain que cet argent ne sera pas utilisé pour financer des activités terroristes? Comment un avocat déterminera-t-il qu'une opération est douteuse et doit être déclarée?

À vol d'oiseau, la mesure législative semble être une bonne idée. Notre parti, le gouvernement et les autres partis de l'opposition l'appuient. Cependant, je suis quelque peu sceptique quant à savoir comment un avocat à Scarborough, par exemple, peut se protéger suffisamment contre les implications de ce genre d'opération.

Comment l'avocat déterminera-t-il si une personne est louche ou si une opération est douteuse? Comment déterminera-t-il si la personne a produit de vrais papiers d'identité qui lui permettront de déclarer l'opération comme il se doit?

• (1050)

Je pars du principe que les gens qui sont admis au barreau sont des officiers de justice qui ont un devoir fiduciaire non seulement envers leurs clients, mais aussi envers la société en général. Je pars aussi du principe que les avocats ne sont pas complices de ce genre d'opérations.

Les députés du Parti libéral appuient le projet de loi. Il nous tarde d'envoyer cette mesure au Sénat pour que nos collègues l'examinent. Nous les remercions pour le travail qu'ils font, sous la présidence du sénateur Jerry Grafstein, et serons ravis d'entendre toutes les observations qu'ils voudront bien faire sur quelque partie que ce soit du projet de loi.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole, une deuxième fois, au sujet du projet de loi dont nous sommes saisis aujourd'hui, soit celui sur le recyclage des produits de la criminalité, le blanchiment d'argent et le financement des activités terroristes. Le Bloc québécois appuiera ce projet de loi, ce qu'il a déjà indiqué et ce qu'il a toujours fait lorsque les projets de loi étaient bons.

L'historique du Bloc québécois en matière de lutte contre la criminalité est assez intéressant. Rappelons le travail du député de Saint-Hyacinthe—Bagot, en 1993, au sujet des gens qui faisaient pousser de la marijuana dans les champs de Saint-Hyacinthe et des agriculteurs d'un peu partout au Québec. Cela avait été une dure bataille, laquelle avait été menée par le député de Saint-Hyacinthe—Bagot avec beaucoup de vigueur.

On a aussi parlé du renversement du fardeau de la preuve en ce qui a trait aux biens acquis criminellement. Il s'agit d'une grande victoire du Bloc québécois. De plus, notons le renforcement des lois antigangs, lesquelles permettaient de simplifier le travail des policiers pour lutter contre les gangs criminels. Cette volonté est toujours présente quant au blanchiment d'argent et à la lutte contre le terrorisme international. Pour cette raison, le Bloc appuiera ce projet de loi.

Lorsque je suis intervenu pour la première fois en cette Chambre, j'ai mentionné que je jetterais un regard attentif et intense sur les questions concernant la vie privée. Je suis plutôt satisfait du résultat obtenu par ce projet de loi. Plus tôt, nous avons eu des discussions en cette Chambre, et nous en avons eu d'autres en comité, à propos de la façon dont on s'assurera de mener une bonne lutte contre la criminalité et le financement du terrorisme, tout en respectant la vie privée des gens. Je tiens à m'assurer personnellement que le projet de loi ne contienne aucune brèche. Je suis très heureux que tous les partis en soient venus à un accord à ce sujet.

Dans un premier temps, j'aimerais expliquer le fonctionnement du CANAFE — FINTRAC, en anglais. Cet organisme collecte des données financières, dont une partie des transactions est faite au Canada et l'autre à l'étranger — et il continuera de le faire. En vertu de ce projet de loi, plus de données seront collectées et plus de sociétés seront soumises à l'obligation de divulguer des renseignements au CANAFE, afin de permettre à ce dernier de bien faire son travail.

Comment cela fonctionne-t-il? D'une part, il faut savoir que le CANAFE ne fait pas d'enquêtes. Ce n'est pas un organisme d'enquête, mais plutôt un organisme qui collecte des données, les analyse et les transmet ultérieurement aux autorités compétentes.

En ce qui concerne la collecte, des dispositions de la loi prévoient que les banques, les compagnies d'assurance ainsi que plusieurs organismes et institutions financières doivent reporter un certain nombre de transactions au CANAFE. Évidemment, on pense aux grandes transactions, soit celles qui impliquent des montants importants. Toute transaction qui peut paraître louche ou suspecte doit obligatoirement être rapportée afin d'être compilée dans la base de données du CANAFE.

Ensuite, cette information sera traitée. On essaiera de trouver des cas pour lesquels il y a de bonnes raisons de croire qu'une fraude quelconque a été commise. Pour cela, on utilisera deux techniques. La première consiste en la recherche de modèles, de *patterns* — comme on dit en anglais — dans le volume des transactions financières, permettant de repérer une façon de fonctionner typique des gens qui veulent blanchir de l'argent ou financer des activités terroristes, et que l'on retrouverait dans cette masse d'information. Évidemment, tel est l'intérêt de centraliser toute l'information à un même endroit.

●(1055)

C'est qu'une transaction toute seule peut apparaître banale et normale, mais une série de transactions et la mise en relation de ces différentes transactions peuvent faire qu'on suspecte une activité illégale.

Voici une première source de suspicion à l'égard d'activités illégales: cette analyse des données qui sont recueillies en vue de rechercher des modèles typiques.

La deuxième source est la divulgation potentielle volontaire des organismes qui suspectent des activités louches ou des corps de police ou des corps de sécurité. Cette divulgation volontaire peut donc être faite à tout moment.

Je compléterai mon propos après la période des questions qui suit.

**Le Président:** Je remercie l'honorable député de Jeanne-Le Ber. Il aura 14 minutes pour poursuivre son discours lors de la reprise du débat sur ce sujet, après la période des questions orales.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### C'EST LE SOLDAT

**M. James Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, PCC):** Monsieur le Président, dans tout le Canada, nous nous unissons pour remercier nos anciens combattants. Pour la bataille de la crête de Vimy jusqu'à celles de Passchendaele, de la Sicile, de la plage Juno, de la colline 355 et de Kandahar, et pour les innombrables actes de bravoure accomplis au cours d'un nombre incalculable de batailles, je remercie les soldats. C'est grâce à la force, au courage et aux sacrifices de nos soldats que nous jouissons de nos libertés, de notre démocratie et de notre mode de vie.

Il y a quelques années, on m'a donné un poème que je voudrais lire ici. Nous, les hommes et les femmes politiques, avons le défaut de nous attribuer trop de crédit, mais ce poème nous rappelle à qui nous devons véritablement adresser nos éloges.

C'est le soldat

### Déclarations de députés

C'est le soldat, pas le reporter,  
Qui nous a donné la liberté de la presse.  
C'est le soldat, pas le poète,  
Qui nous a donné la liberté d'expression.  
C'est le soldat, pas l'étudiant militant,  
Qui nous a donné la liberté de manifester.  
C'est le soldat, pas l'avocat,  
Qui nous a donné le droit à un procès juste.  
C'est le soldat,  
Qui salue le drapeau,  
Qui sert sous le drapeau,  
Et dont le cercueil est recouvert du drapeau,  
Qui permet au manifestant de brûler ce drapeau.

Le jour du Souvenir et chaque jour qui passe, n'oublions jamais qui a donné sa vie pour que nous soyons toujours libres.

\* \* \*

●(1100)

### VICKI GABEREAU

**M. Blair Wilson (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi d'annoncer que Vicki Gabereau a été intronisée au Temple de la renommée de l'Association canadienne des radiodiffuseurs.

Vicki réside dans ma circonscription et elle est une bonne amie à moi. Elle a fait une carrière remarquable dans les médias. Elle a animé l'émission *Variety Tonight* à la radio anglaise de Radio-Canada pendant 12 ans et sa propre émission à la télé pendant huit ans. Elle est bien connue au Canada pour sa vivacité d'esprit, son sens de la répartie et l'intérêt sincère qu'elle porte aux gens.

Vicki a apporté une magnifique contribution à l'industrie de la radiodiffusion et à notre collectivité. Je suis fier de souligner sa réussite. Je la félicite.

\* \* \*

[Français]

### LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ DES AÎNÉS

**Mme Nicole Demers (Laval, BQ):** Monsieur le Président, il fait bon se promener en hiver et profiter du décor féerique. Cependant, la glace et les amoncellements de neige peuvent constituer un danger. De simples règles — comme enlever la neige et la glace, épandre du sable, avoir de bonnes bottes antidérapantes et se munir d'une canne — peuvent prévenir une chute.

La sécurité à l'extérieur en hiver est le thème de la 18<sup>e</sup> Semaine de la sécurité des aînés. Il faut savoir qu'une mauvaise chute sur la glace peut avoir des conséquences graves et à long terme. Il peut s'ensuivre des douleurs chroniques et des blessures invalidantes qui peuvent entraîner la perte d'autonomie, l'isolement et l'inactivité.

Les aînés sont plus susceptibles d'être admis à l'hôpital avec des blessures nécessitant des séjours plus longs après une chute sur la glace.

Plus d'un tiers des gens hospitalisés ont entre 60 et 79 ans. Leur séjour à l'hôpital dure en moyenne 7,6 jours, et celui des 80 ans et plus dure en moyenne 14,5 jours. La sécurité de nos aînés est importante si nous voulons les garder actifs. Ils sont une richesse pour notre société. Je souhaite un bon hiver à tous les aînés. Soyez prudents.

*Déclarations de députés*

[Traduction]

**LES FORCES CANADIENNES**

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, le jour du Souvenir de cette année est particulièrement poignant, car chacune des collectivités de notre pays comprend que nous ne nous limitons pas à nous souvenir des soldats d'hier, mais que nous prions pour ceux qui sont au combat en ce moment.

C'est pourquoi je suis si fier des efforts des élèves de l'école publique Joseph H. Kennedy, à Matheson, qui tiennent une marche aujourd'hui pour appuyer le caporal MacLeod, qui est déployé à Kandahar. Je connais la famille MacLeod. Je me suis entretenu avec de nombreuses familles de ma région qui ont des jeunes en poste là-bas.

Nous avons une lourde responsabilité à exercer ici, à la Chambre des communes. C'est nous qui débattons pour établir s'il est sage de mettre en danger la vie de ces jeunes. C'est nous qui devons prendre la décision de les envoyer là-bas, mais c'est notre responsabilité à tous, celle de tous les Canadiens, d'indiquer à ces jeunes que, lorsqu'ils reviendront au pays, ils bénéficieront du soutien total de chacun des Canadiens et du soutien intégral du gouvernement du Canada, afin qu'on les protège et qu'on fasse en sorte qu'ils touchent les pensions voulues.

J'aimerais saluer les enfants et les féliciter du travail qu'ils accomplissent et du message qu'ils envoient au caporal MacLeod et à d'autres personnes de ma circonscription.

\* \* \*

**L'ATLAS DU CANADA**

**M. Bradley Trost (Saskatoon—Humboldt, PCC):** Monsieur le Président, cette année, *L'Atlas du Canada* célèbre 100 ans de production cartographique.

Quand *L'Atlas du Canada* a été publié pour la première fois, en 1906, on parlait beaucoup de la colonisation de l'Ouest. L'ouvrage a évolué avec le temps, la cartographie numérique et l'imagerie par satellite aidant, et il se trouve maintenant sur Internet.

Ressources naturelles Canada offre la collection la plus complète de cartes du Canada qu'on puisse trouver sur Internet. La Société géographique royale du Canada a été tellement impressionnée qu'elle a décerné sa médaille d'or à ces cartographes innovateurs. Ce prix est une marque de reconnaissance très spéciale pour tous ceux qui ont travaillé à l'élaboration de *L'Atlas du Canada*.

Depuis 1906, nos cartographes ont établi et publié des cartes spécialisées du paysage toujours changeant du Canada dans les six éditions de cet atlas national. Peu de pays en ont fait autant.

Je félicite le personnel de la Section des applications et des conseils en observation de la Terre, de Ressources naturelles Canada, d'avoir remporté ce prix et de contribuer assidûment à la constitution de notre patrimoine cartographique. J'invite vraiment les gens à visiter ce site fantastique, ce soir, avec leurs enfants, à l'adresse atlas.nrcan.gc.ca.

\* \* \*

**LE JOUR DU SOUVENIR**

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, le jour du Souvenir, les Canadiens se recueillent pour honorer nos anciens combattants, qui ont rendu des services et qui ont consenti des sacrifices en servant notre pays dans deux guerres mondiales, en Corée, dans des missions de maintien de la paix un peu partout dans le monde, et en Afghanistan.

Je veux rendre un hommage spécial à mon regretté père, qui servait dans les Argyle and Southern Highlanders, lorsque ceux-ci ont débarqué sur les plages de Normandie, en 1944. Il a subi de graves blessures aux jambes causées par des éclats d'obus, il est devenu sourd d'une oreille et il a été brièvement enterré vivant lorsque le char dans lequel il se trouvait a été atteint par un projectile.

C'est grâce aux actes de mon père et des hommes et femmes qui ont servi dans nos forces armées, et qui continuent de le faire, que nous jouissons des libertés qui sont les nôtres. Nous ne pourrions jamais rembourser la dette que nous avons envers eux.

Le 11 novembre, souvenons-nous des sacrifices qu'ils ont consentis et remercions-les de nous avoir légué une paix que tous les Canadiens apprécient.

\* \* \*

● (1105)

**LA CAMPAGNE ABOLISSONS LA PAUVRETÉ**

**M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC):** Monsieur le Président, je suis fier de rendre hommage aujourd'hui au groupe de jeunes Just Youth de l'école secondaire catholique St. Joseph's à Cornwall, dans ma circonscription, Stormont—Dundas—South Glengarry.

Récemment, ces jeunes citoyens remarquables ont encouragé leurs pairs et le personnel de l'école à participer à la campagne Abolissons la pauvreté, également appuyée par une coalition d'organismes de bienfaisance, de groupes religieux, de syndicats et d'autres intervenants qui s'emploient à sensibiliser la population à la nécessité de lutter contre la pauvreté.

Ce groupe de jeunes m'a présenté une énorme bannière blanche signée par plus de 200 élèves et membres du personnel de l'école. Cette bannière porte un message à la fois simple et important demandant l'abolition de la pauvreté.

Je suis très fier de l'initiative de ces jeunes citoyens de ma circonscription et de leur compassion. Ces élèves nous donnent tous une raison d'envisager avec optimisme l'avenir de la société canadienne et du monde.

Je salue les membres du groupe, le personnel et les élèves de l'école secondaire St. Joseph's, ainsi que tous les autres signataires de cette bannière. Ensemble, nous pouvons changer les choses.

\* \* \*

[Français]

**LES CULTURIADES DE L'OUTAOUAIS**

**M. Mario Laframboise (Argenteuil—Papineau—Mirabel, BQ):** Monsieur le Président, je tiens à féliciter un auteur et éditeur résidant de ma circonscription d'Argenteuil—Papineau—Mirabel, M. Pierre Bernier, qui a reçu deux prix lors de la soirée des Culturiades de l'Outaouais, le 25 octobre dernier, à Gatineau.

Il a en effet reçu deux Grands prix d'excellence lors du 4<sup>e</sup> Jeu de la francophonie: le premier grand prix, dans la catégorie Organismes culturels, pour sa maison d'édition, Écrits des Hautes-Terres, sise dans le secteur de la MRC de Papineau, ainsi que la bourse de 2 500 \$ pour l'ensemble de ses réalisations. Il a reçu un deuxième grand prix en tant qu'auteur et éditeur dans la catégorie Artistes, ainsi que la bourse de 2 500 \$ pour l'ensemble de son oeuvre.

Les communautés artistiques de la Petite-Nation et d'Argenteuil—Papineau—Mirabel sont parmi les plus importantes au Québec par le nombre d'artistes de tous les domaines culturels ainsi que la force et la qualité de leurs oeuvres.

M. Bernier, en tant que lauréat des Culturiades de l'Outaouais, en est le digne représentant. Je profite donc de l'occasion pour lui offrir toutes mes félicitations.

\* \* \*

[Traduction]

#### LE JOUR DU SOUVENIR

**M. David Sweet (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, PCC):** Monsieur le Président, la journée du 11 novembre, qui symbolise le courage et le sacrifice, sera particulièrement émouvante cette année, car nous penserons à nos fils et à nos filles qui sont en Afghanistan et dans d'autres zones de conflit.

Ce sont eux qui perpétuent notre fière tradition militaire. Ils risquent leur vie pour assurer un meilleur avenir au Canada et au reste du monde. En plus de construire des écoles, des routes et des hôpitaux pour le peuple afghan, ils servent et protègent notre pays.

À l'occasion de la Semaine des anciens combattants, j'invite tous les Canadiens à se souvenir de nos Forces canadiennes et de nos anciens combattants. La contribution du Canada au bien-être, à la paix et à la stabilité de notre monde complexe n'est plus à prouver.

Partageons le deuil des familles des soldats qui ont fait l'ultime sacrifice et offrons leur notre soutien comme nous le pouvons, où qu'elles soient. Quand viendra l'heure du crépuscule, et celle de l'aurore, nous nous souviendrons d'eux.

\* \* \*

#### LE JOUR DU SOUVENIR

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, à l'occasion de la Semaine des anciens combattants et à la veille du jour du Souvenir, c'est avec une profonde gratitude que je rends hommage aux plus grands de nos concitoyens.

Demain, le 11 novembre, les Canadiens, d'un océan à l'autre, s'uniront pour se souvenir des sacrifices que nombre de leurs concitoyens et leur famille ont consentis durant la Première et la Seconde Guerres mondiales, la guerre de Corée et, bien sûr, durant toutes les missions où des soldats canadiens ont perdu la vie.

À l'occasion du jour du Souvenir, des cérémonies commémoratives auront lieu partout dans la circonscription de Churchill que je représente, notamment dans les filiales de la légion à Thompson, Churchill, Cranberry Portage, Flin Flon, Gillam, Leaf Rapids, Lynn Lake, Snow Lake et The Pas.

Dans ma localité, Norway House, il y aura une cérémonie en l'honneur des anciens combattants autochtones qui ont participé à toutes les grandes batailles au nom du Canada.

En tant que fille et petite-fille d'anciens combattants, j'exprime ma gratitude inconditionnelle à tous les anciens combattants pour leur courageuse contribution.

\* \* \*

#### LA CONDITION FÉMININE

**Mme Joy Smith (Kildonan—St. Paul, PCC):** Monsieur le Président, cette semaine, j'ai présenté la motion suivante au Comité permanent de la condition féminine:

[...] que le Comité permanent de la condition féminine reconnaisse que toutes les femmes sont égales au Canada au sens de la Constitution et de la Charte des droits

#### Déclarations de députés

et libertés et que le gouvernement tente d'éliminer les obstacles à la pleine participation des femmes dans la société canadienne [...]

Les membres conservateurs du comité ont appuyé la motion, mais tous les membres faisant partie de l'opposition ont odieusement voté contre.

Pendant que l'opposition se plaît à dépeindre les femmes comme des êtres sans défense, nous sommes conscients de la diversité des femmes, tout en sachant qu'il reste des obstacles à franchir. C'est pourquoi le nouveau gouvernement du Canada met l'accent sur les programmes et les services qui auront un véritable impact sur la vie des femmes.

Nous avons augmenté le financement des refuges pour victimes de violence familiale dans les réserves. Nous avons mis en oeuvre d'importants programmes de développement des compétences pour les femmes et nous venons en aide aux victimes du trafic des personnes.

Après avoir subi pendant 13 ans les discours creux servis par les libéraux, les Canadiens méritent un gouvernement qui prend des mesures concrètes pour vraiment aider les femmes dans leurs collectivités.

\* \* \*

● (1110)

#### LA LOI FÉDÉRALE SUR LA RESPONSABILITÉ

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, le Sénat non démocratique et non élu n'a pas simplement amendé le projet de loi fédérale sur la responsabilité, il l'a pris en otage. Hier, les sénateurs nous ont fait parvenir leur scandaleuse demande de rançon, menaçant de tuer le projet de loi C-2 à moins que nous ne cédions à leurs menaces. Le Parti libéral à la dérive laisse le Sénat en faire qu'à sa tête. Qui va reprendre le contrôle de ces sénateurs indisciplinés avant que tout le projet ne s'envole en fumée?

Bob Rae a 11 sénateurs libéraux dans sa poche. Ferme-t-il les yeux sur le fait que le Sénat non élu compromet et sabote la Loi fédérale sur la responsabilité? Le député d'Etobicoke—Lakeshore a le soutien de 10 sénateurs. Appuie-t-il la réforme ou tente-t-il plutôt de maintenir le statu quo de la corruption libérale? Les sénateurs qui appuient le député de Saint-Laurent—Cartierville disent que le projet de loi C-2 mène au fascisme. Les partisans de M. Kennedy ont tenté de supprimer des articles entiers du projet de loi.

Lequel de ces futurs chefs libéraux veut faire preuve de véritable leadership et dire aux sénateurs de se réveiller, de se tenir à leur place et de cesser de saboter cette importante mesure législative?

\* \* \*

#### LE 2<sup>E</sup> BATAILLON DE CONSTRUCTION

**Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, je salue aujourd'hui les femmes et les hommes dont l'héritage militaire remonte à la Première Guerre mondiale. Ils formaient le 2<sup>e</sup> Bataillon de construction, mis sur pied le 5 juillet 1916. Le seul bataillon noir de l'histoire du Canada, c'est le secret militaire le mieux gardé du Canada. Cette année marque le 90<sup>e</sup> anniversaire de ce bataillon.

Joseph Madden et James Aaron Jacobs étaient parmi les 605 hommes noirs qui furent autorisés à servir leur pays. Malgré la ségrégation et l'absence de soins de santé de base dont il a fait l'objet, le bataillon s'est distingué en France où il a servi dignement.

*Questions orales*

[Français]

Aujourd'hui, nous honorons leur mémoire en citant leur nom dans l'appel nominal des Canadiens qui ont servi ce pays. Au nom des combattants de Laval—Les Îles, je remercie leurs descendants qui ont combattu lors de la Seconde Guerre mondiale.

[Traduction]

Le lieutenant-colonel Kenneth B. Jacobs, le lieutenant-colonel Wally Peters, accompagné de sa fille, le lieutenant-colonel Shelley Carey, M. Robert Dorsey et M. Edwin Sayles.

\* \* \*

[Français]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ):** Monsieur le Président, aujourd'hui, nous rendons hommage à tous ces hommes et ces femmes en uniforme qui ont servi avec bravoure, en temps de guerre comme en temps de paix, ainsi qu'à leurs familles.

À la veille du 11 novembre, souvenons-nous de leurs sacrifices et de leurs réalisations. Liberté, démocratie, justice, vérité et paix sont les valeurs au nom desquelles ces hommes et ces femmes combattants ont risqué, et trop souvent, perdu leur vie.

Nous pouvons mieux comprendre pourquoi ils ont choisi de combattre pour la paix et la liberté, et nous sommes à même de mieux constater l'incidence de leurs actions sur notre monde actuel.

Nous avons une énorme dette envers ces anciens combattants et notre seule manière de nous en acquitter, c'est de ne jamais oublier et de perpétuer le souvenir de leurs histoires, de génération en génération.

\* \* \*

[Traduction]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**M. Omar Alhabra (Mississauga—Erindale, Lib.):** Monsieur le Président, alors que la plus grande préoccupation du premier ministre sur la scène internationale semble être d'éviter les questions à propos de sa négligence dans le dossier de Kyoto, des dizaines d'innocents meurent tous les jours dans diverses parties du monde et il ne sourcille même pas.

Des femmes et des enfants meurent à Gaza, des étudiants se font bombarder au Sri Lanka, des villages sont détruits au Darfour, l'Irak sombre dans le chaos et le premier ministre ne fait rien.

Est-ce ainsi qu'il veut que le Canada s'affirme sur la scène internationale? Qu'est-il advenu des soi-disant principes qu'il prétend défendre?

Les Canadiens attendent de leur gouvernement qu'il favorise la paix à l'étranger et facilite la négociation et la résolution pacifique des conflits, et non qu'il envenime les divisions et attise les tensions.

Les Canadiens veulent que leur gouvernement prenne des mesures pour protéger les civils innocents. J'encourage instamment le premier ministre à faire vraiment preuve de leadership et à agir immédiatement.

\* \* \*

[Français]

**L'ENVIRONNEMENT**

**M. Luc Harvey (Louis-Hébert, PCC):** Monsieur le Président, après 13 ans d'inaction en environnement des libéraux, soutenus par

la complicité des bloquistes, et à la suite des récentes interventions du Bloc sur l'environnement, je me demande si les bloquistes d'Ottawa défendent l'environnement ou recherchent des occasions de faire de la partisanerie. Je m'interroge sur la volonté réelle des bloquistes de lutter contre les changements climatiques.

Peut-on m'expliquer comment le chef du Bloc veut légiférer sur la qualité de l'air, alors qu'il refuse justement d'appuyer notre projet de loi sur la qualité de l'air qui donne du mordant à notre politique environnementale?

Le nouveau gouvernement conservateur est le premier, non pas qui imposera des mesures volontaires comme les libéraux, mais qui réglementera les émissions.

Nous nous attaquons à un problème majeur. Ce n'est pas de promesses vides qui paraissent bien que nous avons besoin, mais d'échéances réalistes.

Il est utopique et illusoire de penser que des échéances trop brèves seront performantes et pragmatiques. Les nouveaux règlements qui entreront enfin en vigueur en 2010 et les pénalités financières aux délinquants annoncent enfin l'efficacité de l'engagement.

Il est déplorable que les bloquistes fassent preuve de partisanerie alors qu'il s'agit de l'enjeu le plus...

● (1115)

**Le Président:** Je regrette, mais le temps alloué au député est terminé.

\* \* \*

[Traduction]

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**Le Président:** J'aimerais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune d'un groupe d'anciens combattants qui célèbrent le 90<sup>e</sup> anniversaire du bataillon de construction n° 2 de la Première Guerre mondiale. Sont présents M. Robert Dorsey, le Lieutenant-colonel Kenneth Jacobs, le Lieutenant-colonel Wally Peters, le Lieutenant-colonel Shelley Carey et Edwin Sayles.

**Des voix:** Bravo!**QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

**L'ENVIRONNEMENT**

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, à son départ pour Nairobi en vue de participer à une réunion sur la mise en oeuvre du Protocole de Kyoto, la ministre de l'Environnement est accablée par sa propre tendance à la duperie et à la désinformation ici, au Canada.

Obsédée par la partisanerie et par un besoin de rejeter le blâme sur d'autres, elle a dit aux Canadiens que des centaines de millions de dollars avaient été dépensés par le gouvernement précédent pour l'achat de crédits de carbone à l'étranger.

Les fonctionnaires de la ministre, le vérificateur en matière d'environnement et les médias ont tous confirmé que cela était tout simplement faux.

*Questions orales*

Pourquoi les conservateurs ont-ils délibérément dit une telle fausseté?

**L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je rejette catégoriquement la prémisse de la question du député. Il a employé le terme « accablée ». Je sais certainement ce qui accable le Parti libéral.

Ce qui accable les libéraux, c'est qu'ils n'ont absolument rien fait dans le dossier de l'environnement en 12,2 ans. Je suis certain qu'ils ont plutôt honte de leur bilan dans ce domaine.

Je puis assurer au député que la ministre de l'Environnement fera un travail exceptionnel pour le Canada, tant au pays qu'à l'étranger, et il devrait s'en réjouir.

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire du premier ministre ne dit pas la vérité non plus. Il s'est fait prendre à induire la Chambre en erreur au sujet d'une note de service concernant l'accès à l'information. Sur la question du Challenger, ses propos étaient carrément erronés. Les conservateurs ne divulguent pas la même information que leurs prédécesseurs. Sur la question de l'ordre du jour du sommet d'Helsinki, le corps diplomatique a mis au jour sa duperie. Pour lui, la vérité n'est jamais un obstacle à une bonne campagne de salissage.

Pourquoi le secrétaire parlementaire a-t-il donné de fausses informations au sujet de l'échéancier du gouvernement en ce qui concerne les changements climatiques, donnant l'impression qu'il est 13 ans plus court qu'il ne l'est en réalité?

**L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, encore une fois, je rejette la prémisse de la question du député. S'il veut parler de ce qui s'est passé pendant ces 13 ans, eh bien, il ne s'est rien passé du tout.

Pour ce qui est des objectifs, je demanderais au député pourquoi les libéraux ont signé l'accord de Kyoto alors qu'ils n'avaient aucunement l'intention d'atteindre ces objectifs. La preuve, c'est que les émissions de gaz à effet de serre ont augmenté chaque année sous les gouvernements libéraux.

Pourquoi les libéraux ont-ils agi ainsi? Pourquoi ont-ils signé l'accord alors qu'ils n'avaient aucunement l'intention d'atteindre ces objectifs?

**L'hon. Ralph Goodale (Wascana, Lib.):** Monsieur le Président, la tendance à la duperie persiste chez les conservateurs. Le gouvernement suit aveuglément le conseil de son sondeur républicain maintenant discrédité, qui lui a dit que si on répète une fausseté assez exagérée grande assez fort et assez longtemps, on peut peut-être s'en tirer impunément.

Cependant, les conservateurs ne cessent d'entraîner d'autres personnes dans leur inextricable tissu de faussetés. Ils blâment l'Association canadienne du transport urbain pour les chiffres erronés sur les émissions liées au transport, mais cette association contredit le gouvernement. Ils blâment les consultants du secteur privé pour les chiffres erronés sur les coûts d'électricité, mais ces consultants contredisent le gouvernement.

Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas simplement dire la vérité?

**L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je puis assurer au député que le seul groupe que nous blâmons dans le dossier de l'environnement, c'est le Parti

libéral du Canada qui n'a absolument rien fait à cet égard. Les libéraux sont les seuls que nous blâmons.

En fait, si on jette un coup d'oeil en arrière, on se rend compte que c'est seulement sous des gouvernements conservateurs que les choses avancent dans le domaine de l'environnement. Qu'il s'agisse de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement ou du traité sur les pluies acides, ces mesures sont toutes l'oeuvre de gouvernements conservateurs, et c'est pourquoi les Canadiens accueillent favorablement la Loi sur la qualité de l'air.

• (1120)

[Français]

**Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.):** Monsieur le Président, il y a une autre promesse brisée.

Le gouvernement du Québec a adopté un plan pour lutter contre les changements climatiques, un plan louangé par tous. Tous, sauf le gouvernement minoritaire conservateur.

Et voilà la preuve du manque de respect des conservateurs: ils ont retiré les 328 millions de dollars qui auraient permis à Québec de respecter le Protocole de Kyoto.

C'est cela se soucier de l'environnement?

À Nairobi, avec son collègue du Québec, la ministre reviendra-t-elle sur sa position en lui garantissant les 328 millions de dollars pour la lutte contre les changements climatiques?

[Traduction]

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, puisqu'on parle d'argent, tous les Canadiens savent que, pendant 13 ans, les libéraux n'ont rien fait et qu'ils ont gaspillé 1,6 milliard de dollars.

Je demande à la députée de s'exprimer dès maintenant, car il y a longtemps que nous attendons des excuses pour le gaspillage d'argent et pour l'inaction totale en matière d'environnement.

[Français]

**Mme Raymonde Folco (Laval—Les Îles, Lib.):** Franchement, monsieur le Président, cela me donne magnifiquement l'occasion de demander à l'autre côté de la Chambre qui est au pouvoir depuis presque un an: quand allez-vous commencer à gouverner? De plus, ce n'est pas la première fois que cette ministre brise sa promesse envers le Québec.

Le 25 mai dernier, le journal *Le Soleil* rapportait qu'après avoir rencontré son homologue provincial, la ministre de l'Environnement s'était montrée ouverte à verser de l'argent qui servirait au plan de lutte contre les changements climatiques que préparait Québec. Le gouvernement du Québec attend toujours cet argent.

La ministre prend-elle plaisir à briser continuellement ses engagements envers les Québécois? Est-ce cela, gouverner le Canada?

[Traduction]

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, je crois que ce qui dérange la députée, c'est que le gouvernement actuel est un gouvernement d'action. C'est lui qui a déposé le projet de loi sur la qualité de l'air. Nous allons passer des mesures d'application facultative aux mesures obligatoires.

Cette députée appartenait à un parti ministériel qui n'a rien fait. Va-t-elle enfin faire ce qu'il faut et appuyer un gouvernement qui est un gouvernement d'action en matière d'environnement?

*Questions orales*

[Français]

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, dans une entrevue hier, la ministre de l'Environnement a confirmé que seule la voix du Canada se ferait entendre à Nairobi. Le Québec, qui est pourtant reconnu comme un leader en matière d'environnement, devra se contenter de faire de la figuration.

Le gouvernement reconnaît-il qu'il vient de manquer une belle occasion d'appliquer concrètement son fédéralisme d'ouverture promis à Québec le 19 décembre dernier, et qui devait, entre autres choses, faire une place au Québec sur la scène internationale?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, cela m'offre justement l'occasion de préciser que ce gouvernement est un gouvernement d'ouverture. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons invité le ministre québécois de l'Environnement à accompagner notre ministre de l'Environnement, de façon à ce que l'on puisse aussi en même temps connaître l'opinion du Québec dans cet important dossier.

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, on invite le ministre et on le muselle. C'est une bonne chose encore!

Comment le gouvernement peut-il justifier qu'il muselle ainsi le Québec alors que l'environnement est un champ de compétence partagée, que le Québec possède un plan vert crédible, et qu'il est un leader en matière de réduction de gaz à effet de serre au Canada?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, force est de constater que les objectifs poursuivis par le gouvernement du Québec ne sont pas les mêmes que ceux poursuivis par le gouvernement national.

Nous savons que le gouvernement du Québec a un plan qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre d'environ 2 p. 100 au-dessous des cibles de 1990, alors que tout le monde sait que la cible est de moins de 6 p. 100. Cela étant dit, ce qui est véritablement important ici, c'est que les deux ministres puissent continuer de travailler ensemble en harmonie, et c'est ce que nous faisons.

J'invite le Bloc québécois à tendre la main et à travailler avec nous pour adopter la Loi canadienne sur la qualité de l'air.

**Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ):** Monsieur le Président, la ministre de l'Environnement a reconnu du mérite à la proposition en quatre points présentée hier, qui lui suggère des solutions afin d'étoffer la position du Canada à Nairobi. Cependant, la ministre refuse d'identifier lequel des quatre points lui semble digne d'intérêt et empêche le Québec de parler, lui qui a pourtant un bilan positif à faire valoir.

La ministre se rend-elle compte qu'il n'est pas trop tard pour nous faire connaître ses objectifs en ce qui concerne la phase un de Kyoto, et peut-elle nous dire ce qu'elle trouve d'intéressant dans la proposition faite hier?

• (1125)

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, ce qui est toujours curieux, c'est qu'il faut toujours faire un peu d'histoire dans ces dossiers.

Si le Québec est rendu là où il est en matière d'environnement, c'est grâce à des décisions qui ont été prises en 1970 par le gouvernement de Robert Bourassa, alors que les teneurs séparatistes disaient et favorisaient l'utilisation du nucléaire, qui, comme vous le

savez, est probablement l'une des choses les plus dommageables pour l'environnement.

Le Québec a fait des choix, et aujourd'hui, je suis heureux de voir que l'on appuie ces choix.

**Mme Claude DeBellefeuille (Beauharnois—Salaberry, BQ):** Monsieur le Président, j'inviterais le ministre à parler au ministre des Ressources naturelles, qui disait cette semaine que l'énergie nucléaire était une énergie propre. Le ministre Béchard soulignait le peu d'empressement du gouvernement canadien à lui faire connaître sa position. En conséquence, le ministre a décidé que Québec parlerait de sa propre voix à Nairobi.

Le refus de la ministre de faire connaître son plan à son homologue québécois n'est-il pas un aveu que la position canadienne face au Protocole de Kyoto est en totale contradiction avec la position du Québec?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, en ce qui a trait au nucléaire, ma collègue devrait se rappeler qu'en 1970, lorsque ce choix a été fait, il fallait choisir entre une énergie propre et renouvelable et une autre énergie.

Quant au plan, j'invite nos collègues à lire le projet de loi déposé. Qu'ils fassent comme le PQ et qu'ils appuient un projet de loi sur la qualité de l'air. Qu'ils considèrent cette option, cela les aidera.

\* \* \*

[Traduction]

## LES AFFAIRES AUTOCHTONES

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, la première mesure que le gouvernement a prise à l'égard des gens de Kashechewan a été de déchirer un accord qu'ils avaient déjà signé.

Or, maintenant, par l'entremise de M. Alan Pope, le gouvernement leur fait toutes sortes de promesses pour les inciter à quitter leur territoire. M. Pope leur a notamment promis qu'ils pourraient retourner chasser et pêcher sur leurs terres ancestrales. Il n'y a pas de routes pour se rendre à Kashechewan et il faut être riche pour y aller en avion à partir de Timmins.

Je pense que c'est rêver en couleur que de penser que le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien va offrir un service aérien aux gens pour qu'ils puissent retourner sur leurs territoires de chasse.

Les gens de Kashechewan veulent savoir ceci: quel type d'engagement financier le gouvernement va-t-il prendre aujourd'hui pour garantir qu'ils pourront jouir à long terme de vols vers leurs territoires?

**M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, M. Alan Pope a présenté un rapport indépendant et une évaluation de la situation à Kashechewan. C'est une des choses dont il a tenu compte après avoir consulté longuement de nombreux membres de la collectivité. Ses propositions ont été bien reçues par tous ceux qui ont lu le rapport.

Nous comptons bien les soumettre aux gens de Kashechewan et leur permettre de prendre une décision sur leur avenir.

*Questions orales*

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, M. Pope a également déclaré que la région n'était pas viable économiquement. Il devrait dire cela à toutes les sociétés minières et aux prospecteurs de diamants qui se ruent vers le territoire Mushkegowuk dans l'espoir de lancer un projet, comme la mine Victor, qui leur rapporterait des milliards de dollars.

Je pense qu'il est très pratique de déplacer de leur territoire des gens qui ont des droits aux termes de l'article 35, des droits économiques qui ont été garantis par la décision de la Cour suprême dans l'affaire Delgamuukw.

Le gouvernement est-il disposé à signer avec les habitants de Kashechewan un traité leur garantissant que, s'ils quittent leurs territoires, ils conserveront leurs droits économiques sur leurs terres ancestrales?

**M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, il est important de se rappeler que ce sont les gens de Kashechewan qui prendront cette décision les concernant. En tant que gouvernement, nous voulons permettre à tous les membres des Premières nations de choisir librement comment ils entendent mener leur vie à l'avenir.

\* \* \*

**LES FIDUCIES DE REVENU**

**L'hon. John McCallum (Markham—Unionville, Lib.):** Monsieur le Président, revenons maintenant aux promesses non tenues, à commencer par la pire de toutes.

Les conservateurs ont clamé haut et fort, à plusieurs reprises, qu'ils n'imposeraient jamais les fiducies de revenu. Pourtant, la semaine dernière, c'est exactement ce qu'ils ont fait. La conséquence de cette promesse non tenue, c'est qu'un million de Canadiens qui avaient cru le gouvernement sur parole ont investi dans des fiducies de revenu. Ils ont perdu plus de 20 milliards de dollars.

Comment les Canadiens pourraient-ils encore faire confiance au discours du gouvernement?

• (1130)

**Mme Diane Ablonczy (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, le député sait très bien que son propre gouvernement avait bâclé ce dossier, en créant une situation menaçante pour l'économie canadienne et, surtout, pour les contribuables. En effet, si les sociétés ne paient pas leur juste part, tout le monde en souffrira.

Le député sait que la situation a évolué considérablement, de façon imprévisible, au cours des derniers mois. Le gouvernement a donc agi. Il aurait pu choisir de préserver sa propre crédibilité politique en refusant de prendre des mesures, en faisant payer le prix à tout le pays, mais il a préféré faire ce qui s'imposait.

\* \* \*

**LE BOIS D'OEUVRE**

**M. Don Bell (North Vancouver, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse rompue.

Avant les élections, les conservateurs disaient qu'ils allaient exiger du gouvernement des États-Unis qu'il suive les règles dans le commerce du bois d'oeuvre et qu'il rembourse la somme de plus de 5 milliards de dollars perçue en droits compensatoires illégaux des producteurs canadiens de bois d'oeuvre. Ils prétendaient ne pas vouloir se contenter de moins. Pourtant, l'accord qu'ils ont signé avec

les États-Unis ne prévoit pas le remboursement de tout l'argent au Canada. Ils n'ont pas dit la vérité. Ils sont même allés jusqu'à laisser un pourboire de 1 milliard de dollars aux Américains.

Comment les Canadiens peuvent-ils croire ce que dit le gouvernement?

**Mme Helena Guergis (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international, PCC):** Monsieur le Président, je remercie le député pour sa question, mais je ne suis pas d'accord avec lui, bien entendu.

Notre parti et notre gouvernement ont concentré leurs efforts en vue d'obtenir des résultats concrets pour l'industrie du bois d'oeuvre, qui avait été dévastée à cause de la négligence et de l'incapacité du gouvernement libéral précédent. Les libéraux n'ont pas été capables de conclure un accord réglant le différend de manière avantageuse pour l'industrie du bois d'oeuvre.

L'industrie du bois d'oeuvre récupérera plus de cinq milliards de dollars canadiens et elle pourra réinvestir cette somme pour se tenir à flot. C'est une réalisation dont le Parti libéral s'est montré incapable.

\* \* \*

**LES AFFAIRES AUTOCHTONES**

**Mme Tina Keeper (Churchill, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse brisée.

Pendant la campagne électorale, les Canadiens ont été amenés à croire qu'un gouvernement conservateur honorerait l'accord de Kelowna. Or, le gouvernement a rompu cette promesse; son budget est venu annuler l'accord de 5,1 milliards de dollars.

Les conservateurs prétendent que l'argent n'a jamais été comptabilisé, mais un de leurs députés a admis que l'argent était là. Seuls le ministre des Finances ou le premier ministre ont pu le rayer des livres comptables.

Pourquoi le gouvernement ne respecte-t-il pas ses promesses envers les Canadiens autochtones?

**M. Rod Bruinooge (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, PCC):** Monsieur le Président, comme nous l'avons entendu récemment, le député de LaSalle—Émard a déclaré à un comité qu'il n'y avait pas d'accord de Kelowna, qu'il n'existait pas de page de signatures et que, en fait, aucune somme n'avait été mise de côté pour cela. Il s'agit de promesses d'une valeur de 25 milliards de dollars, des promesses que les libéraux n'avaient pas l'intention de tenir. Le gouvernement actuel propose des plans concrets pour les Autochtones et ces plans sont assortis de vrais investissements.

\* \* \*

**LA CONDITION FÉMININE**

**L'hon. Belinda Stronach (Newmarket—Aurora, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse rompue par le gouvernement conservateur minoritaire.

Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre s'est engagé à promouvoir le droit des femmes à l'égalité. Toutefois, le mois dernier, le gouvernement a fait le contraire. Non seulement il a réduit de 43 p. 100 le budget de Condition féminine Canada, mais il a aussi retiré la notion d'égalité du mandat du Programme de promotion de la femme.

Pourquoi le premier ministre a-t-il rompu sa promesse envers les femmes du Canada?

*Questions orales*

**L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, il faut bien comprendre que, si nous continuons à dire aux femmes qu'elles ne sont pas égales aux hommes, elles vont continuer à le croire. Nous sommes d'avis que tous les citoyens du Canada sont égaux. Nous sommes conscients qu'il y a des problèmes et des obstacles. Nous allons utiliser l'argent des contribuables pour faire en sorte que toutes les femmes jouissent d'occasions égales et puissent participer à la société à titre de citoyennes égales.

\* \* \*

[Français]

**LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES**

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, quoiqu'en dise le ministre des Affaires étrangères, les coupes de 12 millions de dollars ont mis à mal le Fonds de diplomatie publique avec, pour conséquence, que les centres culturels canadiens de Londres et de Paris sont devenus des coquilles vides. Le ministre avance comme explication que les sommes destinées au fonds n'ont pas été coupées, mais qu'elles font l'objet d'une réévaluation.

Le fait que ces deux centres n'aient toujours par reçu leur subvention n'est-il pas une preuve de plus que le ministre a décidé d'éliminer purement et simplement le Fonds de diplomatie publique?

• (1135)

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, je remercie la députée de sa question. Il est clair que nous n'avons pas l'intention de fermer le Centre culturel canadien à Paris. Les tournées d'artistes à l'étranger bénéficient surtout du programme de promotion des arts de 4,7 millions de dollars. De plus, ma collègue, la ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, a annoncé que le budget du Conseil des Arts du Canada sera augmenté de quelque 50 millions de dollars au cours des deux prochaines années.

**Mme Pauline Picard (Drummond, BQ):** Monsieur le Président, le ministre est-il conscient que l'incertitude et les délais qui entourent l'octroi des subventions aux centres culturels de Londres et de Paris font en sorte que des tournées ont déjà été refusées et que certaines activités ont été suspendues? Peut-il le nier?

**L'hon. Peter MacKay (ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, PCC):** Monsieur le Président, je le répète, ce n'est pas l'intention du gouvernement de fermer les centres d'art. Il est nécessaire, dans chaque programme, dans chaque ministère, de chercher une façon d'augmenter l'efficacité et l'efficacé. Je sais que la députée s'intéresse à la promotion des arts au Québec et partout au pays. J'encourage la députée à participer cette année aux programmes en amenant des idées pour la promotion des arts.

\* \* \*

**LA NOMINATION DES JUGES**

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Monsieur le Président, la juge en chef de la Cour suprême du Canada s'oppose à l'intention du ministre de la Justice de modifier, sans consultation, l'actuel processus de nomination des juges et la composition des membres du comité de sélection.

Les véritables intentions du ministre ne sont-elles pas, en bout de ligne, de se donner une latitude complète pour nommer qui il veut et ainsi politiser davantage le processus de nomination des juges?

[Traduction]

**M. Rob Moore (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC):** Monsieur le Président, les comités consultatifs pour la magistrature conseillent le ministre en matière de nominations à la magistrature. Nous sommes très fiers d'élargir la composition de ces comités pour accorder une place aux policiers, lesquels, nous en convenons tous, jouent un rôle très important dans notre système judiciaire.

[Français]

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Monsieur le Président, en juin 2005, le Bloc québécois avait obtenu la création d'un comité spécial ayant le mandat d'améliorer la transparence des nominations des juges. Le comité n'a toutefois pas eu le temps de compléter ses travaux.

Au lieu de procéder à des réformes en catimini, pourquoi le ministre de la Justice ne fait-il pas revivre ce comité, qui pourrait lui faire des recommandations impartiales après consultation?

[Traduction]

**M. Rob Moore (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada, PCC):** Monsieur le Président, notre gouvernement croit fermement dans la diversification des voix pouvant se faire entendre pour nous aider à évaluer les recommandations concernant des candidats à la magistrature. Il fut un temps, on le sait, où les libéraux se servaient des nominations à la magistrature pour offrir une place de choix à des petits amis du parti. Nous n'agissons pas de la sorte.

\* \* \*

**LA FISCALITÉ**

**L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.):** Parlons-en des promesses non tenues, monsieur le Président.

Le Parti conservateur avait promis, dans son programme électoral, de réduire les impôts de tous les Canadiens. Or, les Canadiens ont eu une bien mauvaise surprise, le 1<sup>er</sup> juillet, lorsqu'ils ont constaté que la réduction promise s'était transformée en une augmentation d'impôt pour presque tous les contribuables, puisque la nouvelle mesure s'appliquait à partir de la tranche d'imposition la plus basse.

Pourquoi le gouvernement donne-t-il des miettes aux contribuables, alors qu'il leur soutire des milliards de dollars? Qu'est-ce qui retient le gouvernement de simplement dire la vérité?

**Mme Diane Ablonczy (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, PCC):** Monsieur le Président, il est difficile d'imaginer de quoi parle le député, car notre budget a fait bénéficier les contribuables canadiens d'allègements fiscaux plus importants que les quatre budgets libéraux précédents. En fait, ces allègements totaliseront 20 milliards de dollars au cours des deux prochaines années. Les libéraux devraient s'en réjouir au lieu de s'en plaindre.

\* \* \*

**LE LOBBYING**

**M. Borys Wrzesnewskij (Etobicoke—Centre, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse non tenue.

*Questions orales*

Avant de nommer trois anciens lobbyistes à son Cabinet, y compris le ministre de la Défense, avant d'offrir à des lobbyistes des postes très élevés au cabinet du premier ministre et dans des bureaux ministériels et avant de permettre à des membres du personnel d'un ministre de quitter leur poste et d'exercer des pressions sur leur ancien patron à peine quelques jours plus tard, le premier ministre avait promis qu'il mettrait un terme aux liens étroits entre le gouvernement et les lobbyistes.

Pourquoi le premier ministre a-t-il manqué à sa promesse et renoué les liens qui donnent facilement accès au Bureau du premier ministre?

• (1140)

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, dans la toute première mesure législative qu'ils ont soumis au Parlement, le gouvernement et le premier ministre ont présenté la réforme la plus complète des dispositions sur les lobbyistes jamais effectuée non seulement au Canada, mais dans tout le monde occidental.

Nous voulons imposer une interdiction de faire du lobbying pendant cinq ans à tous ceux qui ont occupé un poste d'adjoint ministériel ou de haut fonctionnaire. Nous exigerons que tous les contacts soient rapportés et rendus publics sur Internet. Ce sont là de vraies réformes. Les Canadiens ont été terriblement déçus par la corruption du gouvernement libéral.

\* \* \*

**LA LOI FÉDÉRALE SUR LA RESPONSABILITÉ**

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse non tenue.

Quand il a présenté sa loi sur la responsabilité rédigée à la hâte et remplie de défauts, le président du Conseil du Trésor a dit que son parti n'accepterait pas de dons supérieurs à 1 000 \$. Il a réitéré sa promesse à la Chambre le 30 octobre. Toutefois, les livres montrent que les conservateurs ont manqué à leur promesse en acceptant des dons de plus de 1 000 \$ à presque 200 reprises.

Les conservateurs sont passés maîtres dans l'art de manquer à leurs promesses. Comment les Canadiens peuvent-ils leur faire confiance de nouveau?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, le Parti libéral a dit vouloir plafonner les donations politiques à 1 000 \$. Nous sommes d'accord. Nous nous demandons pourquoi les députés d'en face posent ces questions-là. Au comité de la Chambre des communes, ils ont proposé de hausser le plafond à 3 000 \$ et, au Sénat libéral, ils ont voulu les doubler, les portant à 2 000 \$.

Nous pouvons régler le problème très facilement en rendant le plafonnement des donations rétroactif au 12 avril, le jour où le projet de loi a été présenté. Nous aurons alors une vraie obligation de rendre compte et moins de corruption libérale.

\* \* \*

**LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX**

**L'hon. Stephen Owen (Vancouver Quadra, Lib.):** Monsieur le Président, voici deux autres promesses violées par le premier ministre conservateur minoritaire.

Durant la campagne électorale, le premier ministre a promis de n'accueillir au Cabinet que des élus, puis il s'est prononcé en faveur de l'élection des sénateurs. Or, le premier jour de son entrée en

fonction, il a nommé l'agent de financement conservateur Michael Fortier au Sénat, puis au Cabinet à titre de, écoutez bien, ministre des Travaux publics.

Quand donc le premier ministre cessera-t-il de violer les promesses faites aux Canadiens?

**L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, le ministre a déclaré qu'il se présenterait aux prochaines élections fédérales et c'est une promesse qu'il a faite aux Canadiens. Entre-temps, il travaille très fort pour la population de la région de Montréal, du Québec et même de tout le Canada. Il accomplit du travail exceptionnel, ce que confirmera sans doute le député.

\* \* \*

**LA LOI FÉDÉRALE SUR LA RESPONSABILITÉ**

**M. Gary Goodyear (Cambridge, PCC):** Monsieur le Président, le Sénat, dominé par les libéraux, a finalement cessé de se traîner les pieds, de tergiverser et de retarder le processus d'adoption de la Loi fédérale sur la responsabilité. Toutefois, il est tragique de constater que plus de 100 changements apportés par les libéraux ont littéralement saboté le projet de loi, notamment en faisant doubler la limite prévue de 1 000 \$ pour les dons, et en rendant les processus encore plus secrets avec l'ajout d'exemptions relatives à la Loi sur l'accès à l'information.

Le président du Conseil du Trésor peut-il dire à la Chambre s'il entend rétablir la Loi fédérale sur la responsabilité, de façon à ce qu'elle demeure la loi anticorruption la plus rigoureuse de l'histoire du Canada?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, le député de Cambridge peut être tout à fait certain que nous allons le faire. Il peut être certain que nous allons faire en sorte que les dons aux partis politiques et aux candidats locaux ne puissent excéder 1 000 \$. Mon collègue peut être certain que nous allons faire en sorte que le personnel politique des libéraux n'obtienne pas un laissez-passer pour accéder à notre fonction publique neutre et non partisane, et il peut être certain que nous allons éclaircir les zones sombres qui existent autour de la Commission canadienne du blé.

\* \* \*

**LES POLITIQUES GOUVERNEMENTALES**

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, les conservateurs sont en train de montrer qu'ils ont autant de difficultés que les libéraux qui les ont précédés à tenir leurs promesses. Qu'il s'agisse des nominations partisans, des délais d'attente pour les soins de santé, de la qualité de l'air, des fiducies de revenu ou du soutien à nos anciens combattants, le gouvernement conservateur a rompu ses promesses l'une après l'autre, en seulement neuf mois au pouvoir.

Si nous ne pouvons faire confiance aux conservateurs relativement aux promesses qu'ils ont faites lors de la dernière campagne électorale, comment pouvons-nous avoir confiance qu'il vont respecter les promesses qu'ils font dans le cadre de l'élection complémentaire dans la circonscription de London-Centre-Nord?

*Questions orales*

**L'hon. Rob Nicholson (leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, je suis un peu surpris de la question de la députée. Je sais que nous avons une candidate exceptionnelle dans cette circonscription. Elle a été mairesse de la ville et, à ce titre, elle a accompli un travail remarquable. Elle a travaillé avec des groupes minoritaires dans cette collectivité. Elle a été rassembleuse et elle va faire de l'excellent travail au nom des résidents de London.

\* \* \*

● (1145)

**L'ENVIRONNEMENT**

**Mme Irene Mathyssen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je suis ravi qu'elle soit rentrée de Washington.

En 1993, les libéraux ont promis de réduire la pollution de 20 p. 100. Qu'est-il advenu de cette promesse? La pollution a augmenté de 27 p. 100. Lors de la dernière campagne électorale, les conservateurs ont promis de présenter une mesure qui permettrait de réduire la pollution. Or, leur soi-disant loi sur la qualité de l'air donnera lieu à une augmentation de la pollution. Pendant ce temps l'air est de moins en moins respirable à London.

Le gouvernement va-t-il s'engager à appuyer des cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre fondées sur des données scientifiques à court, à moyen et à long terme?

**M. Mark Warawa (secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement, PCC):** Monsieur le Président, le député a raison. Le gouvernement libéral précédent n'a rien fait au plan de l'environnement. C'est le gouvernement actuel qui s'attaquera aux émissions de gaz à effet de serre et à la pollution au moyen de la loi sur la qualité de l'air. Nous serions ravis de voir tous les députés, y compris les néo-démocrates, s'attaquer à cet important problème.

\* \* \*

[Français]

**L'INFRASTRUCTURE**

**M. Francis Scarpaleggia (Lac-Saint-Louis, Lib.):** Monsieur le Président, je reviendrai sur les promesses brisées.

Le 30 novembre dernier, les députés conservateurs de Québec, que leur chef était incapable de nommer à l'époque, dévoilaient leur plateforme régionale. Ils s'engageaient à repeindre le pont de Québec. Un an plus tard, la rouille ronge toujours la structure. Je demande au ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités ce qu'il attend pour distribuer seaux et pinceaux à son caucus québécois.

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je suis bien heureux que le député soulève la question de l'action des députés conservateurs dans la région de Québec. Nous avons effectivement réglé le dossier de Petite-Rivière-Saint-François grâce au travail de mon collègue, soit le ministre du Travail. Nous avons aussi été capables de régler le dossier de l'aéroport de Québec en l'espace de quelques mois. Nous avons été capables de régler le dossier de la célébration du 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec. Quant au dossier du pont, il s'agit d'un dossier qui sera réglé en priorité à l'intérieur de notre premier mandat d'un an.

[Traduction]

**PATRIMOINE CANADIEN**

**L'hon. Bryon Wilfert (Richmond Hill, Lib.):** Monsieur le Président, il y a encore une autre promesse rompue.

Les conservateurs ont dit à l'Association des musées canadiens: «Vous pouvez avoir l'assurance que le financement généreux des musées canadiens sera une priorité pour un gouvernement conservateur.» Je tiens à préciser une chose au gouvernement conservateur minoritaire qui a des difficultés à saisir la réalité. Une réduction n'est pas une augmentation. Moins n'est pas plus. Il n'y a pas de générosité dans une main fermée.

Pourquoi les conservateurs ont-ils rompu leur promesse? Pourquoi ont-ils réduit de 4,6 millions de dollars le financement du Programme d'aide aux musées?

**L'hon. Bev Oda (ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine, PCC):** Monsieur le Président, comme nous l'avons déjà dit, nous avons les musées à coeur. Ils protègent notre patrimoine et notre culture.

Lorsque nous avons pris le pouvoir, les toits de musées d'art fuyaient et la vérificatrice générale disait que nos collections se détérioraient plus rapidement qu'elles ne s'agrandissaient.

Nous connaissons nos responsabilités et nous verrons aux besoins de tous les musées au Canada.

\* \* \*

**LA GARDE DES ENFANTS**

**Mme Bonnie Brown (Oakville, Lib.):** Monsieur le Président, une autre promesse a été rompue.

Pendant la dernière campagne électorale, les conservateurs ont dit que la prestation mensuelle de 100 \$ aux familles viendrait s'ajouter à la Prestation fiscale canadienne pour enfants, un programme de soutien du revenu destiné aux familles à revenu faible ou moyen. Cependant, la partie de cette prestation fiscale concernant les jeunes enfants a été éliminée. Bien qu'on leur ait promis qu'on ne trouverait pas de moyen détourné pour leur reprendre de l'argent, les Canadiens se font voler l'argent destiné à leurs enfants.

Comment le gouvernement peut-il justifier ce manquement à sa promesse?

**L'hon. Diane Finley (ministre des Ressources humaines et du Développement social, PCC):** Monsieur le Président, une fois de plus, la députée d'en face se base sur des faits on ne peut plus erronés. Nous reconnaissons qu'il y avait un supplément pour les enfants de moins de sept ans, c'est pourquoi nous avons élargi le programme et l'avons combiné. Maintenant, aucun parent ne sera défavorisé quand il touche la prestation universelle pour enfants.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE**

**L'hon. Wayne Easter (Malpeque, Lib.):** Monsieur le Président, les conservateurs avaient promis une aide financière immédiate aux agriculteurs pour les semences printanières. Aucune somme n'a été reçue, c'est donc une autre promesse rompue. Ils avaient promis d'ouvrir le marché des vieux animaux aux États-Unis. Rien n'a été fait. Ils avaient promis la commercialisation mixte, que le groupe de travail créé par le ministre lui-même qualifie maintenant d'impossible. À elle seule, cette proposition nuisible retirera 655 millions de dollars des comptes en banque des agriculteurs.

*Questions orales*

Promesses rompues, manipulation et tromperie. Pourquoi le gouvernement ne peut-il pas simplement être honnête envers les producteurs primaires?

• (1150)

[Français]

**M. Jacques Gourde (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé, PCC):** Monsieur le Président, soyons honnêtes. Ce député n'a pas à vivre avec la réalité de l'agriculture canadienne.

Notre gouvernement est conscient des problèmes. Nous travaillons jour après jour avec acharnement pour aider les producteurs canadiens. Nous avons les meilleurs programmes disponibles présentement.

\* \* \*

#### L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, le 22 septembre dernier, dans le cadre du Rendez-vous des 100 leaders mis en marche par la Boîte à science, plus de 150 intervenants socioéconomiques et politiques de la région de Québec se sont mobilisés pour témoigner de leur engagement envers la création d'un Centre d'exploration en science et technologie.

Le ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec peut-il nous dire à quel moment il entend annoncer sa contribution au développement du projet?

**L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC):** Monsieur le Président, en réponse à la question de mon honorable collègue, le dossier de la Boîte à science à Québec est un dossier dont mes collègues ont beaucoup parlé au cours de la campagne électorale. Ce dossier chemine actuellement. Notre intérêt, bien sûr, est d'essayer de faire progresser les choses. Nous voulons d'ailleurs que le gouvernement du Québec s'implique également dans cela. En temps opportun, lorsque les choses seront plus avancées, je ferai part d'informations à cette Chambre.

**Mme Christiane Gagnon (Québec, BQ):** Monsieur le Président, le ministre ne se rend-il pas compte qu'il est maintenant temps d'annoncer enfin les 450 000 \$ promis pendant la campagne électorale par l'ensemble des députés conservateurs de la région de Québec?

**L'hon. Jean-Pierre Blackburn (ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, PCC):** Monsieur le Président, ce que l'on sollicite de notre part, c'est un million de dollars sur deux ans, mais ce qui est associé à cela, par la suite, c'est 30 millions de dollars.

Lorsqu'on parle de construire une telle infrastructure — si on peut dire —, il faut quand même regarder comment les choses peuvent évoluer par la suite. Cela dit, ce dossier nous intéresse. Nous travaillons sérieusement et nous voulons faire en sorte que nous ayons bientôt des annonces à effectuer.

\* \* \*

[Traduction]

#### LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. Brian Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe, Lib.):** Monsieur le Président, voici une autre promesse trahie.

Lorsqu'il était dans l'opposition, le gouvernement conservateur minoritaire a porté de fausses accusations de nominations teintées de favoritisme. Il a dit qu'il serait blanc comme neige lorsqu'il ferait ses nominations.

Depuis son arrivée au pouvoir, le nombre d'agents de financement du Parti conservateur qui ont été nommés à la magistrature, à des comités, à des commissions et à des postes consultatifs est incalculable. En outre, des agents et des propriétaires proches du Parti conservateur ont obtenu des contrats à fournisseur unique, et d'autres valets du parti ont reçu des affectations lucratives au Canada et à l'étranger.

Quand le gouvernement va-t-il mettre un terme au favoritisme à outrance et honorer la promesse qu'il a trahie des dizaines de fois?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, la première mesure que le gouvernement conservateur a prise pour opérer un vrai changement au Canada a été de présenter une mesure législative visant à créer une commission des nominations publiques, afin de veiller à ce que les personnes nommées à des postes publics possèdent les qualités nécessaires.

Examinons le bilan des libéraux: André Ouellet, qu'ils ont dû congédier lorsqu'il était président de Postes Canada; David Dingwall, qu'ils ont été obligés de...

**Des voix:** Congédier.

**L'hon. John Baird:** ...lorsqu'il était président de la Monnaie royale canadienne. Voici le coup le plus spectaculaire: l'hon. Alfonso Gagliano était ambassadeur au Danemark, et que lui ont-ils fait?

**Des voix:** Ils l'ont congédié.

\* \* \*

[Français]

#### LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

**M. Steven Blaney (Lévis—Bellechasse, PCC):** Monsieur le Président, la ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles a participé hier à la Conférence promesse du millénaire, qui a été un franc succès pour ses organisateurs et la ville de Montréal.

Notre gouvernement a à coeur le sort des enfants dans le monde et investit des sommes importantes pour l'atteinte des objectifs du millénaire.

Le secrétaire parlementaire de la ministre, mon honorable collègue de Macleod, pourrait-il nous faire part de l'annonce faite hier, à Montréal, par notre nouveau gouvernement conservateur?

[Traduction]

**M. Ted Menzies (secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale, PCC):** Monsieur le Président, la ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles a annoncé hier que le Canada, par le truchement de l'ACDI, allait contribuer 45 millions de dollars sur cinq ans à l'UNICEF et aux Nations Unies. Cette contribution prendra la forme de médicaments et de vaccins essentiels pour traiter des infections communes dont les enfants sont atteints. Elle aidera également à prévenir des décès liés à la grossesse.

Notre gouvernement fournit plus de 100 millions de dollars par année, par le truchement de l'UNICEF, pour favoriser diverses initiatives partout dans le monde en voie de développement. C'est un exemple de plus de la volonté du gouvernement d'obtenir des résultats.

*Questions orales*

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, concernant l'aide aux pays en développement, le Parlement a adopté à l'unanimité, il y a deux ans, une loi visant à faciliter l'accès pour les pays en développement aux médicaments génériques moins coûteux de lutte contre le sida, qui cause tant de souffrance et de mortalité. Or, à ce jour, aucun médicament n'a encore quitté le Canada.

Durant la conférence sur le sida tenue à Toronto, le ministre de la Santé a promis que le gouvernement reverrait la loi en question et la rendrait fonctionnelle.

Le ministre de la Santé pourrait-il dire à la Chambre quelle mesure sera prise dès maintenant pour faire en sorte que les premiers médicaments arrivent enfin à ceux qui en ont tant besoin?

• (1155)

**M. Steven Fletcher (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé, PCC):** Monsieur le Président, la question du sida et du VIH continue d'avoir une grande importance pour le gouvernement fédéral dans son ensemble. Le ministre de la Santé participe de très près à des discussions visant à faire en sorte que le gouvernement du Canada agisse dans l'intérêt des Canadiens et des populations ailleurs dans le monde.

**M. Paul Dewar (Ottawa-Centre, NPD):** Monsieur le Président, il semble que le ministre de l'Industrie examinera la mesure législative, ce qu'il a d'ailleurs promis de faire. Le NPD a même présenté un amendement pour le pousser à agir. Cependant, le rapport ne sera pas prêt avant sept mois.

Le ministre de l'Industrie a promis de rencontrer les ONG à ce sujet, mais il n'a encore rencontré personne. Il n'a même fixé aucune échéance. Jusqu'à maintenant, il s'est contenté d'accorder une extension des brevets pharmaceutiques, qui rend les médicaments plus coûteux et plus difficiles à obtenir.

Quand le ministre va-t-il rencontrer les experts et corriger la loi de manière à ce que nous puissions acheminer les médicaments vers les personnes qui en ont besoin en Afrique et ailleurs?

**M. Colin Carrie (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement s'efforce d'accorder la priorité à l'examen annoncé par le ministre de la Santé à la conférence internationale sur le sida tenue à Toronto en août. L'examen visera à déterminer comment le régime d'accès aux médicaments du Canada peut faciliter l'acheminement de médicaments vers les pays en développement, tout en assurant le respect des règles de l'OMC et l'intégrité de notre régime de brevets.

\* \* \*

[Français]

**POSTES CANADA**

**M. Marcel Proulx (Hull—Aylmer, Lib.):** Monsieur le Président, il y a une autre promesse brisée.

En dévoilant leur plateforme électorale régionale de Québec, les candidats conservateurs promettaient tous de renverser la décision de Postes Canada de fermer le centre de tri du courrier de Québec.

Est-ce que ces députés parlent à leur premier ministre, ou peut-être que le premier ministre ne veut pas les entendre? Quand le premier ministre et sa bande de joyeux lurons de la région de Québec tiendront-ils leur parole?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, je répondrai à mon honorable collègue que s'il avait bien lu les notes qu'on lui a préparées, il aurait constaté que nous nous sommes engagés à revoir la décision. C'est ce que nous avons fait. Nous

avons revu la décision. Nous nous sommes assurés que ceux et celles qui étaient déjà à l'emploi de Postes Canada et qui travaillaient à cet endroit puissent maintenir leur emploi.

Cela s'ajoute aux nombreux autres engagements que nous avons pris dans la région de Québec, que nous avons livrés et que nous continuerons de livrer.

\* \* \*

[Traduction]

**LES ANCIENS COMBATTANTS**

**M. Rick Norlock (Northumberland—Quinte West, PCC):** Monsieur le Président, d'un bout à l'autre du pays, les Canadiens s'assembleront demain pour rendre hommage à nos anciens combattants et à nos militaires. Ce sont nos soldats ainsi que les membres de notre force aérienne et de notre marine, et les marins de la marine marchande, qui ont toujours été là pour défendre et protéger notre grand pays.

Le ministre des Anciens Combattants pourrait-il faire part à la Chambre de ses réflexions sur l'importance de prendre le temps de rendre hommage aux anciens combattants?

**L'hon. Greg Thompson (ministre des Anciens Combattants, PCC):** Monsieur le Président, je veux simplement rappeler à tous que demain, c'est le jour du Souvenir. Vous et moi, et tous les députés, allons retourner chez nous en fin de semaine, où nous assisterons, tant dans les grandes villes que dans les plus petits villages, aux cérémonies de dépôt de la couronne au pied des monuments commémoratifs, en l'honneur de ces hommes et femmes qui ont tant sacrifié pour nous.

La semaine dernière, à la Chambre, j'ai rendu hommage à nos anciens combattants et parlé du jour du Souvenir. J'ai alors rappelé que, si nous siégeons ici, au sein de la plus formidable institution démocratique au monde, c'est grâce à ce qu'ils ont fait pour nous. Nous les remercions et nous leur rendons hommage.

Je remercie tous les députés à la Chambre de l'appui qu'ils me manifestent dans mon rôle de défenseur de nos anciens combattants. Quelques-uns d'entre eux sont ici avec nous aujourd'hui. Nous leur souhaitons une bonne journée demain. Je sais que la participation sera forte et j'exhorte tous les Canadiens à se joindre à nous.

\* \* \*

• (1200)

[Français]

**LA COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE**

**M. Richard Nadeau (Gatineau, BQ):** Monsieur le Président, après les réunions du conseil d'administration de la Commission de la capitale nationale tenues à huis clos, voilà que le comité de révision du mandat de la CCN se réunit aussi en cachette, à l'abri des regards indiscrets, comme s'il était un organisme secret. Pour un gouvernement qui prêche la transparence, il y a encore des efforts à faire.

Comment le gouvernement peut-il prétendre insuffler plus de transparence à la CCN, alors qu'il tolère un processus de consultation douteux marqué par la culture du secret?

**L'hon. Lawrence Cannon (ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, mon honorable collègue mélange encore une fois bananes, tomates et oranges.

*Décision de la présidence*

Nous avons nommé une commission chargée de revoir l'ensemble des travaux de la Commission de la capitale nationale. Ces gens doivent délibérer, et ils font des consultations en même temps. Pour pouvoir préparer les travaux et les recommandations, ils ont besoin de travailler ensemble. Ils se sont engagés à nous livrer le rapport d'ici au 31 décembre. J'attends ce rapport avec beaucoup d'intérêt. Nous rendrons ce rapport public.

\* \* \*

[Traduction]

**LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT**

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, la propension de la ministre du Patrimoine canadien à tenter de soutirer de l'argent aux principales industries dont elle a la responsabilité n'est pas un phénomène nouveau.

Je veux attirer l'attention de la Chambre sur une campagne de financement qu'elle a organisée en mai 2005 dans les bureaux de Corus Entertainment. À l'époque, Fern Belisle siégeait au conseil de Corus. On raconte maintenant qu'il serait le candidat privilégié au poste de président du CRTC.

Voici ma question à la ministre. Est-ce que le fait de passer le chapeau à la table d'un conseil d'administration est un critère suffisant pour pouvoir occuper le poste de président du CRTC?

**L'hon. John Baird (président du Conseil du Trésor, PCC):** Monsieur le Président, les Canadiens veulent que tous les partis politiques s'unissent pour adopter la loi sur la réforme du financement électoral la plus détaillée qu'on ait jamais présentée au Canada. Les Canadiens veulent que la Chambre des communes élimine les dons des sociétés et des syndicats aux partis politiques, et réduise à 1 000 \$ le don maximum par un particulier.

Je remercie tous les députés à la Chambre d'avoir adopté rapidement le projet de loi C-2, la Loi fédérale sur la responsabilité. De toute évidence, ils partagent mon point de vue sur l'importance d'adopter cette mesure. J'espère que nous continuerons à constater la même attitude dans les heures et les jours qui viennent.

\* \* \*

**PRÉSENCE À LA TRIBUNE**

**Le Président:** J'aimerais attirer l'attention des députés sur la présence à la tribune de l'honorable John Hickey, ministre des Transports et des Travaux de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

● (1205)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

LE PROJET DE LOI C-278 — LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI — DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

**Le Président:** Je suis maintenant prêt à rendre ma décision sur le rappel au Règlement soulevé par le secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, le 19 octobre 2006, à propos de la nécessité d'obtenir la recommandation royale pour le projet de loi C-278, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (prestations en cas de maladie, blessure ou mise en quarantaine) inscrit au nom du député de Sydney—Victoria.

[Français]

J'aimerais remercier l'honorable secrétaire parlementaire d'avoir soulevé cette question, ainsi que les honorables députés d'Acadie—Bathurst et de Sydney—Victoria de leurs commentaires.

[Traduction]

Dans son intervention, le secrétaire parlementaire a indiqué que le régime d'assurance-emploi accorde actuellement une période de prestations de maladie de 15 semaines aux assurés qui ne peuvent pas travailler pour cause de blessure ou de maladie. Le projet de loi C-278 ferait passer la période maximale pendant laquelle on peut toucher de telles prestations de 15 à 50 semaines. Par conséquent, a-t-il dit, le projet de loi entraînerait une hausse des dépenses publiques et devrait donc être accompagné d'une recommandation royale.

[Français]

D'autre part, les honorables députés d'Acadie—Bathurst et de Sydney—Victoria ont soutenu que ce sont des cotisations versées par les employeurs et des employés qui composent ce Compte d'assurance-emploi. Ce compte ne devrait donc pas être considéré comme faisant partie du Trésor, ont-ils soutenu, et la recommandation royale ne devrait pas être nécessaire.

[Traduction]

J'ai soigneusement étudié le projet de loi C-278 à la lumière des interventions des députés et j'en viens à la conclusion qu'en modifiant la Loi sur l'assurance-emploi de manière à faire passer de 15 à 50 semaines la période pendant laquelle on peut toucher des prestations de maladie, le projet de loi entraînerait effectivement une hausse des dépenses publiques d'une manière et à une fin qui ne sont pas actuellement autorisées. Bien que les cotisations au régime d'assurance-emploi soient effectivement versées par les employeurs et les employés, les crédits affectés au programme viennent du Trésor et toute hausse de ces dépenses exigerait la recommandation royale.

Je refuse donc de mettre aux voix la question à l'étape de la troisième lecture de ce projet de loi à moins que la recommandation royale ne soit obtenue.

En attendant, toutefois, la prochaine fois que la Chambre sera saisie de l'étude de ce projet de loi, le débat continuera sur la motion de deuxième lecture et la motion sera mise aux voix au terme de ce débat.

**M. Charlie Angus:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Pendant la période des questions, j'ai évoqué l'activité de collecte de fonds tenue en mai 2005 dans les bureaux de Corus Entertainment. Afin d'éclairer les choses pour les députés, particulièrement du fait que la nomination au CRTC en janvier prochain pourrait être une des nominations les plus politisées faites par le gouvernement, je voudrais déposer les documents nécessaires sur cette activité de collecte de fonds et sur l'identité des personnes qui siégeaient alors au conseil d'administration de cet organisme.

Je demande le consentement unanime de la Chambre pour déposer les documents concernant l'activité de collecte de fonds de Bev Oda, John Cassaday, Phil Lind et...

**Des voix:** Oh, oh!

**Le Président:** Le député de Timmins—Baie James a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour déposer ce document?

**Des voix:** Non.

*Affaires courantes*

**Le Président:** Je mets en garde le député contre le fait de nommer un autre député, même s'il lit un extrait d'un document.

LA JUSTICE

**AFFAIRES COURANTES***[Traduction]***RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS**

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 11 pétitions.

\* \* \*

**COMITÉS DE LA CHAMBRE**

TRANSPORTS, INFRASTRUCTURE ET COLLECTIVITÉS

**M. Brian Jean (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter, dans les deux langues officielles, le 2<sup>e</sup> rapport du Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités.

Conformément à son ordre de renvoi du mardi 25 avril 2006, le comité a examiné tous les crédits inscrits sous la rubrique Transports du Budget principal des dépenses pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2007 et en fait rapport à la Chambre.

\* \* \*

**PÉTITIONS**

LE MARIAGE

**M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions aujourd'hui.

La première pétition a été signée par les bonnes gens de ma circonscription, Prince Edward—Hastings, et des environs. Ces dernières demandent au Parlement de rouvrir la question du mariage pour abroger ou modifier la Loi sur le mariage civil, afin de promouvoir et de défendre la notion du mariage comme étant exclusivement l'union légitime d'un homme et d'une femme.

L'ÂGE DU CONSENTEMENT

**M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC):** Monsieur le Président, c'est encore une fois au nom des citoyens de Prince Edward—Hastings que j'ai l'honneur de présenter la deuxième pétition. Les pétitionnaires demandent au Parlement de prendre toutes les mesures nécessaires pour porter immédiatement l'âge du consentement de 14 à 16 ans.

LE MARIAGE

**M. Ed Fast (Abbotsford, PCC):** Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui une pétition signée par 63 habitants de la grande province de Colombie-Britannique. Les pétitionnaires demandent au Parlement de reconnaître la définition traditionnelle du mariage comme étant exclusivement l'union légitime d'un homme et d'une femme et de rouvrir le débat sur le mariage entre personnes de même sexe afin de faire abroger ou modifier la loi actuelle sur cette question.

**M. Ed Komarnicki (Souris—Moose Mountain, PCC):** Monsieur le Président, il est vraiment approprié que je présente ces pétitions au moment où nous discutons du projet de loi C-27, la loi sur les délinquants dangereux. Ces pétitions concernant les pédophiles et les délinquants sexuels récidivistes ont été envoyées à mon bureau. Jusqu'à maintenant, la pétition a été signée par 15 500 personnes et, chaque jour, nous recevons de nouvelles signatures de citoyens de toutes les provinces, notamment de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et de l'Ontario. On voit que les Canadiens éprouvent de la compassion à l'égard de cette question. Dans la pétition elle-même, il est dit que des enfants sont parfois enlevés par des délinquants sexuels récidivistes et que les Canadiens souhaitent que des mesures soient prises pour prévenir de tels incidents.

Les pétitionnaires demandent qu'on modifie le système de justice et la loi afin d'imposer des peines plus sévères aux pédophiles trouvés coupables, ce que fait précisément le projet de loi C-27 puisqu'il prévoit obligatoirement une surveillance électronique ou d'un autre type dès la sortie de prison, un avis public concernant les pédophiles et un suivi de leurs allées et venues et la désignation des récidivistes comme délinquants dangereux. La Chambre est actuellement saisie du projet de loi C-27. Elle en débat en ce moment même. Nous demandons à l'opposition de se joindre à nous pour adopter une mesure législative qui remédie à de nombreux problèmes soulevés dans cette pétition.

\* \* \*

●(1210)

**QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS**

**M. Tom Lukiwski (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique, PCC):** Monsieur le Président, si les questions complémentaires n<sup>os</sup> 106 et 108 pouvaient être transformées en ordres de dépôt de documents, les documents seraient déposés immédiatement.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Plaît-il à la Chambre que les questions complémentaires n<sup>os</sup> 106 et 108 soient transformées en ordres de dépôt de documents et que les documents soient déposés immédiatement?

**Des voix:** D'accord.

## Initiatives ministérielles

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Texte]

Question n° 106—Mme Dawn Black:

En ce qui a trait à la présence canadienne en Afghanistan: a) quel est le but de la présence canadienne en Afghanistan; b) quelle est la stratégie employée par le gouvernement; c) quelles sont les tactiques utilisées; d) qui est l'ennemi; e) quel est le centre de gravité des opérations de l'ennemi; f) le gouvernement a-t-il une stratégie politique pour atteindre son but; g) le terrorisme est-il la plus grande menace à la sécurité à laquelle le Canada est confronté; h) le gouvernement considère-t-il que le Canada est en guerre; i) quelles sont les conditions qui, selon le gouvernement, caractérisent une « guerre civile »; j) quelle est, selon le gouvernement, la nature de la guerre anti-insurrectionnelle et est-ce que cette situation existe en Afghanistan; k) quels manuels des Forces canadiennes (FC) portent sur les mesures anti-insurrectionnelles; l) quelles sont les règles d'engagement actuelles des FC en Afghanistan; m) de quelle façon les règles d'engagement ont-elles changées depuis que le Canada a laissé l'opération « Enduring Freedom »; n) le gouvernement est-il au courant de la présence de combattants étrangers qui aident les talibans en Afghanistan; o) s'il y a des combattants étrangers, d'où viennent-ils en général; p) quelle est l'opinion du gouvernement au sujet de la sécurité de la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan; q) quelle est l'opinion du gouvernement au sujet de la collaboration du Pakistan pour aider à atteindre les objectifs de la mission; r) le gouvernement a-t-il une opinion pour ce qui est de savoir quand les buts de la présence canadienne seront atteints; s) quand le gouvernement a-t-il pris la décision de déployer une mission de combat à Kandahar; t) dans quelle mesure les capacités des FC sont-elles adaptées aux conditions qui existent dans la région du sud de l'Afghanistan et aux mesures anti-insurrectionnelles; u) quelles sont la taille et la configuration des forces opérationnelles disponibles pour la mission en Afghanistan jusqu'en février 2009; v) quel a été l'effet de la formation accrue, à l'échelle des forces, sur la capacité de ces forces opérationnelles; w) quelle incidence le prolongement de la mission jusqu'en 2009 a-t-il eu sur la formation des nouvelles recrues; x) les FC utilisent-elles des chiens dans les missions de combat; y) quels sont les protocoles utilisés relativement aux chiens, aux civils et aux détenus, respectivement; z) permettrait-on à des avocats canadiens de communiquer avec des détenus et de les représenter pendant leur détention par les FC et, dans la négative, quel fondement juridique ou quelle doctrine justifieraient ce refus; aa) la politique du 18 décembre 2005 concernant les détenus est-elle encore en vigueur au ministère de la Défense nationale à la suite du transfert du commandement à l'OTAN; bb) quels projets de reconstruction sont en cours dans la province de Kandahar sous la supervision des FC; cc) projette-t-on d'augmenter la taille de l'équipe de reconstruction provinciale avant 2009; dd) quelle est la position du gouvernement en ce qui concerne l'appui aux talibans de la part du gouvernement du Pakistan, particulièrement de la direction de l'ISI (Inter-Services Intelligence); ee) quelles sont la durée et la nature de la formation supplémentaire donnée au personnel des FC envoyé en Afghanistan; ff) combien de combattants ennemis ont été capturés depuis l'arrivée des FC à Kandahar; gg) les FC ont-elles pris à partie des combattants d'Al-Qaïda depuis leur arrivée à Kandahar?

(Le document est déposé)

Question n° 108—Mme Dawn Black:

En ce qui a trait à la présence canadienne en Afghanistan: a) quel montant a été prévu dans le cadre financier pour le reste de la mission; b) quelle incidence la mission a-t-elle sur le cadre financier; c) quels nouveaux systèmes d'armes ont été ou seront achetés pour le reste de la mission; d) a-t-on acheté un obusier M777 pour la mission à Kandahar et, dans l'affirmative, quel en a été le coût; e) les Forces canadiennes utilisent-elles le système Excalibur mis au point par Raytheon et, dans l'affirmative, quel est le coût unitaire par obus; f) quel est le coût additionnel lié au déploiement d'un escadron de chars Leopard; g) quels sont les noms des projets et les budgets détaillés, par projet, pour chaque projet d'aide étrangère que le Canada finance en Afghanistan?

(Le document est déposé)

[Traduction]

**M. Tom Lukiwski:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** D'accord?

**Des voix:** D'accord.

[Français]

### LA LOI SUR LE RECYCLAGE DES PRODUITS DE LA CRIMINALITÉ ET LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS TERRORISTES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la Loi de l'impôt sur le revenu et une autre loi en conséquence, soit lu pour la troisième fois et adopté.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À l'occasion du dernier débat sur le projet de loi C-25, il restait 14 minutes au député de Jeanne-Le Ber.

Nous reprenons le débat, et l'honorable député de Jeanne-Le Ber a la parole.

**M. Thierry St-Cyr (Jeanne-Le Ber, BQ):** Monsieur le Président, avant de céder ma place pour les déclarations de députés et la période des questions, j'en étais à expliquer le mécanisme de divulgation volontaire prévu dans la loi.

Finalement, c'était presque un bon moment pour avoir cette interruption, parce que ce mécanisme est en fait le coeur du mécanisme de protection de la vie privée, tout en permettant un travail et une lutte efficace contre le blanchiment d'argent.

J'explique son fonctionnement. En fait, aucune des données recueillies par CANAFE ne peut être consultée directement par un corps policier, les services de renseignements, les services secrets et autres.

Par contre, ces organismes peuvent divulguer volontairement de l'information. Par exemple, quelqu'un peut dire qu'il est de la GRC, qu'il mène présentement une enquête sur tel ou tel individu qu'il suspecte de se livrer au blanchiment d'argent dans telle ou telle institution financière et ainsi de suite, et soumettre cela à CANAFE. Ce dernier reçoit donc cette information et regarde s'il a des informations supplémentaires qui méritent d'être remises à l'organisme qui a fait cette divulgation volontaire. Il y a un mécanisme assez serré, avec des comités qui s'assurent qu'on ne transmettra des renseignements que s'ils apportent vraiment une information supplémentaire et nécessaire à l'enquête en cours.

C'est un peu un mécanisme de boîte noire, assez astucieux ma foi, qui empêche finalement les organismes de consulter directement l'immense base de données et la quantité incroyable d'informations qui s'y trouvent, mais qui, en même temps, permet que cette information soit utile aux besoins d'une enquête.

Une fois que CANAFE aura déterminé que cette information est pertinente, elle sera divulguée à l'organisme en question, mais CANAFE ne poursuivra pas l'enquête et les procédures légales. Ce n'est pas son rôle.

Plus tôt ce matin, on a parlé des travaux du comité. J'étais un peu surpris et pratiquement amusé de voir libéraux et conservateurs essayer de tirer parti ou de tirer un profit politique des travaux que nous avons faits en comité.

*Initiatives ministérielles*

Je pense que les travaux du comité ont effectivement été utiles. Un amendement amené par les libéraux voulait qu'une organisation fasse rapport au comité sur une base annuelle. Cette organisation ne semblait pas la plus appropriée parce qu'elle relevait des services de renseignements, ce qui n'est pas particulièrement dans la nature de CANAFE. Nous l'avions appuyé pour permettre qu'on continue à débattre cette question. Manifestement, l'approche a été bonne, parce que les conservateurs ont suggéré une proposition qui, à mon avis, est beaucoup plus intéressante que la proposition originale. Elle consiste en deux choses. Dans un premier temps, il s'agit de demander à la commissaire à la protection de la vie privée du Canada de faire une enquête tous les deux ans sur l'aspect de la loi relatif à la vie privée. J'étais très content de cela, parce que j'avais mis beaucoup d'accent sur cette question. Il faut qu'on examine la question de la vie privée de façon attentive.

Déjà, dans la loi, la commissaire à la protection de la vie privée avait le droit de faire enquête si elle recevait une plainte. Je trouvais que ce n'était pas suffisant, parce qu'avoir le droit de faire une enquête systématique tous les deux ans et en avoir le devoir, ce n'est pas pareil.

En effet, pour recevoir une plainte sur la vie privée, il faut que la personne dont les droits ont été brimés en ait connaissance. Évidemment, si quelqu'un a eu accès illégalement à vos dossiers privés, il y a de bonnes chances que vous ne le sachiez pas. Il devient donc difficile de faire une plainte.

Je pense que du travail a été accompli de part et d'autre, et que le comité est parvenu à arriver à un résultat important.

• (1215)

Le comité a également discuté d'un amendement des libéraux voulant que l'Agence du revenu du Canada puisse consulter directement les registres du CANAFE afin de faire un meilleur travail. Je m'y suis opposé vigoureusement parce qu'à mon avis, cela créait une brèche importante dans la protection de la vie privée que j'ai expliquée plus tôt.

Pourquoi, au nom de l'efficacité, permettrions-nous à un organisme de consulter directement les registres, alors que l'Agence du revenu du Canada peut, comme toute autre agence gouvernementale, soumettre un divulgation volontaire au CANAFE et recevoir éventuellement des informations pertinentes, s'il y en a dans la base de données du CANAFE? Le comité a donc été d'accord avec moi pour ne pas ouvrir cette brèche et j'en étais fort heureux.

À mon avis, ce projet de loi est bien, il a été amélioré en comité et il mérite sûrement l'appui de cette Chambre. La suite logique pour le gouvernement, serait de travailler à la question des paradis fiscaux. Les paradis fiscaux sont des endroits où s'effectue beaucoup de blanchiment d'argent. Ces endroits ont des règles fiscales et financières beaucoup moins serrées que les nôtres. C'est pourquoi les terroristes les utilisent afin de financer des activités terroristes ou simplement pour blanchir de l'argent.

En signant des ententes avec des paradis fiscaux, nous ouvrons une porte et nous facilitons le travail de ces gens. La deuxième raison pour travailler au dossier des paradis fiscaux, c'est évidemment l'iniquité fiscale. De grandes compagnies investissent à la Barbade, aux Bermudes ou dans d'autres paradis fiscaux de ce genre, et ne paient pas d'impôt au Canada grâce à ces petites manoeuvres. C'est beaucoup d'argent perdu pour le Canada.

En nous attaquant aux paradis fiscaux, nous ferions d'une pierre deux coups: nous ferions la lutte au blanchiment d'argent et au financement des activités terroristes, et nous élargirions l'assiette fiscale, ce qui créerait une plus grande équité fiscale entre les

corporations. Je crois que le ministre des Finances a, à quelques reprises, ouvert une porte à ce sujet. Il l'a fait en cette Chambre: lorsque je lui en ai parlé, il a dit qu'il étudierait la question. Hier, en comité, à la suite de la question de mon collègue du Bloc québécois le député de Joliette, il a également montré de l'intérêt pour ce sujet.

Je suis très heureux de voir cette ouverture. Tout ce que j'espère, c'est que cette ouverture va se concrétiser en actions à court terme. Il faut agir relativement à cette question. Ce serait, à mon sens, le prolongement normal du projet de loi qui est devant nous aujourd'hui.

En conclusion, il fera plaisir à mes collègues du Bloc québécois et à moi-même d'appuyer ce projet de loi. Il représente, à mon avis, une avancée intéressante.

• (1220)

[Traduction]

**Mme Irene Mathysen (London—Fanshawe, NPD):** Monsieur le Président, je me demande si le député pourrait commenter, à la lumière de son expérience, les conséquences que peuvent avoir les pertes de recettes fiscales sur les collectivités? Lorsque l'argent s'en va dans ces paradis fiscaux, qu'advient-il des gens de chez nous?

[Français]

**M. Thierry St-Cyr:** Chaque fois que le gouvernement perd des revenus au profit de grandes entreprises et de grandes corporations de ce monde, cela a des conséquences sur la vie de tous les jours de nos concitoyens.

Par exemple, c'est moins d'argent pour les gouvernements du Québec et des provinces. Il est beaucoup question de déséquilibre fiscal, mais le déséquilibre fiscal n'est pas une notion abstraite, c'est de l'argent en moins investi dans les hôpitaux et dans les écoles.

C'est toute notre société qui se prive des revenus dont se prive le gouvernement. Pour offrir de bons services à nos citoyens, il est important de couvrir toute l'assiette fiscale. Il faut que chaque personne, chaque corporation et chaque compagnie contribue sa juste part.

Les paradis fiscaux suscitent un certain cynisme au sein de la population et discréditent notre système fiscal. En effet, les gens sont honnêtes, ils paient leurs impôts, ils travaillent fort et ils donnent une bonne partie de leur salaire au fisc, et ils voient des entreprises, des compagnies et des corporations aller à la Barbade pour ne pas payer d'impôt.

Cela génère beaucoup de cynisme, et il faut arrêter cela complètement en agissant maintenant.

[Traduction]

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre part au débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-25 au nom du caucus du NPD.

Je vais m'inspirer des propos d'autres députés néo-démocrates qui ont déjà pris la parole dans le cadre de ce débat ainsi qu'aux autres étapes de l'étude du projet de loi. Je pense notamment aux nombreux commentaires réfléchis de notre porte-parole en matière de justice, le député de Windsor—Tecumseh, et de notre porte-parole en matière de finances, la députée de Winnipeg-Nord. Ces derniers ont analysé le projet de loi et formulé des commentaires constructifs, que je vais maintenant tenter de résumer.

*Initiatives ministérielles*

En guise d'introduction, je signale que le projet de loi fait partie d'une vague de propositions législatives sur la justice. Parmi toute la série de projets de loi qui ont été déposés au cours des derniers mois, il y en a de bons et de moins bons. Le NPD trouve que certains de ces projets de loi vont trop loin, tandis que d'autres ne vont pas assez loin. J'espère avoir suffisamment de temps pour élaborer un peu là-dessus.

Nous croyons que certaines dispositions du projet de loi C-25 ne vont pas assez loin, compte tenu des objectifs valables énoncés dans le projet de loi. Dans ce cas particulier, le gouvernement aurait pu exercer davantage ses pouvoirs afin de remédier aux problèmes dont il est question.

Permettez-moi tout d'abord d'expliquer le point que j'ai soulevé. Si ce projet de loi est adopté, ce sera l'un des rares cas dans le Code criminel où le principe de l'inversion du fardeau de la preuve sera envisagé et permis. C'est controversé à d'autres égards. Ainsi, nous avons terminé hier le débat sur le projet de loi C-9 qui prévoyait dans une certaine mesure une inversion du fardeau de la preuve. Si des individus sont reconnus coupables pour la troisième fois d'une infraction figurant sur la liste des infractions graves, il leur incombera de prouver qu'ils ne devraient pas être désignés comme des délinquants dangereux et emprisonnés à perpétuité.

Les néo-démocrates ont été tournés en dérision à la Chambre parce qu'ils ont eu la témérité de laisser entendre que nous ne devrions nous engager dans cette voie de l'inversion du fardeau de la preuve qu'avec beaucoup de prudence. Nous pensons que nous avons raison à cet égard et nous en assumons les conséquences politiques.

Le débat d'hier sur le projet de loi C-9 n'était pas très plaisant. Je n'étais pas du tout fier du ton du débat du simple fait que le NPD avait eu la témérité de remettre en question la notion voulant qu'après trois condamnations, ces individus soient emprisonnés à perpétuité, et la notion selon laquelle il incombe aux individus condamnés de prouver qu'ils ne sont pas des délinquants dangereux.

Le projet de loi C-25 dont nous discutons aujourd'hui prévoit également une inversion du fardeau de la preuve. Je pense que c'est un cas où le gouvernement conservateur ne fait pas preuve de rigueur à l'égard des criminels. Je ne peux comprendre pourquoi le projet de loi ne va pas plus loin. Même si nos collègues ont lancé toutes sortes d'injures aux néo-démocrates et leur ont reproché d'être trop indulgents à l'égard des criminels hier, parce que nous avons soulevé une question, je veux leur demander, de façon plus respectueuse, pourquoi ils n'ont pas été plus sévères à l'égard des criminels dans ce projet de loi. Je vais vous expliquer ce que je veux dire.

Dans le contexte de tous ces projets de loi portant sur la criminalité et la justice dont nous sommes saisis, nous devons bien montrer que le crime ne paie pas. J'espère que c'est une façon de dissuader les criminels de mener certaines activités que nous tentons de décourager. Tout le monde sait ou pense que le crime paie.

Beaucoup de criminels réussissent en toute impunité à commettre toutes sortes d'actes répréhensibles et à vivre très aisément au nez et à la barbe de nos policiers et agents d'application de la loi qui ont les mains liées. Ils peuvent avoir d'excellentes raisons de croire que des individus se sont procuré des biens luxueux par des moyens illégaux, qu'il s'agit de produits de la criminalité, mais le fardeau de la preuve qui incombe à nos policiers et à notre système de justice pénale est tellement lourd, qu'il est rare que des produits de la criminalité soient saisis en fin de compte.

● (1225)

Le projet de loi C-25 laisse entendre que le gouvernement peut saisir des comptes bancaires et des liquidités appartenant à des personnes soupçonnées d'avoir fait du recyclage de produits de la criminalité ou financé des activités terroristes, et inverser le fardeau de la preuve. Je crois que cet objectif est louable.

Je ferais cependant remarquer que nous aurions pu inclure dans cette notion plus que les comptes bancaires. Nous avons présenté un projet de loi au Manitoba. Il a été rejeté de justesse à cause des deux députés provinciaux libéraux qui n'ont pas voulu l'appuyer. Ce projet de loi avait une portée très vaste et générale. Si un membre d'une organisation criminelle était reconnu coupable d'un crime, le procureur de la Couronne pouvait demander à un juge d'évaluer les biens matériels du criminel.

Disons, par exemple, que ce criminel faisait partie d'une organisation illégale, comme les Hell's Angels, et qu'il habitait un manoir de 750 000 \$, possédait un camion Escalade luxueux, deux bateaux, une motomarine, des bijoux et toutes sortes de gadgets de luxe achetés avec les produits de la criminalité. Si cette personne ne pouvait prouver au juge que tous ses joujoux avaient été payés avec de l'argent gagné en toute légalité, ses biens pouvaient être saisis. Les biens auraient été liquidés, et les produits investis directement dans les mesures d'application de la loi, afin que nous puissions mettre la main au collet d'autres criminels. J'aimais beaucoup ce projet de loi et j'aurais souhaité que celui dont nous sommes saisis aille un peu dans le même sens.

Un projet de loi d'initiative parlementaire présenté par un député du Bloc québécois pendant la dernière législature avait fait beaucoup de chemin avant de mourir au *Feuilleton* lorsque le gouvernement a été renversé. Je crois que le député du Bloc qui était le parrain de ce projet de loi était Richard Marceau. Je peux le nommer et lui donner le crédit qui lui revient puisqu'il n'est plus député. Ce projet de loi bénéficiait d'un appui fort à la Chambre. Nous trouvions que l'idée était bonne.

La notion de l'inversion du fardeau de la preuve n'est pas étrangère au NPD et nous ne la rejetons pas du revers de la main. Nous avons cependant fait l'objet de dérision hier pour avoir dit que nous n'étions pas d'avis qu'elle avait sa place dans le projet de loi C-27, qui prévoit que, après trois infractions graves, un individu est condamné à l'emprisonnement à perpétuité. Nous étions contre hier, ce qui ne veut pas dire que nous nous y opposons systématiquement.

Le fardeau que devront assumer les institutions financières en surveillant, en suivant et en notant les transactions louches ou même les transferts d'argent ordinaires qui pourraient pointer vers des activités illégales constitue, à mon avis, une autre préoccupation légitime par rapport au projet de loi C-25. Je crois que c'est un aspect nécessaire du projet de loi. Nous devons compter sur la collaboration des institutions financières pour nous aviser quand des transactions louches surviennent.

Le fardeau imposé aux petites institutions financières pourrait cependant être très lourd. J'ai reçu un courriel du directeur de la plus importante coopérative de crédit de l'île de Vancouver, M. Bob Smits. M. Smits a constaté que nous soulevons des préoccupations au sujet du projet de loi à la Chambre des communes et il suit le dossier de près.

*Initiatives ministérielles*

Il a indiqué que la réglementation en vigueur, même les dispositions actuelles en matière de contrôle, les mesures législatives relatives au CANAFE et les dispositions sur l'analyse des opérations et déclarations financières avaient contraint sa petite coopérative de crédit à embaucher un agent d'application de la loi. Il évalue à plus de 100 000 \$ par année ce qu'il en coûte pour se conformer à la loi actuelle.

Si nous alourdissons ce fardeau et rendons les obligations plus coûteuses, nous devons tenir compte d'une façon ou d'une autre de ces petites institutions qui veulent respecter la loi, mais qui ont indiqué leurs préoccupations légitimes quant au fardeau qu'elles devront assumer. Ces institutions demandent au gouvernement de porter attention au témoignage qu'ont présenté les coopératives de crédit au comité.

• (1230)

Je ne sais pas trop quel accueil le comité a réservé au mémoire, mais je n'ai noté aucun amendement de fond à cet égard. Le seul amendement que j'ai pu trouver au cours des recherches que j'ai faites en préparant mon exposé d'aujourd'hui est un amendement à l'étape du comité, qui a été proposé par le député de Markham—Unionville. Cet amendement dit que le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, le CSARS, constitué par le paragraphe 34(1), « ...procède à l'examen des activités du Centre pour chaque exercice et présente au Parlement un rapport annuel sur ces activités dans les trois mois suivant la fin de l'exercice. »

Il s'agit d'un simple processus d'examen obligatoire qui est ordinairement prévu dans un projet de loi de cette nature. Je ne sais pas avec certitude si nous avons dûment tenu compte des préoccupations légitimes que la Centrale des caisses de crédit du Canada a exprimées dans son mémoire portant sur le projet de loi. Je tiens à reconnaître aujourd'hui que le NPD a cependant pris note des préoccupations de la CCCC et que nous avons essayé de les faire valoir à toutes les étapes du débat sur le projet de loi.

J'ai souligné, entre autres, que la CCCC a déclaré dans son mémoire que « à moins d'une preuve irréfutable de la nécessité du projet de loi, la Centrale des caisses de crédit craint qu'il « ne vise principalement qu'à aligner l'actuel régime canadien de mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement des activités terroristes sur les normes internationales du Groupe d'action financière plutôt qu'à répondre à une menace concrète découlant des failles de ce régime. »

Je suppose que la CCCC se demande si une meilleure application du régime actuel n'aurait pas été suffisante pour en colmater les failles. Ses membres sont des spécialistes du domaine et ils ne veulent pas que nous adoptions des lois inutiles avant d'avoir démontré que le besoin est bel et bien réel. Ils font également remarquer qu'ils ne croient pas vraiment que la nécessité doive être proportionnelle au niveau d'activité envisagé dans le projet de loi. Nous devrions en prendre note.

L'élément du projet de loi dont je prends note et que j'appuie, c'est que cette mesure s'applique aussi aux boutiques de change. Je pense que ces boutiques sont logiquement des prolongements d'institutions financières.

Je note également que dans le secteur des entreprises de prêt sur salaire, un secteur financier qui est entièrement non réglementé, il pourrait y avoir un grand nombre d'activités louches. Plusieurs de ces établissements offrent en effet des services de change et de livraison de devises à l'étranger.

Nous le savons, chaque année, beaucoup d'argent sort du Canada. Des gens qui travaillent au Canada en envoient dans d'autres pays.

Lorsque les sociétés de prêts sur salaire, qui ne sont aucunement réglementées, ont commencé à envahir nos collectivités et à pousser comme des champignons au coin des rues, nous nous sommes mis à nous inquiéter. Toutefois, nous n'avons pas réfléchi à un des aspects de ce secteur d'activité: l'un des services offerts par les établissements de prêts sur salaire consiste à envoyer de l'argent à l'étranger.

Jusqu'à ce que ces établissements se mettent à ouvrir dans chaque centre commercial du pays — il y en a parfois trois, quatre ou cinq dans un même centre — l'envoi d'argent était relativement bien réglementé. Je pense que nous allons devoir faire plus attention à cette activité, car il y a des gens louches dans ce secteur de l'industrie. Avec un rendement de 1 000 p. 100 sur l'argent prêté, il n'est pas étonnant que le mot se passe et que les établissements se multiplient.

Dans une affaire où le procureur de la Couronne du Manitoba avait tendu une embuscade, on a découvert qu'un de ces établissements exigeait un taux d'intérêt de 10 000 p. 100. Je pense que c'est un meilleur rendement que ce qu'obtiennent les trafiquants de cocaïne. Aucune autre activité au pays ne peut procurer un rendement du capital investi de 10 000 p. 100, sauf les prêts sur salaire. Ce secteur attire donc plein de mauvaises gens. Je suis d'avis qu'il convient de surveiller ce secteur si l'on est à la recherche de cas de blanchiment d'argent et de transactions illégales. Il faut soumettre les sociétés de prêts sur salaire à un contrôle serré et à une réglementation stricte.

• (1235)

Je sais qu'un projet de loi sur les prêts sur salaire a été présenté en cette 39<sup>e</sup> législature et je m'en réjouis.

Le projet de loi dont nous sommes saisis concerne les mesures législatives actuelles en matière de blanchiment d'argent. Il vise à renforcer et à améliorer le rendement du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, mieux connu sous le nom de CANAFE par les gens du milieu.

Le CANAFE est un organisme indépendant qui rend des comptes au ministre des Finances. Il oblige certaines personnes et entreprises à tenir des registres, à identifier leurs clients et à signaler certaines transactions financières.

La deuxième préoccupation soulevée par les responsables de la Centrale des caisses de crédit du Canada portait sur l'obligation de faire rapport de leurs activités. Ils ont tout d'abord parlé de la lourde obligation qui leur est imposée, et que le projet de loi risque d'aggraver, d'être sur le qui-vive afin de signaler les transactions suspectes ainsi que les clients dont les transactions dépassent une certaine limite. Il peut s'agir de quelqu'un qui est un client de la caisse depuis 20 ans. Nous savons tous que les caisses populaires sont plus proches de leurs collectivités que certaines des institutions bancaires plus grandes. Ce pourrait être difficile pour le gérant d'une caisse populaire qui est un membre de la communauté et qui est également entraîneur de l'équipe locale de hockey, par exemple, de signaler le parent d'un des enfants de l'équipe de hockey à cause d'une transaction qui est sans doute anodine mais qui a éveillé des soupçons en raison de certains critères d'alerte.

Nous devons respecter la vie privée des gens et ce que demande le projet de loi peut causer de l'embarras.

Le projet de loi C-25 a pour objectif d'améliorer et de renforcer le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada. Je rappelle l'argument de la Centrale des caisses de crédit qui a souligné qu'il pourrait être suffisant de prévoir une application plus rigoureuse du régime actuel du CANAFE.

*Initiatives parlementaires*

Il serait carrément irresponsable de discuter de ce projet de loi sans tenir compte des coûts estimés.

Je vois qu'il ne me reste que deux minutes et j'aimerais donc reprendre les deux arguments probants qui ont été portés à notre attention à l'égard du projet de loi C-25 par les gens de la Centrale des caisses de crédit du Canada en qui nous avons toute confiance.

Le budget du CANAFE est actuellement estimé à 64 millions de dollars. Il se pourrait que nous ayons besoin de davantage de ressources pour compenser les coûts liés aux obligations créées par le projet de loi C-25 pour ces petites institutions. Ayant déjà oeuvré dans le mouvement des caisses populaires, je me fais leur porte-parole. N'imposons pas ce fardeau financier supplémentaire à ces caisses qui sont déjà aux prises avec des difficultés et qui tentent de répondre aux besoins financiers de ceux qui ont été abandonnés par les banques.

Il arrive souvent que les caisses populaires aient la difficile tâche de fournir des services financiers de base qui auraient dû être fournis par les banques si ces dernières remplissaient les obligations qui leur incombent aux termes de leur charte. Les banques ont abandonné les quartiers défavorisés. Les caisses populaires ont dû prendre la relève et ce projet de loi pourrait bien leur imposer un fardeau financier superflu.

• (1240)

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, j'ai été très heureux d'entendre mon collègue parler du rôle du mouvement des caisses de crédit.

Dans la région de Timmins—Baie James, d'où je viens, les liens entre ma famille et le mouvement des caisses de crédit remontent très loin. Les Angus étaient de fidèles membres de la coopérative ouvrière qui, à l'époque, était appelée la caisse de crédit des rouges. Mon grand-père, Joseph MacNeil, qui s'est brisé le dos en travaillant à la mine McIntyre, était directeur du crédit à la caisse de crédit des consommateurs, qui était connue comme une caisse de crédit moins radicale en quelque sorte.

Ces caisses de crédit fournissaient des services que personne d'autre ne voulait assurer et elles ont permis à de nombreuses familles de conserver leur maison dans des moments difficiles. Aujourd'hui, dans notre région, je suis un fidèle membre de la Caisse populaire. J'affirme à tous les députés que, dans le Nord de l'Ontario, la Caisse populaire est un élément essentiel du développement des collectivités.

Il me semble que les gouvernements n'ont jamais porté attention au rôle que des groupes comme les Caisses populaires jouent dans les petites villes du Nord. Le gouvernement prête l'oreille aux grandes banques, aux lobbyistes et aux initiés, mais il n'écoute pas les caisses de crédit qui sont sur place, qui font le travail et qui aident les gens. Pourquoi le député pense-t-il qu'il en est ainsi?

**M. Pat Martin:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Timmins—Baie James et je remercie ses ancêtres qui ont fondé et dirigé le mouvement des caisses de crédit. Ils nous ont rendu un fier service.

N'oublions pas que nos banques à charte jouissent du monopole de certaines opérations financières très lucratives telles que les opérations sur cartes de crédit en échange de la prestation de services de base aux Canadiens, sans égard à leur lieu de résidence sur le territoire, même si cela n'est pas toujours très rentable pour elles.

Nul besoin de proclamer un jour de collecte publique pour les banques. Elles engrangent des profits mirobolants trimestre après trimestre. Pourtant, elles désertent les régions rurales et les quartiers

défavorisés. Cette fuite de capitaux trahit un manque de confiance de leur part. Au cours des cinq dernières années, les cinq banques à charte ont fermé 15 succursales dans Winnipeg-Centre, la circonscription que je représente, et une douzaine dans la circonscription de ma collègue, Winnipeg North, qui jouxte la mienne. Quelque 27 succursales ont ainsi disparu.

Qui prend le relais? Qui répond aux besoins en services financiers? Ce sont les prêteurs sur salaire: les Money Marts et les Paymax de ce monde, ces fléaux de notre société. J'ai vu le diable. Il se cache sous les traits de l'industrie des prêts sur salaire au Canada et dans ma circonscription.

Il n'y a que les caisses de crédit qui puissent prendre le relais et répondre aux besoins en services financiers des Canadiens. Toutefois, la création d'une caisse de crédit ou l'affiliation à une telle caisse appelle une grande stabilité économique. Les gens doivent connaître leurs droits dans le domaine bancaire et ils doivent savoir que les banques à charte ont abandonné les Canadiens.

La raison pour laquelle nous parlons des caisses de crédit, revenons à nos moutons, c'est que la Centrale des caisses de crédit du Canada a fait un exposé passionnant devant le comité et qu'elle a formulé des réserves relativement au projet de loi C-25. Elle craint d'être paralysées par le fardeau financier que lui imposera le respect des dispositions du projet de loi C-25 relativement au recyclage des produits de la criminalité et à la surveillance de toutes les opérations susceptibles de mener à la découverte d'activités illégales.

Nous voulons tous prendre toutes les mesures qui s'imposent pour mettre fin aux opérations illégales effectuées par des groupes terroristes, mais n'imposons pas un fardeau plus lourd aux caisses de crédit en entravant leur capacité de répondre aux besoins des Canadiens.

• (1245)

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 9 novembre, le projet de loi C-25, Loi modifiant la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes, la Loi de l'impôt sur le revenu et une autre loi en conséquence, est réputé lu pour la troisième fois et adopté.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

[Français]

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'ordre adopté le jeudi 9 novembre 2006, la Chambre procédera maintenant à l'étude des affaires émanant des députés, selon l'ordre indiqué au *Feuilleton* d'aujourd'hui.

---

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

[Traduction]

### LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 28 septembre, de la motion portant que le projet de loi C-290, Loi modifiant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Nord de l'Ontario), soit lu pour la deuxième fois et renvoyé à un comité.

*Initiatives parlementaires*

**M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Lennox and Addington, PCC):** Monsieur le Président, un des principes clés de la démocratie, c'est que le vote de chaque citoyen devrait avoir exactement le même poids que celui de tous les autres citoyens. Ce principe, qui a été résumé dans le célèbre slogan de George Brown, « La représentation en fonction de la population », a été la pierre angulaire de l'accord de 1867 sur la Confédération. Aujourd'hui, nous devrions faire tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher que ce principe ne soit dilué.

Le projet de loi C-290 porte directement atteinte à la représentation en fonction de la population. Le projet de loi consacrerait une valeur pour les suffrages exprimés par les Ontariens qui habitent au nord du lac Nipissing et une autre, soit d'environ 20 p. 100 de moins, pour les votes exprimés dans le reste de la province. Le projet de loi C-290 aggraverait cette injustice avec le temps. Il modifierait la Loi électorale du Canada de sorte que le Nord de l'Ontario ne serait jamais représenté par moins de 10 députés à la Chambre des communes. Avant d'expliquer les ramifications du projet de loi, je vais décrire la situation actuelle en Ontario.

Le Nord de l'Ontario compte actuellement 838 000 habitants et il détient 10 sièges à la Chambre. Le reste de la province compte 10 572 000 habitants et détient 96 sièges au Parlement. Si l'on avait respecté le principe de la représentation en fonction de la population, le Nord de l'Ontario aurait détenu huit sièges et le reste de la province en aurait obtenu 98, mais deux sièges qui auraient dû aller au sud du lac Nipissing sont allés plutôt au nord du lac.

Il est mathématiquement impossible de surreprésenter un groupe d'électeurs d'une province sans priver partiellement de leur droit de vote tous les autres électeurs de la même province. En conséquence, la répartition actuelle des circonscriptions de l'Ontario enlève du poids au vote de chacun des électeurs habitant au sud du lac Nipissing, pour l'accorder aux électeurs du Nord.

Plus particulièrement, la répartition actuelle des sièges a les effets suivants. D'abord, la population moyenne des 10 circonscriptions situées au nord du lac est de 83 800. En second lieu, la population de la circonscription moyenne du reste de la province est de 110 000, soit 2,2 p. 100 de plus qu'elle aurait été sans l'ajout de ces deux sièges de plus dans le Nord. En troisième lieu, cet ajout a pour effet que le vote de chacun des électeurs vivant au sud du lac Nipissing vaut 24 p. 100 de moins que celui des électeurs du Nord de l'Ontario.

C'est le statu quo. En rendant cet arrangement permanent, le projet de loi C-290 rendrait presque à coût sûr la situation encore plus inéquitable. Si, comme la députée qui a présenté le projet de loi semble le supposer, la population des régions du sud du lac continue de croître plus rapidement que celle du Nord de l'Ontario, au rythme actuel, le projet de loi C-290 aurait pour conséquence d'enlever, tous les dix ans, 1 p. 100 à la valeur de chacun des votes de toutes les circonscriptions du sud du lac Nipissing, car avec chaque nouvelle répartition, le reste de l'Ontario serait privé d'une circonscription supplémentaire qui, en vertu du projet de loi, serait accordée au Nord.

Je suppose que d'aucuns pourraient faire valoir que le fait de dévaloriser systématiquement des votes de 2 p. 100, de 3 p. 100, voire de 4 p. 100 n'a guère d'importance. C'est peut-être insignifiant en ce qui nous concerne sur le plan électoral, mais il y a 10,5 millions de Canadiens qui vivent au sud du lac Nipissing et lorsqu'autant d'électeurs sont privés, ne serait-ce que partiellement, de leur droit électoral, cela est tout simplement non démocratique et inacceptable.

Monsieur le Président, si vous songez à vous attaquer à un des fondements de la démocratie, il vous incombe d'avoir de puissantes

raisons. Je dois avouer que je ne trouve pas très convaincants les arguments présentés jusqu'à maintenant en faveur du projet de loi C-290. À ma connaissance, le projet de loi C-290 semble se fonder sur trois principes. Je voudrais traiter de ces principes l'un après l'autre, soulignant mes réserves au passage.

La première prémisse du projet de loi semble être que la fonction primordiale d'un député est d'être un prestataire de services à l'échelle locale et un agent de règlements des problèmes qui se posent dans la circonscription, la conséquence logique de cela étant que le vote à la Chambre des communes au nom des électeurs est un rôle secondaire. Après tout, si le rôle primordial des députés est d'assurer à la Chambre une représentation équitable de la population du Canada, il devient impossible de justifier des anomalies comme l'existence, depuis le dernier redécoupage, d'une circonscription de l'Ontario, Kenora, qui a désormais une population de 40 p. 100 inférieure à la moyenne provinciale, pour compenser sa très grande superficie.

Au cours de la première heure du débat, le député de Kenora a été un des défenseurs les plus éloquents du projet de loi C-290. Un coup d'oeil sur le *hansard* révèle que lui et la marraine du projet de loi ont parlé longuement des défis de la géographie, mais ils n'ont pas dit un mot sur l'opportunité de faire en sorte que tous les votes en Ontario aient la même valeur.

Je prends très au sérieux mon propre rôle de prestataire de services dans ma circonscription, mais je suis d'avis que s'il était possible de dispenser des services de meilleure qualité à mes électeurs, mais qu'il fallait pour ce faire priver partiellement, mais de façon permanente les électeurs du reste de l'Ontario de leur droit de vote, cela ne serait pas un compromis justifiable.

Il va sans dire que je ne suis pas favorable à la première prémisse sous-tendant le projet de loi C-290. Même si je l'étais, le projet de loi ne serait toujours pas défendable d'un point de vue intellectuel, sauf si je devais souscrire aussi à une deuxième prémisse.

Selon cette prémisse, dans les régions peu peuplées où les circonscriptions sont nécessairement très étendues, il est possible que les députés prodiguent aux électeurs des services de qualité considérablement meilleure si on réduit la population de la circonscription de 20 ou 30 p. 100. Après tout, si on ne règle pas les problèmes de la prestation de services en mettant quelques députés supplémentaires sur le terrain dans le Nord de l'Ontario, à quoi bon donner des circonscriptions supplémentaires à cette région.

●(1250)

Je ne souscris pas plus à cette prémisse qu'à la première. Mais, avant d'énoncer mes objections, je vais prendre un instant pour répondre aux propos favorables à cette prémisse que nous avons entendus pendant la première heure du débat.

Le député de Kenora a dit assez clairement qu'il appuyait le projet de loi pour cette raison. Selon lui, le Nord de l'Ontario est « un énorme territoire qui mérite d'être représenté par plusieurs députés. Il y en a actuellement dix, et il faut que ça reste ainsi ». Le député ajoute que la circonscription de Kenora est la plus vaste de l'Ontario, et qu'elle se classe au huitième rang au pays.

*Initiatives parlementaires*

Il décrit quelques-unes des difficultés concrètes qu'il doit surmonter lorsqu'il essaie de servir les régions éloignées de sa circonscription. Il souligne que les collectivités sont éloignées et que 21 d'entre elles sont accessibles uniquement par avion. J'aimerais m'arrêter sur ce point en particulier pendant un instant parce qu'il révèle ce qui ne va pas dans la prémisse selon laquelle les gens seraient mieux servis avec davantage de députés. Je vais commencer par citer exactement ce que dit le député:

[La circonscription de Kenora a] 21 collectivités qu'on ne peut atteindre que par avion [...] il existe à la Chambre une règle selon laquelle on ne peut que voyager pendant quatre jours dans notre circonscription. Pour me rendre dans ces collectivités, il faut 21 jours consécutifs. Je dois constamment retourner à la maison pour recommencer le cycle de quatre jours. Avec le ratio de population [pour le reste de la province] que nous tentons d'appliquer actuellement [...] j'aurais 50 ou 60 de ces collectivités à représenter. Comment quelqu'un pourrait-il arriver à servir ces gens?

Le député soulève une bonne question. On devrait revoir la règle qui interdit à un député de voyager pendant plus de quatre jours dans sa circonscription s'il veut pouvoir obtenir le remboursement de ses dépenses grâce au budget qui lui est alloué pour son bureau de député. Cependant, le député se trompe lorsqu'il dit qu'il y aurait désormais 50 collectivités accessibles uniquement par avion dans la circonscription de Kenora si elle englobait davantage d'électeurs.

Avant la dernière refonte de la carte électorale, la circonscription qui existait à la place de celle de Kenora était beaucoup plus peuplée parce qu'elle comprenait le district de Rainy River. Néanmoins, ce district étant densément peuplé, il ne constituait que 5 p. 100 de la superficie de la circonscription et ne comprenait aucune collectivité accessible uniquement par avion. Voilà peut-être ce qui explique que Bob Nault, qui était député de l'ancienne circonscription de Kenora—Rainy River, se soit opposé si énergiquement à la création de la circonscription actuelle, qui est plus petite. Voici ce qu'il avait dit à un comité de la Chambre des communes:

[On soutient que Kenora—Rainy River] est trop vaste pour être desservie par un seul député. Je m'inscris en faux contre cela, évidemment. J'en suis le député depuis 15 ans et je pense m'être pas mal bien tiré d'affaire dans la circonscription. [...] [Red Lake est] essentiellement au bout du chemin et à partir de là on ne trouve que des communautés autochtones tout à fait isolées. La seule voie d'accès est l'avion et/ou la route d'hiver. La [partie sud] est celle où je me rends en voiture en été...

Les observations de M. Nault nous apprennent qu'il faut être bon gestionnaire pour bien servir une grande circonscription. Il a parlé des routes d'hiver qui lui permettent d'accéder à certaines des localités moins éloignées auxquelles on ne peut normalement accéder que par avion. Il a dit qu'il se rendait dans les secteurs non éloignés de sa circonscription en voiture, comme le fait n'importe quel autre député.

Je sais d'expérience combien il est difficile de servir une vaste circonscription. Cela prend plus de deux heures pour se rendre d'un bout à l'autre de la mienne. Nous faisons face en prenant les mesures suivantes, et tout député peut faire de même: premièrement, nous louons un bureau à chaque extrémité de la circonscription; deuxièmement, un de mes gestionnaires de bureau, John Campsall, se rend régulièrement dans les salles communautaires des régions plus éloignées où il reçoit les électeurs dans un bureau de circonscription mobile; et troisièmement, nous avons mis une ligne 1-800 à la disposition de mes électeurs afin qu'ils puissent nous téléphoner sans avoir à payer de frais interurbains.

Je mentionne tout cela pour illustrer le fait que les problèmes qu'on attribue uniquement au Nord de l'Ontario sont en fait endémiques dans toutes les grandes circonscriptions et, dans certains cas, sont pires dans les circonscriptions réellement rurales qui ne comptent aucun grand centre que dans celles qui sont composées de vastes territoires vides et qui comptent un ou deux grands centres.

Dans ma circonscription, le plus grand centre compte moins de 10 000 habitants. Par contraste, dans Kenora, le plus grand centre compte 16 000 habitants.

La solution à ce problème et au problème particulier des collectivités éloignées, qui touche notamment le Nord de l'Ontario, n'est pas de garantir un nombre minimal de députés à une région donnée, mais plutôt de voir si le budget supplémentaire prévu par la Chambre des communes pour les députés représentant une grande circonscription est suffisant. À l'heure actuelle, ce budget est de 35 000 \$ pour Kenora et d'environ 250 000 \$ pour l'ensemble du Nord de l'Ontario.

Par conséquent, je pense que ni la première prémisse, ni la deuxième, ne tiennent la route. Même si nous y souscrivions, cela ne ferait que justifier l'adoption d'une mesure législative visant à rendre les grandes circonscriptions rurales moins peuplées que les circonscriptions urbaines moins étendues sur le plan géographique. Cela ne justifierait pas le présent projet de loi qui vise à rendre moins peuplées toutes les circonscriptions du Nord, y compris celle du parrain du projet de loi, la circonscription de Sudbury, qui est dix fois plus petite que la mienne.

Si on veut agrandir les circonscriptions rurales, ce qui à mon avis n'est pas justifiable, il faudrait le faire au moyen d'un autre projet de loi et rejeter celui-ci. Comme je l'ai dit précédemment, je ne crois pas qu'il soit approprié de sacrifier un des piliers de la démocratie au nom de l'amélioration des services aux électeurs. Il est possible d'atteindre cet objectif autrement, comme je l'ai indiqué dans mes observations.

• (1255)

[Français]

**Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir aujourd'hui de prendre la parole sur la Loi modifiant la Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales (Nord de l'Ontario).

Je dirai d'entrée de jeu que nous nous opposerons à ce projet de loi, car nous croyons que chaque voteur vaut un vote et que ce projet de loi changerait évidemment cette possibilité. Pour nous, c'est donc inacceptable.

C'est un individu, un vote, comme je le disais précédemment. Je pense donc que la députée qui propose ce projet de loi, la députée de Sudbury, vit une problématique dans sa région, et on le comprend. Nous en vivons nous aussi au Québec. Lorsque la commission a fait son travail, nous avons perdu deux comtés lors de la campagne électorale de 2004: un dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean et l'autre dans la région de la Côte-Nord. C'était justement dû à l'érosion des populations qui s'en vont dans les grands centres. Alors, on ne comptait plus quatre comtés dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean, mais bien trois.

Cela cause des problèmes, évidemment. On l'a vécu et on le vit sur les plans parlementaire et humain, parce que cela nous fait perdre un député et cause une situation problématique dans ces régions. Tout le monde voudrait bien évidemment être réélu, mais c'est la situation qui se présente devant nous.

Il y a aussi une question dont je veux parler parce que c'est important et que mon collègue n'en a pas parlé tout à l'heure. On a ici un mécanisme qui fonctionne et qui est quand même assez souple. C'est un système de représentation qui permet de résumer le processus et le réajustement décennal de la représentation électorale.

### Initiatives parlementaires

Je suis au Parlement depuis 13 ans, mais tous les 10 ans, il y a un recensement et une révision des circonscriptions électorales. Il y a donc une commission formée par province; un juge est nommé et des commissaires font le tour de toutes les circonscriptions pour écouter la population et les députés à propos de ce qu'on doit faire.

En effet, il y a des critères à respecter, soit la densité de population et la superficie de la circonscription. Je vais d'ailleurs parler de mon propre cas. J'avais un comté qui s'appelait Laurentides et qui était, je pense, l'un des plus grands au Canada. Il comptait auparavant environ 80 municipalités et je l'ai représenté pendant 10 ans. On a dû faire des modifications importantes à cause de la croissance démographique de la partie sud de mon comté. On l'a donc divisé.

Dans certaines régions, on a enlevé des comtés, mais dans d'autres, comme la mienne, soit la région des Laurentides et de Laval/Lanaudière, la croissance de la population a occasionné la création de nouveaux comtés, dont Rivière-du-Nord. Rivière-du-Nord, qui représente une MRC, occupe en fait un beaucoup plus petit territoire que Laurentides, mais on a créé un nouveau comté; donc on a eu une nouvelle députée dans ce comté.

Le commissaire a fait le tour de notre région et j'ai eu l'occasion de faire des représentations. D'ailleurs, tous les gens qui voulaient déposer un mémoire pouvaient le faire. Nous avions 30 jours pour rencontrer les commissaires et réagir, et c'était logique, dans mon esprit — chez moi, en tout cas —, de faire ce nouveau découpage. En effet, le comté devenait beaucoup trop peuplé et beaucoup trop difficile à représenter, vu la densité de population. On a donc formé deux comtés qui, logiquement, apportaient un changement grâce auquel c'était beaucoup plus facile de travailler. Cela nous a permis d'avoir une nouvelle députée dans cette région.

Évidemment, dans d'autres régions, il y a aussi des problèmes. Il y a une croissance de la population et il y a aussi la décroissance de la population, ce qui fait que, dans certains endroits, on retrouve, il est vrai, des comtés vraiment immenses géographiquement. Nous avons un collègue confronté à cette situation dans la Côte-Nord. Toutefois, en même temps, il y a des critères qui sont quand même assez souples pour faire des représentations auprès de cette commission. Elle existe dans toutes les provinces. J'inviterais donc ma collègue de Sudbury à faire de telles représentations.

Cela nous permet aussi de faire des représentations sur le plan des noms de nos comtés, et c'est important pour être bien représentatif d'un comté. Nous avons donc le droit de faire des représentations pour modifier, si nécessaire, le nom de nos comtés.

● (1300)

Personnellement, je l'ai fait. Rivière-du-Nord, c'est le nom de la MRC au complet. Le nom allait donc très bien, d'autant plus que la rivière du Nord traverse toute ma circonscription.

Grâce à la commission, on peut faire des représentations. Cette souplesse existe. Dans certaines régions, des représentations importantes ont amené des changements importants. Ces représentations ont été faites, soit par des députés, soit par la transmission de mémoires.

En effet, les redécoupages ne suivent pas toujours la logique du terrain. Il sont faits par des fonctionnaires. Je ne dis pas qu'ils ne font pas un bon travail, mais ils doivent tenir compte de l'ensemble des comtés. Dans nos circonscriptions, il y a certaines logiques, et nous savons très bien que telle municipalité ne fonctionnera jamais avec telle autre et que cela n'a pas de sens de changer de cette façon.

On peut donc faire ces représentations. La commission rend ensuite sa décision. Nous avons un rôle important à jouer lorsque les commissaires viennent dans nos régions, et je pense que nous sommes écoutés. Dans notre cas, du moins, nous avons été écoutés. Même entre collègues, nous avons des problèmes. Certains collègues voulaient conserver certaines municipalités dans leur comté. Au bout du compte, nous avons fini par nous entendre.

Je crois que la députée de Sudbury vit les mêmes problèmes que nous avons vécus au Québec, car nous avons également perdu des comtés. Elle pourra faire ses représentations dans quelques années, la prochaine fois que la commission siègera. Elle verra aussi sûrement des changements importants dans son comté. Il y aura de l'érosion et de l'éclosion. Dans ma circonscription, la population s'est multipliée de façon si extraordinaire que des décisions devaient se prendre.

J'invite donc ma collègue à aller faire ses représentations à la commission qui siègera lors du prochain recensement, plutôt que de tenter de modifier des circonscriptions électorales, ici, avec ce projet de loi.

De plus, ce serait injuste envers les autres provinces et le Québec, parce qu'on changerait des choses en Ontario, mais on ne réglerait pas les problèmes que vivent d'autres provinces, comme c'est le cas au Québec et, j'imagine, en Colombie-Britannique ou en Alberta.

Il faut un processus qui soit équitable pour tout le monde, et je ne le retrouve pas dans ce projet de loi. Ma collègue a eu une bonne idée, mais elle sait très bien que notre système est déjà souple, et qu'il est possible de faire des représentations importantes pour apporter les changements nécessaires lorsqu'il y a une révision des circonscriptions.

● (1305)

[Traduction]

**M. Charlie Angus (Timmins—Baie James, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole au sujet de ce projet de loi étant donné que la question des limites des circonscriptions a de profondes répercussions sur la région du Nord de l'Ontario.

Ma propre circonscription a été supprimée au moment de la dernière révision. On a tracé sur la carte des lignes arbitraires qui ont divisé des régions rurales qui avaient longtemps été homogènes pour créer un ensemble de circonscriptions disparates. On l'a fait sans assurer la participation des gens du Nord. Je suis bien conscient du sentiment d'aliénation qui existe parmi les électeurs du Nord.

Ce qui m'offusque lorsque nous discutons de cette question, c'est d'entendre des députés d'autres partis dire que tous les votes doivent être égaux et qu'il faut rechercher l'équité en tout. En réalité pourtant les votes ne sont pas égaux et ne l'ont jamais été. Dans les circonscriptions du Nord de l'Ontario, la population moyenne est d'environ 85 000 à 90 000 personnes. Or, la population moyenne d'une circonscription de la Saskatchewan est de 69 000 personnes. La même norme doit s'appliquer pour le Nord de l'Ontario que pour la Saskatchewan. Et pensons maintenant au Yukon, où une circonscription représente 35 000 personnes. Comment se fait-il que l'Île-du-Prince-Édouard dispose de quatre sièges? Est-ce que cela donne 25 000 personnes par siège? Dans ce cas, ce sont des sièges garantis, et je ne m'oppose pas à cela. Ma collègue du Bloc s'oppose à ce projet de loi, comme je m'y attendais. Je suis tout de même un peu étonné puisque le Québec s'est également vu garantir un certain nombre de sièges.

*Initiatives parlementaires*

En Ontario, le problème est celui du grand clivage entre les besoins des régions rurales et des régions urbaines du Nord. L'un des principes fondamentaux de la démocratie est celui de la disponibilité du député pour ses électeurs. J'ai vécu à Toronto durant un certain temps. Il me suffisait de marcher durant 15 minutes dans une direction pour aboutir au bureau d'un député et de marcher 15 minutes dans l'autre direction pour aboutir au bureau d'un autre député. Or, la circonscription de Timmins—Baie James est plus vaste que le Royaume-Uni. Je suis allé dans des régions de ma circonscription où aucun autre député n'avait jamais mis le pied.

Pour ce qui est de populations privées de leur droit de vote, pensons tout simplement à la côte de la Baie James où plus de 30 p. 100 des gens n'ont ni certificat de naissance, ni numéro d'assurance sociale. Ils ne sont même pas sur la carte. Ils vivent dans des conditions terribles. Je parle d'endroits comme Kashechewan, Attawapiskat et Fort Albany. Santé Canada n'a jamais bien servi ces collectivités en matière de soins de santé. On n'y trouve qu'un hôpital militaire de campagne.

Si un enfant malade doit être évacué par avion et n'a pas de certificat de naissance, les frais sont imputés à l'administration régionale de la santé. L'administration régionale de la santé de la Baie James est endettée jusqu'au cou parce que le gouvernement fédéral n'accepte tout simplement pas l'existence d'un grand nombre des personnes qui vivent dans cette région. Un grand déficit s'est creusé sur le plan de la santé et de l'éducation.

Certains se demandent peut-être pourquoi ces gens ne possèdent pas de certificats de naissance ou autres documents officiels. Les gouvernement fédéral et provincial les ont tout simplement abandonnés. Leurs représentants ne se rendant jamais là-bas. Notre bureau y est en permanence. C'est nous qui remplissons les certificats de naissance et les autres formulaires. Un député a dit que nous devrions être mieux organisés et faire comme dans le Sud de l'Ontario. Nous gérons cinq bureaux dans notre région et notre personnel est constamment sur la route.

Il ne s'agit pas simplement de services aux électeurs. Il s'agit aussi de services politiques. À la Chambre, j'écoute des députés dire qu'il est injuste que la Saskatchewan ne puisse conserver la totalité de ses ressources non renouvelables. J'entends parler du besoin pour Terre-Neuve de conserver les droits sur ses ressources non renouvelables. Le Nord de l'Ontario dépend entièrement de ressources non renouvelables, et l'argent provenant de ces ressources n'est jamais retourné dans la région.

Kirkland Lake est une petite ville minière en difficulté. Des années 1930 jusqu'aux années 1960, les mines d'or de Kirkland Lake ont maintenu en vie l'économie de l'Ontario. Pas un sou de l'argent généré n'est retourné dans la collectivité. De l'autre côté de la frontière, à Rouyn-Noranda et à Val-D'Or, des collectivités qui ont créé le quart des richesses du Nord de l'Ontario forment des villes dignes de ce nom qui disposent d'infrastructures appropriées.

Les collectivités du Nord de l'Ontario qui vivent des ressources non renouvelables sont négligées depuis des années. Nous devons instaurer un système équitable, semblable à ce qui existe dans le Sud de l'Ontario. Nous devons nous assurer que, quand ces autres collectivités connaissent la prospérité et prennent de l'expansion, ce n'est pas au détriment des collectivités du Nord de l'Ontario qui sont éparpillées sur un vaste territoire. Ces collectivités sont aux prises avec de graves problèmes d'infrastructure, de graves problèmes économiques et l'exode massif de leur jeunes.

●(1310)

Il nous faut continuer d'assurer une voix politique forte à ces gens. Ce n'est que justice. C'est ce que les autres régions du Canada ont. Nous ne demandons pas de créer des circonscriptions de 68 000 ou 69 000 habitants, comme en Nouvelle-Écosse. Nous nous accommoderons des circonscriptions de 85 000 habitants et plus que nous avons dans le Nord de l'Ontario.

La ville de Sudbury, qui a une plus grosse population que l'Île-du-Prince-Édouard, a le même nombre de représentants que cette province. Nous ne réclamons pas la même représentation, mais je trouve tout à fait ahurissant que des députés du Sud de l'Ontario affirment qu'en permettant aux habitants du Nord de leur province d'avoir une voix aussi forte que les régions rurales du reste du Canada on enlève quelque chose aux habitants de la zone du 905 et de Markham, car nous réduisons leur représentation à la Chambre. Cela ne tient tout simplement pas debout.

Cela ne tient pas debout parce qu'il faut avoir des voix qui défendent les dossiers des populations rurales, des gens qui vivent dans des collectivités qui dépendent des forêts et des mines et qui comprennent les enjeux du Nord de l'Ontario. Nous avons le droit d'être entendus à la Chambre au même titre que la population du Yukon, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Québec a le droit d'être représentée et au même titre que les régions rurales du reste du Canada qui bénéficient d'une exemption claire.

Nous ne demandons pas de ramener le seuil à 69 000, 35 000 ou 25 000 habitants par circonscription. Nous sommes prêts à accepter la population que nous avons comme seuil, mais nous affirmons que, si le Sud de l'Ontario continue de croître à un rythme débridé, ça ne doit pas être au détriment de collectivités comme Red Rock, Iroquois Falls, Sudbury et Timmins.

**M. Paul Szabo (Mississauga-Sud, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole sur le projet de loi C-290. J'ai eu la chance de repasser le débat qui a eu lieu durant la première heure consacrée à cette mesure et j'ai écouté aujourd'hui les exposés des trois autres partis. Je ne suis pas sûr qu'on s'entende, à la Chambre, sur ce qu'est vraiment l'objectif de ce projet de loi, ou son principe sous-jacent.

Je pense que le projet de loi demande qu'on tienne compte du fait que la répartition de la population change, avec le temps, d'une province à l'autre et d'une région à l'autre. Le pourcentage de la population des régions éloignées demeure faible ou diminue, tandis que les zones urbaines deviennent plus peuplées. Cela signifie que non seulement la taille géographique de certaines circonscriptions continue à s'accroître, mais que les électeurs y perdent quant à la qualité de leur représentation là où la population augmente.

Dans certains cas, il faut cinq heures d'avion pour traverser la circonscription d'un bout à l'autre. Certaines circonscriptions comptent 25 ou 30 collectivités différentes ayant des intérêts distincts. En certains endroits, les gens n'ont jamais vu leur député fédéral.

Le Canada est un pays très diversifié. En fait, certains de ses habitants ne se considèrent même plus comme Canadiens. Personne ne parle des questions qui les intéressent. Les régions rurales et éloignées du Canada ont évidemment une économie axée sur le secteur primaire.

### Initiatives parlementaires

Les intérêts divergents des régions rurales et urbaines deviennent de plus en plus préoccupants pour les Canadiens. Les régions rurales, régions de ressources, et les régions éloignées du Canada tiennent de moins en moins de place dans le programme du Parlement et dans la législation fédérale, et leurs infrastructures et services obtiennent moins de financement. Je pense que, dans le Nord de l'Ontario, il n'y a qu'un seul bureau des passeports. Une personne doit parfois franchir une distance de 100 kilomètre pour aller faire une demande de passeport.

Quand on pense à la taille croissante des circonscriptions où la population est très dispersée, on se rend compte que les Canadiens n'ont pas accès à une représentation et à des services égaux pour tous. En fait, ces gens n'ont pas accès aux services, qu'on pense aux soins de santé, aux services sociaux, à l'éducation ou à tout autre besoin pour lequel les Canadiens veulent des services universels. Ces services ne sont pas accessibles également partout.

Lorsque ces services ne sont pas facilement disponibles par l'entremise de l'infrastructure que le gouvernement du Canada a mise en place dans toutes ces collectivités, les gens font appel à leur député fédéral, puisqu'il est la seule personne pouvant les aider relativement à des questions qui seraient normalement acheminées à un bureau du gouvernement du Canada. Par conséquent, le député qui représente une circonscription rurale ou éloignée au Canada accomplit des tâches que les députés de circonscriptions urbaines, comme moi par exemple, tiennent pour acquis, puisque ces tâches sont faites par d'autres services disponibles.

Certaines collectivités au Canada ont encore des lignes partagées. Les gens n'ont pas de lignes téléphoniques privées. Ils n'ont pas accès à Internet. Ils n'ont pas de service téléphonique cellulaire. La plupart du travail effectué dans les régions urbaines au pays fait appel à ces nouvelles technologies. Les gens qui vivent dans ces endroits, non seulement dans le Nord de l'Ontario, mais dans n'importe quelle région rurale ou éloignée au Canada, n'ont-ils pas droit à la même accessibilité aux services que les Canadiens qui vivent en milieu urbain? Où est l'équité là-dedans?

Je comprends les arguments relatifs à la représentation en fonction de la population. En raison des garanties constitutionnelles accordées aux provinces — et je ne vais pas mentionner de province, parce que je ne veux pas liquer une province contre une autre — neuf des dix provinces ont un nombre de sièges minimum garanti. L'Ontario est la seule qui n'a pas un nombre minimum de sièges garanti au Parlement.

En 2005, l'Ontario a adopté une loi afin de garantir, sauf erreur, 11 sièges à la région du Nord de l'Ontario. La province a adopté cette mesure législative parce qu'elle reconnaît qu'il est important que la région soit représentée afin de faire valoir ses intérêts, et pas nécessairement en proportion du nombre de ses habitants.

● (1315)

La représentation selon la population est un aspect important. Ce n'est pas, toutefois, ce que nous pratiquons actuellement au Canada. Cela n'est pas, en fait, une des caractéristiques de la démocratie pratiquée actuellement au Canada.

Je demande au gouvernement et au Bloc québécois de nous laisser examiner ce projet de loi, du point de vue non seulement du Nord de l'Ontario, mais aussi de la démocratie représentative, tant au moment des élections qu'en ce qui concerne l'accessibilité des services dont jouissent tous les Canadiens.

Je pense que ce projet de loi ne concerne pas que le Nord de l'Ontario. Il concerne en fait toutes les régions rurales et éloignées du Canada, et vise à garantir que, à mesure que la population des centres

urbains et suburbains continuera de croître et que celle des régions rurales et éloignées continuera de décroître, la contribution de chacun des citoyens ne soit pas diminuée simplement parce que le poids démographique de l'endroit où on habite diminue.

En fait, avec les progrès techniques, il faudra moins de gens pour exploiter une ferme, pour extraire les ressources naturelles et pour transporter les marchandises parce que nous pourrions faire tout cela de façon plus efficace et plus productive avec une main-d'oeuvre réduite. Des agglomérations sont donc appelées à disparaître.

Je ne sais pas combien de temps cela prendra, mais nous devons maintenir un lien avec les Canadiens. La seule façon d'y arriver, c'est essentiellement par l'entremise des services qui sont fournis. Si ces services ne peuvent être fournis par le gouvernement du Canada dans des bureaux à l'intérieur d'une distance raisonnable, il ne reste que le député pour venir en aide aux gens. Voilà pourquoi nous devons étudier attentivement la situation et déterminer si la représentation des Canadiens en régions rurales et éloignées est équitable. Leurs voix doivent être entendues.

Ce projet de loi nous donne l'occasion d'en discuter. Je ne crois pas qu'il faille absolument que ce projet de loi soit adopté. Ce qui importe cependant, c'est que les points soulevés sont des points importants qui doivent être soumis au comité pour que ce dernier puisse déterminer si nous avons un problème ou si des mesures peuvent être prises pour garantir de façon absolue que tous les Canadiens bénéficient d'une véritable représentation.

● (1320)

**L'hon. Diane Marleau (Sudbury, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai écouté attentivement ce qui a été dit. J'ai souvent entendu l'argument de la représentation selon la population, mais en réalité, nous n'avons pas de représentation absolue en fonction de la population à l'heure actuelle. Le quotient est déterminé en fonction du nombre de circonscriptions et de la population de la province. Le quotient de l'Ontario est de l'ordre de 107 000. Le quotient moyen de toutes les autres provinces est d'environ 60 000. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il n'y a aucune représentation absolue selon la population.

Allons-nous laisser la situation des régions éloignées du pays se détériorer jusqu'à ce qu'elles n'aient plus aucune voix? Je demande aux députés de renvoyer ce projet de loi au comité afin que nous puissions discuter de la façon dont nous traitons non seulement le Nord de l'Ontario, mais toutes les autres régions.

[Français]

Le Québec a aussi un défi à relever. Dans le nord de la province de Québec, il y a aussi des problèmes. Selon moi, ce sont des problèmes semblables à ceux auxquels fait face l'Ontario.

À quel point doit-on diminuer l'importance de nos communautés francophones du nord de l'Ontario et de nos communautés culturelles? Si nous n'avons pas besoin de garder 10 comtés dans le nord, discutons-en. Après la dernière redistribution, un comité a recommandé une étude. Qu'on fasse une étude avant de diminuer le nombre de circonscriptions au nord de l'Ontario, ou du moins qu'on en discute; cela n'enlève rien à personne.

Je vous demande de donner votre appui, afin que le projet de loi soit étudié en comité. On peut avoir une bonne discussion et peut-être pourra-t-on reconnaître les grands défis des régions de ce pays.

*Initiatives parlementaires*

[Traduction]

Je demande aux députés de renvoyer ce projet de loi au comité. Tenons un débat ouvert et honnête sur les défis auxquels sont confrontées les petites collectivités rurales et éloignées, en Ontario, mais aussi au Québec et en Colombie-Britannique, qui ont les mêmes problèmes, et peut-être aussi en Alberta. Je connais mieux l'Ontario que ces autres provinces.

Il va falloir que nous décidions de ce qui est la juste chose à faire. Je pense qu'il est temps que nous ayons cette discussion. Je demande aux députés de bien vouloir appuyer ce projet de loi.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillez bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Que tous ceux qui sont contre veuillez bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** À mon avis, les non l'emportent.

*Et cinq députés ou plus s'étant levés:*

**Le président suppléant (M. Royal Galipeau):** Conformément à l'article 93 du Règlement, le vote est reporté au mercredi 22 novembre, immédiatement avant la période réservée aux initiatives parlementaires.

[Français]

Comme il est 13 h 25, la Chambre s'ajourne au lundi 20 novembre, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 26.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

**Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. JAY HILL

L'HON. ROB NICHOLSON

M. JOE PRESTON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. LUCIENNE ROBILLARD

L'HON. CAROL SKELTON

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	Ontario	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Ontario	Lib.
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	PCC
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Atamanenko, Alex	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	NPD
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	PCC
Barbot, Vivian	Papineau	Québec	BQ
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Catherine	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	NPD
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	Québec	PCC
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bevington, Dennis	Territoires du Nord-Western Arctic	Ouest	NPD
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Black, Dawn	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	NPD
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	Québec	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	Québec	PCC
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles.....	Beauport—Limoilou .....	Québec .....	PCC
Bourgeois, Diane .....	Terrebonne—Blainville .....	Québec .....	BQ
Breitkreuz, Garry .....	Yorkton—Melville .....	Saskatchewan .....	PCC
Brisson, L'hon. Scott .....	Kings—Hants .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Brown, Bonnie .....	Oakville .....	Ontario .....	Lib.
Brown, Gord .....	Leeds—Grenville .....	Ontario .....	PCC
Brown, Patrick .....	Barrie .....	Ontario .....	PCC
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Winnipeg-Sud .....	Manitoba .....	PCC
Brunelle, Paule .....	Trois-Rivières .....	Québec .....	BQ
Byrne, L'hon. Gerry .....	Humber—St. Barbe—Baie Verte .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Calkins, Blaine .....	Wetaskiwin .....	Alberta .....	PCC
Cannan, Ron .....	Kelowna—Lake Country .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Cannis, John .....	Scarborough-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités .....	Pontiac .....	Québec .....	PCC
Cardin, Serge .....	Sherbrooke .....	Québec .....	BQ
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie ...	Oshawa .....	Ontario .....	PCC
Carrier, Robert .....	Alfred-Pellan .....	Québec .....	BQ
Casey, Bill .....	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley .....	Nouvelle-Écosse .....	PCC
Casson, Rick .....	Lethbridge .....	Alberta .....	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda .....	Guelph .....	Ontario .....	Lib.
Chan, L'hon. Raymond .....	Richmond .....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Charlton, Chris .....	Hamilton Mountain .....	Ontario .....	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports .....	Wellington—Halton Hills .....	Ontario .....	PCC
Chow, Olivia .....	Trinity—Spadina .....	Ontario .....	NPD
Christopherson, David .....	Hamilton-Centre .....	Ontario .....	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka .....	Ontario .....	PCC
Coderre, L'hon. Denis .....	Bourassa .....	Québec .....	Lib.
Comartin, Joe .....	Windsor—Tecumseh .....	Ontario .....	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe .....	Thunder Bay—Superior-Nord..	Ontario .....	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin .....	Mont-Royal .....	Québec .....	Lib.
Crête, Paul .....	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec .....	BQ
Crowder, Jean .....	Nanaimo—Cowichan .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, Nathan .....	Skeena—Bulkley Valley .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Cullen, L'hon. Roy .....	Etobicoke-Nord .....	Ontario .....	Lib.
Cummins, John .....	Delta—Richmond-Est .....	Colombie-Britannique ...	PCC
Cuzner, Rodger .....	Cape Breton—Canso .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
D'Amours, Jean-Claude .....	Madawaska—Restigouche .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Davidson, Patricia .....	Sarnia—Lambton .....	Ontario .....	PCC
Davies, Libby .....	Vancouver-Est .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique .....	Okanagan—Coquihalla .....	Colombie-Britannique ...	PCC
DeBellefeuille, Claude .....	Beauharnois—Salaberry .....	Québec .....	BQ
Del Mastro, Dean .....	Peterborough .....	Ontario .....	PCC
Demers, Nicole .....	Laval .....	Québec .....	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Dhaliwal, Sukh	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	Lib.
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Dykstra, Rick	St. Catharines	Ontario	PCC
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Fast, Ed	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	Ontario	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Fry, L'hon. Hedy	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	Ontario	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harvey, Luc	Louis-Hébert	Québec	PCC
Hawn, Laurie	Edmonton-Centre	Alberta	PCC
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, L'hon. Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants	Kamloops—Thompson—Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Keeper, Tina	Churchill	Manitoba	Lib.
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Lake, Mike	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Alberta	PCC
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Québec	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	PCC
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	Québec	BQ
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	Ontario	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Manning, Fabian	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	NPD
Martin, L'hon. Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayes, Colin	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Macleod	Alberta	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Mourani, Maria	Ahuntsic	Québec	BQ
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Nadeau, Richard	Gatineau	Québec	BQ
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	Ontario	NPD
Neville, L'hon. Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique .....	Niagara Falls .....	Ontario .....	PCC
Norlock, Rick .....	Northumberland—Quinte West .....	Ontario .....	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale .....	Carleton—Mississippi Mills....	Ontario .....	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères .....	Calgary-Est .....	Alberta .....	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine .....	Durham .....	Ontario .....	PCC
Ouellet, Christian .....	Brome—Missisquoi .....	Québec .....	BQ
Owen, L'hon. Stephen .....	Vancouver Quadra .....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Pacetti, Massimo .....	Saint-Léonard—Saint-Michel ..	Québec .....	Lib.
Pallister, Brian .....	Portage—Lisgar .....	Manitoba .....	PCC
Paquette, Pierre .....	Joliette .....	Québec .....	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles .....	Mégantic—L'Érable .....	Québec .....	PCC
Patry, Bernard .....	Pierrefonds—Dollard .....	Québec .....	Lib.
Perron, Gilles-A. ....	Rivière-des-Mille-Îles .....	Québec .....	BQ
Peterson, L'hon. Jim .....	Willowdale .....	Ontario .....	Lib.
Petit, Daniel .....	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles .....	Québec .....	PCC
Picard, Pauline .....	Drummond .....	Québec .....	BQ
Plamondon, Louis .....	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour .....	Québec .....	BQ
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor .....	Nepean—Carleton .....	Ontario .....	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Calgary-Centre-Nord .....	Alberta .....	PCC
Preston, Joe .....	Elgin—Middlesex—London ...	Ontario .....	PCC
Priddy, Penny .....	Surrey-Nord .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Proulx, Marcel .....	Hull—Aylmer .....	Québec .....	Lib.
Rajotte, James .....	Edmonton—Leduc .....	Alberta .....	PCC
Ratansi, Yasmin .....	Don Valley-Est .....	Ontario .....	Lib.
Redman, L'hon. Karen .....	Kitchener-Centre .....	Ontario .....	Lib.
Regan, L'hon. Geoff .....	Halifax-Ouest .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Reid, Scott .....	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington .....	Ontario .....	PCC
Richardson, Lee .....	Calgary-Centre .....	Alberta .....	PCC
Ritz, Gerry .....	Battlefords—Lloydminster .....	Saskatchewan .....	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne .....	Westmount—Ville-Marie .....	Québec .....	Lib.
Rodriguez, Pablo .....	Honoré-Mercier .....	Québec .....	Lib.
Rota, Anthony .....	Nipissing—Timiskaming .....	Ontario .....	Lib.
Roy, Jean-Yves .....	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia .....	Québec .....	BQ
Russell, Todd .....	Labrador .....	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Savage, Michael .....	Dartmouth—Cole Harbour .....	Nouvelle-Écosse .....	Lib.
Savoie, Denise .....	Victoria .....	Colombie-Britannique ...	NPD
Scarpaleggia, Francis .....	Lac-Saint-Louis .....	Québec .....	Lib.
Scheer, Andrew, Le président suppléant .....	Regina—Qu'Appelle .....	Saskatchewan .....	PCC
Schellenberger, Gary .....	Perth—Wellington .....	Ontario .....	PCC
Scott, L'hon. Andy .....	Fredericton .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
Sgro, L'hon. Judy .....	York-Ouest .....	Ontario .....	Lib.
Shipley, Bev .....	Lambton—Kent—Middlesex...	Ontario .....	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, L'hon. Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	Québec	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Ontario	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	Ontario	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Storseth, Brian	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC
Turner, L'hon. Garth	Halton	Ontario	Ind.
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	Ontario	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	Québec	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	Ontario	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement	Langley	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Warkentin, Chris .....	Peace River.....	Alberta .....	PCC
Wasylycia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Nord.....	Manitoba .....	NPD
Watson, Jeff .....	Essex.....	Ontario .....	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon .....	Richmond Hill .....	Ontario .....	Lib.
Williams, John.....	Edmonton—St. Albert.....	Alberta .....	PCC
Wilson, Blair .....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country....	Colombie-Britannique ...	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys .....	Etobicoke-Centre.....	Ontario .....	Lib.
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social.....	Blackstrap .....	Saskatchewan .....	PCC
Zed, Paul.....	Saint John .....	Nouveau-Brunswick .....	Lib.
VACANCE .....	London-Centre-Nord.....	Ontario .....	
VACANCE .....	Repentigny .....	Québec .....	

N.B.: Sous le titre Affiliation politique: Lib. - Libéral; PCC - Conservateur; BQ - Bloc Québécois; NPD - nouveau parti démocratique; Ind. - indépendant

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-neuvième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (28)</b>		
Ablonczy, Diane, secrétaire parlementaire du ministre des Finances .....	Calgary—Nose Hill .....	PCC
Ambrose, L'hon. Rona, ministre de l'Environnement .....	Edmonton—Spruce Grove .....	PCC
Anders, Rob .....	Calgary-Ouest .....	PCC
Benoit, Leon .....	Vegreville—Wainwright .....	PCC
Calkins, Blaine .....	Wetaskiwin .....	PCC
Casson, Rick .....	Lethbridge .....	PCC
Epp, Ken .....	Edmonton—Sherwood Park .....	PCC
Goldring, Peter .....	Edmonton-Est .....	PCC
Hanger, Art .....	Calgary-Nord-Est .....	PCC
Harper, Le très hon. Stephen, premier ministre .....	Calgary-Sud-Ouest .....	PCC
Hawn, Laurie .....	Edmonton-Centre .....	PCC
Jaffer, Rahim .....	Edmonton—Strathcona .....	PCC
Jean, Brian, secrétaire parlementaire du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités .....	Fort McMurray—Athabasca .....	PCC
Kenney, Jason, secrétaire parlementaire du premier ministre .....	Calgary-Sud-Est .....	PCC
Lake, Mike .....	Edmonton—Mill Woods—Beaumont .....	PCC
Menzies, Ted, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale .....	Macleod .....	PCC
Merrifield, Rob .....	Yellowhead .....	PCC
Mills, Bob .....	Red Deer .....	PCC
Obhrai, Deepak, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères .....	Calgary-Est .....	PCC
Prentice, L'hon. Jim, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Calgary-Centre-Nord .....	PCC
Rajotte, James .....	Edmonton—Leduc .....	PCC
Richardson, Lee .....	Calgary-Centre .....	PCC
Solberg, L'hon. Monte, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration .....	Medicine Hat .....	PCC
Sorenson, Kevin .....	Crowfoot .....	PCC
Storseth, Brian .....	Westlock—St. Paul .....	PCC
Thompson, Myron .....	Wild Rose .....	PCC
Warkentin, Chris .....	Peace River .....	PCC
Williams, John .....	Edmonton—St. Albert .....	PCC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)</b>		
Abbott, Jim, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien .....	Kootenay—Columbia .....	PCC
Atamanenko, Alex .....	Colombie-Britannique-Southern Interior .....	NPD
Bell, Catherine .....	Île de Vancouver-Nord .....	NPD
Bell, Don .....	North Vancouver .....	Lib.
Black, Dawn .....	New Westminster—Coquitlam .....	NPD
Cannan, Ron .....	Kelowna—Lake Country .....	PCC
Chan, L'hon. Raymond .....	Richmond .....	Lib.
Crowder, Jean .....	Nanaimo—Cowichan .....	NPD
Cullen, Nathan .....	Skeena—Bulkley Valley .....	NPD
Cummins, John .....	Delta—Richmond-Est .....	PCC
Davies, Libby .....	Vancouver-Est .....	NPD
Day, L'hon. Stockwell, ministre de la Sécurité publique .....	Okanagan—Coquihalla .....	PCC
Dhaliwal, Sukh .....	Newton—Delta-Nord .....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Dosanjh, L'hon. Ujjal.....	Vancouver-Sud .....	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Vancouver Kingsway .....	PCC
Fast, Ed.....	Abbotsford.....	PCC
Fry, L'hon. Hedy.....	Vancouver-Centre .....	Lib.
Grewal, Nina.....	Fleetwood—Port Kells .....	PCC
Harris, Richard.....	Cariboo—Prince George .....	PCC
Hiebert, Russ, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale .....	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale... PCC	
Hill, L'hon. Jay .....	Prince George—Peace River .....	PCC
Hinton, Betty, secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants .....	Kamloops—Thompson—Cariboo..... PCC	
Julian, Peter .....	Burnaby—New Westminster .....	NPD
Kamp, Randy, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans .....	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission.. PCC	
Lunn, L'hon. Gary, ministre des Ressources naturelles .....	Saanich—Gulf Islands .....	PCC
Lunney, James .....	Nanaimo—Alberni.....	PCC
Martin, L'hon. Keith.....	Esquimalt—Juan de Fuca .....	Lib.
Mayes, Colin.....	Okanagan—Shuswap .....	PCC
Moore, James, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler .....	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam .....	PCC
Owen, L'hon. Stephen.....	Vancouver Quadra .....	Lib.
Priddy, Penny .....	Surrey-Nord .....	NPD
Savoie, Denise .....	Victoria .....	NPD
Siksay, Bill.....	Burnaby—Douglas.....	NPD
Strahl, L'hon. Chuck, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé.....	Chilliwack—Fraser Canyon .....	PCC
Warawa, Mark, secrétaire parlementaire de la ministre de l'Environnement .....	Langley .....	PCC
Wilson, Blair.....	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country.....	Lib.
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne .....	Malpeque .....	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence .....	Cardigan .....	Lib.
McGuire, L'hon. Joe.....	Egmont .....	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn .....	Charlottetown .....	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Bezan, James.....	Selkirk—Interlake.....	PCC
Blaikie, L'hon. Bill, Le Vice-président .....	Elmwood—Transcona .....	NPD
Bruinooge, Rod, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits .....	Winnipeg-Sud .....	PCC
Fletcher, Steven, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé .....	Charleswood—St. James—Assiniboia... PCC	
Keeper, Tina .....	Churchill.....	Lib.
Mark, Inky .....	Dauphin—Swan River—Marquette..... PCC	
Martin, Pat .....	Winnipeg-Centre .....	NPD
Neville, L'hon. Anita .....	Winnipeg-Centre-Sud.....	Lib.
Pallister, Brian .....	Portage—Lisgar.....	PCC
Simard, L'hon. Raymond.....	Saint-Boniface.....	Lib.
Smith, Joy.....	Kildonan—St. Paul .....	PCC
Toews, L'hon. Vic, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Provencher.....	PCC
Tweed, Merv .....	Brandon—Souris.....	PCC
Wasylcyia-Leis, Judy .....	Winnipeg-Nord.....	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Allen, Mike	Tobique—Mactaquac	PCC
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, L'hon. Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Fundy Royal	PCC
Murphy, Brian	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Scott, L'hon. Andy	Fredericton	Lib.
Thompson, L'hon. Greg, ministre des Anciens Combattants	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, L'hon. Scott	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, L'hon. Peter, ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Nova-Ouest	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (105)</b>		
Albrecht, Harold	Kitchener—Conestoga	PCC
Alghabra, Omar	Mississauga—Erindale	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Bains, L'hon. Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Baird, L'hon. John, président du Conseil du Trésor	Ottawa-Ouest—Nepean	PCC
Barnes, L'hon. Sue	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Brown, Patrick	Barrie	PCC
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carrie, Colin, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Oshawa	PCC
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Charlton, Chris	Hamilton Mountain	NPD
Chong, L'hon. Michael, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports	Wellington—Halton Hills	PCC
Chow, Olivia	Trinity—Spadina	NPD
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Clement, L'hon. Tony, ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario	Parry Sound—Muskoka	PCC
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
Davidson, Patricia	Sarnia—Lambton	PCC
Del Mastro, Dean	Peterborough	PCC
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dewar, Paul	Ottawa-Centre	NPD
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken	York-Centre	Lib.
Dykstra, Rick	St. Catharines	PCC
Finley, L'hon. Diane, ministre des Ressources humaines et du Développement social	Haldimand—Norfolk	PCC
Flaherty, L'hon. Jim, ministre des Finances	Whitby—Oshawa	PCC
Galipeau, Royal, Le président suppléant	Ottawa—Orléans	PCC
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Godfrey, L'hon. John	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, chef de l'Opposition	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ignatieff, Michael	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, L'hon. Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Lemieux, Pierre	Glengarry—Prescott—Russell	PCC
MacKenzie, Dave, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique	Oxford	PCC
Malhi, L'hon. Gurbax	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Marston, Wayne	Hamilton-Est—Stoney Creek	NPD
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
Mathysen, Irene	London—Fanshawe	NPD
McCallum, L'hon. John	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria	Beaches—East York	Lib.
Nash, Peggy	Parkdale—High Park	NPD
Nicholson, L'hon. Rob, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Niagara Falls	PCC
Norlock, Rick	Northumberland—Quinte West	PCC
O'Connor, L'hon. Gordon, ministre de la Défense nationale	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, L'hon. Bev, ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine	Durham	PCC
Peterson, L'hon. Jim	Willowdale	Lib.
Poilievre, Pierre, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Nepean—Carleton	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Shiple, Bev	Lambton—Kent—Middlesex	PCC
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapusking	Lib.
Stanton, Bruce	Simcoe-Nord	PCC
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, L'hon. Belinda	Newmarket—Aurora	Lib.
Sweet, David	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Turner, L'hon. Garth	Halton	Ind.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Kesteren, Dave	Chatham-Kent—Essex	PCC
Van Loan, Peter, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wallace, Mike	Burlington	PCC
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.
VACANCE	London-Centre-Nord	
<b>QUÉBEC (74)</b>		
André, Guy	Berthier—Maskinongé	BQ
Arthur, André	Portneuf—Jacques-Cartier	Ind.
Asselin, Gérard	Manicouagan	BQ
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Barbot, Vivian	Papineau	BQ
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bernier, L'hon. Maxime, ministre de l'Industrie	Beauce	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	BQ
Blackburn, L'hon. Jean-Pierre, ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Jonquière—Alma	PCC
Blais, Raynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	BQ
Blaney, Steven	Lévis—Bellechasse	PCC
Bonsant, France	Compton—Stanstead	BQ
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	BQ
Boucher, Sylvie, secrétaire parlementaire du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Beauport—Limoilou	PCC
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	BQ
Cannon, L'hon. Lawrence, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités	Pontiac	PCC
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	BQ
DeBellefeuille, Claude	Beauharnois—Salaberry	BQ
Demers, Nicole	Laval	BQ
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Faille, Meili	Vaudreuil—Soulanges	BQ
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Lib.
Freeman, Carole	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gaudet, Roger	Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	BQ
Gourde, Jacques, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	PCC
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	BQ
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix—Haute-Côte-Nord	BQ
Harvey, Luc	Louis-Hébert	PCC
Jennings, L'hon. Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Kotto, Maka	Saint-Lambert	BQ
Laforest, Jean-Yves	Saint-Maurice—Champlain	BQ
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	BQ
Lapierre, L'hon. Jean	Outremont	Lib.
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Lussier, Marcel	Brossard—La Prairie	BQ
Malo, Luc	Verchères—Les Patriotes	BQ
Martin, Le très hon. Paul	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Mourani, Maria	Ahuntsic	BQ
Nadeau, Richard	Gatineau	BQ
Ouellet, Christian	Brome—Missisquoi	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, Christian, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles ...	Mégantic—L'Érable	PCC
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Petit, Daniel	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	PCC
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane— Matapédia	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
St-Cyr, Thierry	Jeanne-Le Ber	BQ
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Verner, L'hon. Josée, ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles	Louis-Saint-Laurent	PCC
Vincent, Robert	Shefford	BQ
VACANCE	Repentigny	

#### SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David, secrétaire parlementaire (chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph	Wascana	Lib.
Komarnicki, Ed, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom, Secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Merasty, Gary	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Lib.
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew, Le président suppléant	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, L'hon. Carol, ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement social	Blackstrap	PCC

#### TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)

Byrne, L'hon. Gerry	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hearn, L'hon. Loyola, ministre des Pêches et des Océans.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Manning, Fabian.....	Avalon.....	PCC
Matthews, Bill.....	Random—Burin—St. George's.....	Lib.
Russell, Todd.....	Labrador.....	Lib.
Simms, Scott.....	Bonavista—Gander—Grand Falls— Windsor.....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Bevington, Dennis.....	Western Arctic.....	NPD
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry.....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 10 novembre 2006 — 1<sup>re</sup> Session, 39<sup>e</sup> Législature)

## ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

**Président:** Tom Wappel

**Vice-présidents:** Pat Martin  
David Tilson

Sukh Dhaliwal	Carole Lavallée	Bruce Stanton	Mike Wallace	(12)
Jason Kenney	Jim Peterson	Dave Van Kesteren	Paul Zed	
Jean-Yves Laforest				

### Membres associés

Jim Abbott	Dean Del Mastro	Randy Kamp	Daniel Petit
Diane Ablonczy	Barry Devolin	Gerald Keddy	Pauline Picard
Harold Albrecht	Paul Dewar	Ed Komarnicki	Pierre Poilievre
Mike Allen	Norman Doyle	Daryl Kramp	Joe Preston
Dean Allison	Rick Dykstra	Mike Lake	James Rajotte
Rob Anders	Ken Epp	Guy Lauzon	Scott Reid
David Anderson	Ed Fast	Jack Layton	Lee Richardson
Dave Batters	Brian Fitzpatrick	Derek Lee	Gerry Ritz
Leon Benoit	Steven Fletcher	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Bev Shipley
James Bezan	Michel Gauthier	James Lunney	Joy Smith
Steven Blaney	Yvon Godin	Dave MacKenzie	Kevin Sorenson
Sylvie Boucher	Peter Goldring	Fabian Manning	Brian Storseth
Garry Breitkreuz	Gary Goodyear	Inky Mark	David Sweet
Gord Brown	Jacques Gourde	Wayne Marston	Myron Thompson
Patrick Brown	Nina Grewal	Colin Mayes	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Helena Guergis	Ted Menzies	Garth Turner
Paule Brunelle	Michel Guimond	Rob Merrifield	Merv Tweed
Blaine Calkins	Art Hanger	Larry Miller	Peter Van Loan
Ron Cannan	Richard Harris	Bob Mills	Maurice Vellacott
Colin Carrie	Luc Harvey	James Moore	Robert Vincent
Bill Casey	Laurie Hawn	Rob Moore	Mark Warawa
Rick Casson	Russ Hiebert	Rick Norlock	Chris Warkentin
Joe Comartin	Jay Hill	Deepak Obhrai	Jeff Watson
Paul Crête	Betty Hinton	Brian Pallister	John Williams
John Cummins	Rahim Jaffer	Christian Paradis	Lynne Yelich
Patricia Davidson	Brian Jean		

---

## AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

**Président:** Colin Mayes

**Vice-présidents:** Jean Crowder  
Nancy Karetak-Lindell

Harold Albrecht  
Steven Blaney  
Rod Bruinooge

Marc Lemay  
Yvon Lévesque

Gary Merasty  
Anita Neville

Todd Russell  
Brian Storseth

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Charlie Angus  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Pat Martin  
Tony Martin  
Irene Mathysen  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---





## ANCIENS COMBATTANTS

**Président:** Rob Anders

**Vice-présidents:** Brent St. Denis  
Peter Stoffer

Rodger Cuzner  
Roger Gaudet  
Betty Hinton

Colin Mayes  
Gilles-A. Perron

Anthony Rota  
Bev Shipley

David Sweet  
Roger Valley

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
David Anderson  
Claude Bachand  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Nicole Demers  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre

Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

**Président:** Norman Doyle

**Vice-présidents:** Meili Faille  
Andrew Telegdi

Johanne Deschamps  
Barry Devolin  
Raymonde Folco

Nina Grewal  
Rahim Jaffer

Jim Karygiannis  
Ed Komarnicki

Bill Siksay  
Blair Wilson

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Joe Comartin

John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Daryl Kramp  
Mike Lake

Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Brian Masse  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Andy Scott  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMMERCE INTERNATIONAL

**Président:** Leon Benoit

**Vice-présidents:** Serge Cardin  
Lui Temelkovski

Guy André  
Ron Cannan  
Mark Eyking

Helena Guergis  
Peter Julian

Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux

John Maloney  
Ted Menzies

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro

Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Daryl Kramp  
Mike Lake  
Francine Lalonde  
Guy Lauzon  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**COMPTES PUBLICS****Président:** Shawn Murphy**Vice-présidents:** Brian Fitzpatrick  
Jean-Yves LaforestDavid Christopherson  
Mike Lake  
Richard NadeauPierre Poilievre  
Marcel ProulxYasmin Ratansi  
David SweetJohn Williams  
Borys Wrzesnewskyj

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Navdeep Bains  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Denis Coderre  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry DevolinSukh Dhaliwal  
Ujjal Dosanjh  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald KeddyJason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Joe Preston  
James RajotteScott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Paul Szabo  
Louise Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
Lynne Yelich

**CONDITION FÉMININE****Président:** Judy Sgro**Vice-présidents:** Irene Mathysen  
Joy SmithPatricia Davidson  
Johanne Deschamps  
Nina GrewalHelena Guergis  
Maria MinnaMaria Mourani  
Anita NevilleBruce Stanton  
Belinda Stronach

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
James Bezan  
Dawn Black  
Steven Blaney  
France Bonsant  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Olivia Chow  
Irwin CotlerJean Crowder  
John Cummins  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Meili Faille  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Hedy Fry  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald KeddyTina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Peggy Nash  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel PetitPierre Poilievre  
Joe Preston  
Penny Priddy  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Kevin Sorenson  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lyne Yelich

**DÉFENSE NATIONALE****Président:** Rick Casson**Vice-présidents:** Claude Bachand  
John CannisCarolyn Bennett  
Dawn Black  
Steven BlaneyRobert Bouchard  
Ujjal DosanjhCheryl Gallant  
Laurie HawnRuss Hiebert  
Joe McGuire

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Larry Bagnell  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Raymond Bonin  
Sylvie Boucher  
Diane Bourgeois  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Joe Comartin  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Johanne Deschamps  
Barry DevolinNorman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Francine LalondeGuy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Colin Mayes  
John McCallum  
Dan McTeague  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Anita Neville  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Geoff Regan  
Scott Reid  
Lee RichardsonGerry Ritz  
Anthony Rota  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Roger Valley  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Président:** Bob Mills

**Vice-présidents:** Bernard Bigras  
Mario Silva

Blaine Calkins  
Nathan Cullen  
John Godfrey

Luc Harvey  
Marcel Lussier

Pablo Rodriguez  
Francis Scarpaleggia

Maurice Vellacott  
Mark Warawa

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Don Bell  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Scott Brison  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Paul Crête  
Jean Crowder  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Claude DeBellefeuille

Barry Devolin  
Stéphane Dion  
Norman Doyle  
Ken Dryden  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Susan Kadis  
Randy Kamp  
Gerald Keddy

Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Stephen Owen  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston

James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Todd Russell  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
Belinda Stronach  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Alan Tonks  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Chris Warkentin  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**FINANCES****Président:** Brian Pallister**Vice-présidents:** Massimo Pacetti  
Pierre PaquetteDiane Ablonczy  
Dean Del Mastro  
Rick DykstraJohn McCallum  
John McKayMichael Savage  
Thierry St-CyrMike Wallace  
Judy Wasylycia-Leis

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Maurizio Bevilacqua  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
David Christopherson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Libby DaviesBarry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman Doyle  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike LakeGuy Lauzon  
Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Yasmin Ratansi  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry RitzAnthony Rota  
Gary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Mario Silva  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Brent St. Denis  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
Belinda Stronach  
David Sweet  
Paul Szabo  
Lui Temelkovski  
Robert Thibault  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, SCIENCES ET TECHNOLOGIE

**Président:** James Rajotte

**Vice-présidents:** Paul Crête  
Dan McTeague

André Arthur	Jean Lapierre	Bev Shipley	Dave Van Kesteren	(12)
Colin Carrie	Brian Masse	Belinda Stronach	Robert Vincent	
Susan Kadis				

### Membres associés

Jim Abbott	John Cummins	Wajid Khan	Joe Preston
Diane Ablonczy	Patricia Davidson	Ed Komarnicki	Yasmin Ratansi
Harold Albrecht	Libby Davies	Daryl Kramp	Geoff Regan
Mike Allen	Claude DeBellefeuille	Jean-Yves Laforest	Scott Reid
Dean Allison	Dean Del Mastro	Mario Laframboise	Lee Richardson
Rob Anders	Barry Devolin	Mike Lake	Gerry Ritz
David Anderson	Stéphane Dion	Guy Lauzon	Anthony Rota
Gérard Asselin	Norman Doyle	Jack Layton	Michael Savage
Larry Bagnell	Rick Dykstra	Pierre Lemieux	Gary Schellenberger
Dave Batters	Ken Epp	Tom Lukiwski	Andy Scott
Catherine Bell	Ed Fast	James Lunney	Bill Siksay
Don Bell	Brian Fitzpatrick	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Leon Benoit	Steven Fletcher	Fabian Manning	Joy Smith
Maurizio Bevilacqua	Cheryl Gallant	Inky Mark	Kevin Sorenson
Dennis Bevington	Yvon Godin	Wayne Marston	Brent St. Denis
James Bezan	Peter Goldring	Pat Martin	Bruce Stanton
Steven Blaney	Gary Goodyear	Tony Martin	Brian Storseth
Ken Boshcoff	Jacques Gourde	Irene Mathysen	David Sweet
Sylvie Boucher	Nina Grewal	Colin Mayes	Robert Thibault
Garry Breitreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Myron Thompson
Gord Brown	Art Hanger	Joe McGuire	David Tilson
Patrick Brown	Richard Harris	Ted Menzies	Bradley Trost
Rod Bruinooge	Luc Harvey	Rob Merrifield	Garth Turner
Paule Brunelle	Laurie Hawn	Larry Miller	Merv Tweed
Blaine Calkins	Russ Hiebert	Bob Mills	Roger Valley
Ron Cannan	Jay Hill	James Moore	Peter Van Loan
Serge Cardin	Betty Hinton	Rob Moore	Maurice Vellacott
Robert Carrier	Mark Holland	Peggy Nash	Mike Wallace
Bill Casey	Rahim Jaffer	Rick Norlock	Mark Warawa
Rick Casson	Brian Jean	Deepak Obhrai	Chris Warkentin
Raymond Chan	Marlene Jennings	Massimo Pacetti	Jeff Watson
Chris Charlton	Randy Kamp	Brian Pallister	John Williams
David Christopherson	Gerald Keddy	Christian Paradis	Blair Wilson
Joe Comartin	Tina Keeper	Daniel Petit	Lynne Yelich
Jean Crowder	Jason Kenney	Pierre Poilievre	Paul Zed
Roy Cullen			

---



## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Guy Lauzon

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Pablo Rodriguez

Vivian Barbot  
Sylvie Boucher  
Paule Brunelle

Jean-Claude D'Amours  
Luc Harvey

Pierre Lemieux  
Brian Murphy

Daniel Petit  
Raymond Simard

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin

Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Marlene Jennings  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki

Maka Kotto  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Jack Layton  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylycia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**LIAISON**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Judy Sgro	
Rob Anders	Art Hanger	Bob Mills	Gary Schellenberger	(25)
Leon Benoit	Gerald Keddy	Shawn Murphy	Kevin Sorenson	
Garry Breitzkreuz	Guy Lauzon	Brian Pallister	Paul Szabo	
Rick Casson	Diane Marleau	James Rajotte	Merv Tweed	
Norman Doyle	Colin Mayes	Lee Richardson	Tom Wappel	
Gary Goodyear	Rob Merrifield	Gerry Ritz		

**Membres associés**

Claude Bachand	Jean-Claude D'Amours	Mario Laframboise	Bernard Patry
Mauril Bélanger	Paul Dewar	Francine Lalonde	Marcel Proulx
Catherine Bell	Ken Epp	Derek Lee	Pablo Rodriguez
Don Bell	Meili Faille	Yves Lessard	Mario Silva
André Bellavance	Brian Fitzpatrick	Pat Martin	Joy Smith
Carolyn Bennett	Christiane Gagnon	Irene Mathysen	Brent St. Denis
Bernard Bigras	Yvon Godin	Bill Matthews	Paul Steckle
Raynald Blais	Michel Guimond	Dan McTeague	Peter Stoffer
John Cannis	Mark Holland	Réal Ménard	Andrew Telegdi
Serge Cardin	Nancy Karetak-Lindell	Peggy Nash	Lui Temelkovski
Joe Comartin	Maka Kotto	Massimo Pacetti	David Tilson
Paul Crête	Daryl Kramp	Pierre Paquette	Alan Tonks
Jean Crowder	Jean-Yves Laforest		

**SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ**

<b>Président:</b>	Dean Allison	<b>Vice-président:</b>	Judy Sgro	
Art Hanger	Rob Merrifield	Paul Szabo	Tom Wappel	(7)
Guy Lauzon				

## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

**Président:** Diane Marleau

**Vice-présidents:** Daryl Kramp  
Peggy Nash

Harold Albrecht  
Omar Alghabra  
Navdeep Bains

Raymond Bonin  
James Moore

Richard Nadeau  
Pierre Poilievre

Louise Thibault  
Chris Warkentin

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Christopherson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Paul Dewar

Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Charles Hubbard  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Jean-Yves Laforest  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Massimo Pacetti  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Paul Szabo  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Joseph Volpe  
Mark Warawa  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

**PATRIMOINE CANADIEN****Président:** Gary Schellenberger**Vice-présidents:** Mauril Bélanger  
Maka KottoJim Abbott  
Charlie Angus  
Sylvie BoucherEd Fast  
Tina KeeperLuc Malo  
Francis ScarpaleggiaScott Simms  
Chris Warkentin

(12)

**Membres associés**Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Vivian Barbot  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Jean-Claude D'Amours  
Patricia DavidsonLibby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Ruby Dhalla  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Hedy Fry  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Nancy Karetak-LindellGerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Wayne Marston  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe PrestonMarcel Proulx  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Mario Silva  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Peter Stoffer  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

**Président:** Gerald Keddy

**Vice-présidents:** Raynald Blais  
Bill Matthews

Gérard Asselin  
Gerry Byrne  
John Cummins

Rodger Cuzner  
Randy Kamp

James Lunney  
Lawrence MacAulay

Fabian Manning  
Peter Stoffer

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Catherine Bell  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Raymond Bonin  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Robert Carrier  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Jean Crowder  
Nathan Cullen

Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Wayne Easter  
Ken Epp  
Mark Eyking  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean

Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Dominic LeBlanc  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
Dave MacKenzie  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Todd Russell  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Scott Simms  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**Président:** Gary Goodyear

**Vice-présidents:** Michel Guimond  
Marcel Proulx

Yvon Godin  
Jay Hill  
Marlene Jennings

Tom Lukiwski  
Stephen Owen

Pauline Picard  
Joe Preston

Karen Redman  
Scott Reid

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Ken Boshcoff  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Jean Crowder  
John Cummins

Patricia Davidson  
Libby Davies  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Michel Gauthier  
Peter Goldring  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Monique Guay  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
Réal Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
James Rajotte

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Mario Silva  
Raymond Simard  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

**Président:** Joe Preston

**Vice-président:**

Jean Crowder

Derek Lee

Pauline Picard

Scott Reid

(5)

### SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ SUR LA COLLINE DU PARLEMENT

**Président:** Gary Goodyear

**Vice-président:**

Gérard Asselin

Yvon Godin

Joe Preston

Marcel Proulx

(5)

## RESSOURCES HUMAINES, DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

**Président:** Dean Allison

**Vice-présidents:** Jean-Claude D'Amours  
Yves Lessard

France Bonsant  
Bonnie Brown  
Patrick Brown

Denis Coderre  
Russ Hiebert

Mike Lake  
Tony Martin

Geoff Regan  
Lynne Yelich

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Carolyn Bennett  
Leon Benoit  
Maurizio Bevilacqua  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Gord Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Raymond Chan  
Chris Charlton  
Olivia Chow  
David Christopherson  
Jean Crowder  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Patricia Davidson  
Libby Davies

Dean Del Mastro  
Nicole Demers  
Barry Devolin  
Sukh Dhaliwal  
Norman Doyle  
Ken Dryden  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Raymonde Folco  
Cheryl Gallant  
John Godfrey  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Mark Holland  
Michael Ignatieff  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Randy Kamp

Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Tina Keeper  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Guy Lauzon  
Carole Lavallée  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Pat Martin  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Alexa McDonough  
Ted Menzies  
Gary Merasty  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
Maria Minna  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Christian Ouellet  
Brian Pallister  
Christian Paradis

Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Denise Savoie  
Gary Schellenberger  
Andy Scott  
Bev Shipley  
Bill Siksay  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Thierry St-Cyr  
Bruce Stanton  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams

**RESSOURCES NATURELLES****Président:** Lee Richardson**Vice-présidents:** Catherine Bell  
Alan TonksMike Allen  
Roy Cullen  
Claude DeBellefeuilleRichard Harris  
Christian OuelletChristian Paradis  
Todd RussellLloyd St. Amand  
Bradley Trost

(12)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Alex Atamanenko  
Dave Batters  
Leon Benoit  
Dennis Bevington  
James Bezan  
Bernard Bigras  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitzkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
Jean CrowderNathan Cullen  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian JeanRandy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Marcel Lussier  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Colin Mayes  
David McGuinty  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Daniel PetitPierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Robert Vincent  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## SANTÉ

**Président:** Rob Merrifield

**Vice-présidents:** Carolyn Bennett  
Christiane Gagnon

Dave Batters  
Patricia Davidson  
Nicole Demers

Ruby Dhalla  
Rick Dykstra

Steven Fletcher  
Hedy Fry

Tina Keeper  
Penny Priddy

(12)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitreuz  
Bonnie Brown  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Paule Brunelle  
Blaine Calkins  
Ron Cannan  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
Chris Charlton  
Nathan Cullen  
John Cummins  
Dean Del Mastro  
Barry Devolin  
Norman Doyle

Ken Dryden  
Ken Epp  
Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Peter Julian  
Susan Kadis  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mike Lake  
Guy Lauzon

Jack Layton  
Pierre Lemieux  
Yvan Loubier  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
John Maloney  
Fabian Manning  
Inky Mark  
Keith Martin  
Brian Masse  
Irene Mathysen  
Colin Mayes  
Ted Menzies  
Gary Merasty  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Rick Norlock  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte

Scott Reid  
Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Lloyd St. Amand  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Lui Temelkovski  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Garth Turner  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich





## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésident:**
**Vice-coprésident:**

 Représentant le Sénat:  
 Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

 Janis Johnson  
 Jean Lapointe  
 Donald Oliver

 Vivienne Poy  
 Marilyn Trenholme Counsell

 Mike Allen  
 Gérard Asselin  
 Colleen Beaumier  
 Blaine Calkins  
 Joe Comuzzi  
 Cheryl Gallant

 Peter Goldring  
 Gurbax Malhi  
 Fabian Manning  
 Jim Peterson  
 Louis Plamondon  
 Denise Savoie

(17)

#### Membres associés

 Jim Abbott  
 Diane Ablonczy  
 Harold Albrecht  
 Dean Allison  
 Rob Anders  
 David Anderson  
 Vivian Barbot  
 Dave Batters  
 Carolyn Bennett  
 Leon Benoit  
 James Bezan  
 Steven Blaney  
 Sylvie Boucher  
 Garry Breitkreuz  
 Gord Brown  
 Patrick Brown  
 Rod Bruinooge  
 Ron Cannan  
 Colin Carrie  
 Bill Casey  
 Rick Casson  
 John Cummins  
 Patricia Davidson  
 Dean Del Mastro  
 Barry Devolin

 Paul Dewar  
 Norman Doyle  
 Rick Dykstra  
 Ken Epp  
 Ed Fast  
 Brian Fitzpatrick  
 Steven Fletcher  
 Gary Goodyear  
 Jacques Gourde  
 Nina Grewal  
 Helena Guergis  
 Art Hanger  
 Richard Harris  
 Luc Harvey  
 Laurie Hawn  
 Russ Hiebert  
 Jay Hill  
 Betty Hinton  
 Charles Hubbard  
 Rahim Jaffer  
 Brian Jean  
 Randy Kamp  
 Gerald Keddy  
 Jason Kenney  
 Ed Komarnicki

 Maka Kotto  
 Daryl Kramp  
 Mike Lake  
 Guy Lauzon  
 Pierre Lemieux  
 Tom Lukiwski  
 James Lunney  
 Lawrence MacAulay  
 Dave MacKenzie  
 Inky Mark  
 Colin Mayes  
 Ted Menzies  
 Rob Merrifield  
 Larry Miller  
 Bob Mills  
 James Moore  
 Rob Moore  
 Rick Norlock  
 Deepak Obhrai  
 Brian Pallister  
 Christian Paradis  
 Daniel Petit  
 Pierre Poilievre  
 Joe Preston

 James Rajotte  
 Scott Reid  
 Lee Richardson  
 Gerry Ritz  
 Gary Schellenberger  
 Bev Shipley  
 Joy Smith  
 Kevin Sorenson  
 Brian Storseth  
 David Sweet  
 Myron Thompson  
 David Tilson  
 Bradley Trost  
 Garth Turner  
 Merv Tweed  
 Dave Van Kesteren  
 Peter Van Loan  
 Maurice Vellacott  
 Mike Wallace  
 Mark Warawa  
 Chris Warkentin  
 Jeff Watson  
 John Williams  
 Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

**Coprésidents:** John Eyton  
Paul Szabo

**Vice-coprésidents:** Paul Dewar  
Ken Epp

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michel Biron  
John Bryden  
Pierre De Bané  
Mac Harb

Wilfred Moore  
Pierre Claude Nolin  
Gerry St. Germain

Robert Bouchard  
Ron Cannan  
Dean Del Mastro  
Monique Guay  
Derek Lee

John Maloney  
Inky Mark  
Rick Norlock  
Tom Wappel

(20)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Harold Albrecht  
Mike Allen  
Dean Allison  
Rob Anders  
David Anderson  
Dave Batters  
Leon Benoit  
James Bezan  
Steven Blaney  
Sylvie Boucher  
Garry Breitkreuz  
Gord Brown  
Patrick Brown  
Rod Bruinooge  
Blaine Calkins  
Colin Carrie  
Bill Casey  
Rick Casson  
John Cummins  
Patricia Davidson  
Barry Devolin  
Norman Doyle  
Rick Dykstra

Ed Fast  
Brian Fitzpatrick  
Steven Fletcher  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Gary Goodyear  
Jacques Gourde  
Nina Grewal  
Helena Guergis  
Art Hanger  
Richard Harris  
Luc Harvey  
Laurie Hawn  
Russ Hiebert  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Brian Jean  
Randy Kamp  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Ed Komarnicki  
Daryl Kramp  
Mario Laframboise  
Mike Lake

Guy Lauzon  
Pierre Lemieux  
Tom Lukiwski  
James Lunney  
Dave MacKenzie  
Fabian Manning  
Pat Martin  
Colin Mayes  
Réal Ménard  
Serge Ménard  
Ted Menzies  
Rob Merrifield  
Larry Miller  
Bob Mills  
James Moore  
Rob Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Christian Paradis  
Daniel Petit  
Pierre Poilievre  
Joe Preston  
James Rajotte  
Scott Reid

Lee Richardson  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Judy Sgro  
Bev Shipley  
Joy Smith  
Kevin Sorenson  
Bruce Stanton  
Brian Storseth  
David Sweet  
Myron Thompson  
David Tilson  
Bradley Trost  
Merv Tweed  
Dave Van Kesteren  
Peter Van Loan  
Maurice Vellacott  
Mike Wallace  
Mark Warawa  
Chris Warkentin  
Judy Wasylcyia-Leis  
Jeff Watson  
John Williams  
Lynne Yelich

## COMITÉS LÉGISLATIFS

### PROJET DE LOI C-27

**Président:**

Sue Barnes  
Mauril Bélanger  
Bill Casey

**Vice-président:**

Joe Comartin  
Patricia Davidson  
Wayne Easter

Ed Fast  
Marc Lemay  
Réal Ménard

Rob Moore  
Brian Murphy  
Rick Norlock

(12)

## **Comité des présidents des comités législatifs**

### **Le Vice-président et président des comités pléniers**

L'HON. BILL BLAIKIE

### **Le vice-président des comités pléniers**

M. ROYAL GALIPEAU

### **Le vice-président adjoint des comités pléniers**

M. ANDREW SCHEER

MME DAWN BLACK

M. BILL CASEY

M. JOHN CUMMINS

M. KEN EPP

M. RAHIM JAFFER

L'HON. DIANE MARLEAU

M. DAVID MCGUINITY

M. BERNARD PATRY

M. MARCEL PROULX

M. DAVID TILSON

## MEMBRE DU MINISTÈRE

### Par ordre de préséance

Le très hon. Stephen Harper	premier ministre
L'hon. Rob Nicholson	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
L'hon. David Emerson	ministre du Commerce international et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler
L'hon. Jean-Pierre Blackburn	ministre du Travail et ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Greg Thompson	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Marjory LeBreton	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Monte Solberg	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Chuck Strahl	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
L'hon. Gary Lunn	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Peter MacKay	ministre des Affaires étrangères et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Loyola Hearn	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Stockwell Day	ministre de la Sécurité publique
L'hon. Carol Skelton	ministre du Revenu national et ministre de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. Vic Toews	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Rona Ambrose	ministre de l'Environnement
L'hon. Michael Chong	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Sports
L'hon. Diane Finley	ministre des Ressources humaines et du Développement social
L'hon. Gordon O'Connor	ministre de la Défense nationale
L'hon. Bev Oda	ministre du Patrimoine canadien et de la Condition féminine
L'hon. Jim Prentice	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. John Baird	président du Conseil du Trésor
L'hon. Maxime Bernier	ministre de l'Industrie
L'hon. Lawrence Cannon	ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
L'hon. Tony Clement	ministre de la Santé et ministre de l'initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario
L'hon. Jim Flaherty	ministre des Finances
L'hon. Josée Verner	ministre de la Coopération internationale et ministre de la Francophonie et des Langues officielles
L'hon. Michael Fortier	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux

## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

Mme Sylvie Boucher	du premier ministre et de la ministre de la Francophonie et des Langues officielles
M. Jason Kenney	du premier ministre
M. Tom Lukiwski	du leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre de la réforme démocratique
Mme Helena Guergis	du ministre du Commerce international
Mme Betty Hinton	du ministre des Anciens Combattants
M. Ed Komarnicki	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
M. David Anderson	(chargé de la Commission canadienne du blé) du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Jacques Gourde	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire et ministre de la Commission canadienne du blé
M. Christian Paradis	du ministre des Ressources naturelles
M. Deepak Obhrai	du ministre des Affaires étrangères
M. Peter Van Loan	du ministre des Affaires étrangères
M. Randy Kamp	du ministre des Pêches et des Océans
M. Dave MacKenzie	du ministre de la Sécurité publique
M. Rob Moore	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
M. Mark Warawa	de la ministre de l'Environnement
Mme Lynne Yelich	de la ministre des Ressources humaines et du Développement social
M. Russ Hiebert	du ministre de la Défense nationale
M. Jim Abbott	de la ministre du Patrimoine canadien
M. Rod Bruinooge	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
M. Pierre Poilievre	du président du Conseil du Trésor
M. Colin Carrie	du ministre de l'Industrie
M. Brian Jean	du ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités
M. Steven Fletcher	du ministre de la Santé
Mme Diane Ablonczy	du ministre des Finances
M. Ted Menzies	de la ministre de la Coopération internationale
M. James Moore	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux et ministre de la porte d'entrée du Pacifique et des Olympiques de Vancouver-Whistler

## TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 10 novembre 2006

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes</b>	
M. Cannon (au nom du ministre des Finances) .....	5009
Projet de loi C-25. Troisième lecture .....	5009
Mme Ablonczy .....	5009
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5011
M. McKay .....	5012
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5012
M. McKay .....	5013
M. St-Cyr .....	5014

### DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>C'est le soldat</b>	
M. Moore (Port Moody—Westwood—Port Coquitlam) ..	5015
<b>Vicki Gabreau</b>	
M. Wilson .....	5015
<b>La Semaine de la sécurité des aînés</b>	
Mme Demers .....	5015
<b>Les Forces canadiennes</b>	
M. Angus .....	5016
<b>L'Atlas du Canada</b>	
M. Trost .....	5016
<b>Le jour du Souvenir</b>	
M. Wilfert .....	5016
<b>La campagne Abolissons la pauvreté</b>	
M. Lauzon .....	5016
<b>Les Culturiades de l'Outaouais</b>	
M. Laframboise .....	5016
<b>Le jour du Souvenir</b>	
M. Sweet .....	5017
<b>Le jour du Souvenir</b>	
Mme Keeper .....	5017
<b>La condition féminine</b>	
Mme Smith .....	5017
<b>La Loi fédérale sur la responsabilité</b>	
M. Martin (Winnipeg-Centre) .....	5017
<b>Le 2<sup>e</sup> Bataillon de construction</b>	
Mme Folco .....	5017
<b>Les anciens combattants</b>	
M. Nadeau .....	5018
<b>Les affaires étrangères</b>	
M. Alghabra .....	5018
<b>L'environnement</b>	
M. Harvey .....	5018
<b>Présence à la tribune</b>	
Le Président .....	5018

### QUESTIONS ORALES

<b>L'environnement</b>	
M. Goodale .....	5018
M. Nicholson .....	5019
M. Goodale .....	5019
M. Nicholson .....	5019
M. Goodale .....	5019
M. Nicholson .....	5019
Mme Folco .....	5019
M. Warawa .....	5019
Mme Folco .....	5019
M. Warawa .....	5019
Mme Guay .....	5020
M. Cannon .....	5020
Mme Guay .....	5020
M. Cannon .....	5020
Mme DeBellefeuille .....	5020
M. Cannon .....	5020
Mme DeBellefeuille .....	5020
M. Cannon .....	5020
<b>Les affaires autochtones</b>	
M. Angus .....	5020
M. Bruinooge .....	5020
M. Angus .....	5021
M. Bruinooge .....	5021
<b>Les fiducies de revenu</b>	
M. McCallum (Markham—Unionville) .....	5021
Mme Ablonczy .....	5021
<b>Le bois d'oeuvre</b>	
M. Bell (North Vancouver) .....	5021
Mme Guergis .....	5021
<b>Les affaires autochtones</b>	
Mme Keeper .....	5021
M. Bruinooge .....	5021
<b>La condition féminine</b>	
Mme Stronach .....	5021
Mme Oda .....	5022
<b>Les affaires étrangères</b>	
Mme Picard .....	5022
M. MacKay .....	5022
Mme Picard .....	5022
M. MacKay .....	5022
<b>La nomination des juges</b>	
M. St-Cyr .....	5022
M. Moore (Fundy Royal) .....	5022
M. St-Cyr .....	5022
M. Moore (Fundy Royal) .....	5022
<b>La fiscalité</b>	
M. McKay .....	5022
Mme Ablonczy .....	5022
<b>Le lobbying</b>	
M. Wrzesnewskij .....	5022

M. Baird .....	5023
<b>La Loi fédérale sur la responsabilité</b>	
M. Szabo .....	5023
M. Baird .....	5023
<b>Le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux</b>	
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	5023
M. Nicholson .....	5023
<b>La Loi fédérale sur la responsabilité</b>	
M. Goodyear .....	5023
M. Baird .....	5023
<b>Les politiques gouvernementales</b>	
Mme Mathysen .....	5023
M. Nicholson .....	5024
<b>L'environnement</b>	
Mme Mathysen .....	5024
M. Warawa .....	5024
<b>L'infrastructure</b>	
M. Scarpaleggia .....	5024
M. Cannon .....	5024
<b>Patrimoine canadien</b>	
M. Wilfert .....	5024
Mme Oda .....	5024
<b>La garde des enfants</b>	
Mme Brown (Oakville) .....	5024
Mme Finley .....	5024
<b>L'agriculture</b>	
M. Easter .....	5024
M. Gourde .....	5025
<b>L'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
Mme Gagnon .....	5025
M. Blackburn .....	5025
Mme Gagnon .....	5025
M. Blackburn .....	5025
<b>Les nominations faites par le gouvernement</b>	
M. Murphy (Moncton—Riverview—Dieppe) .....	5025
M. Baird .....	5025
<b>La coopération internationale</b>	
M. Blaney .....	5025
M. Menzies .....	5025
M. Dewar .....	5026
M. Fletcher .....	5026
M. Dewar .....	5026
M. Carrie .....	5026
<b>Postes Canada</b>	
M. Proulx .....	5026
M. Cannon .....	5026
<b>Les anciens combattants</b>	
M. Norlock .....	5026
M. Thompson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest) .....	5026

<b>La Commission de la capitale nationale</b>	
M. Nadeau .....	5026
M. Cannon .....	5026
<b>Les nominations faites par le gouvernement</b>	
M. Angus .....	5027
M. Baird .....	5027
<b>Présence à la tribune</b>	
Le Président .....	5027
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Le projet de loi C-278 — La Loi sur l'assurance-emploi — Décision de la présidence</b>	
Le Président .....	5027

## AFFAIRES COURANTES

<b>Réponse du gouvernement à des pétitions</b>	
M. Lukiwski .....	5028
<b>Comités de la Chambre</b>	
<b>Transports, infrastructure et collectivités</b>	
M. Jean .....	5028
<b>Pétitions</b>	
<b>Le mariage</b>	
M. Kramp .....	5028
<b>L'âge du consentement</b>	
M. Kramp .....	5028
<b>Le mariage</b>	
M. Fast .....	5028
<b>La justice</b>	
M. Komarnicki .....	5028
<b>Questions transformées en ordres de dépôt de documents</b>	
M. Lukiwski .....	5028

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes</b>	
Projet de loi C-25. Troisième lecture .....	5029
M. St-Cyr .....	5029
Mme Mathysen .....	5030
M. Martin (Winnipeg-Centre) .....	5030
M. Angus .....	5033
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi .....	5033

## INITIATIVES PARLEMENTAIRES

<b>La Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales</b>	
Projet de loi C-290. Deuxième lecture .....	5034
M. Reid .....	5034
Mme Guay .....	5035
M. Angus .....	5036
M. Szabo .....	5037
Mme Marleau .....	5038
Report du vote sur la motion .....	5039

## ANNEXE



**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :  
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:  
<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : (613) 941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : (613) 954-5779 ou 1-800-565-7757  
[publications@tpsgc.gc.ca](mailto:publications@tpsgc.gc.ca)  
<http://publications.gc.ca>**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies or the English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: (613) 941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: (613) 954-5779 or 1-800-565-7757  
[publications@pwgsc.gc.ca](mailto:publications@pwgsc.gc.ca)  
<http://publications.gc.ca>**